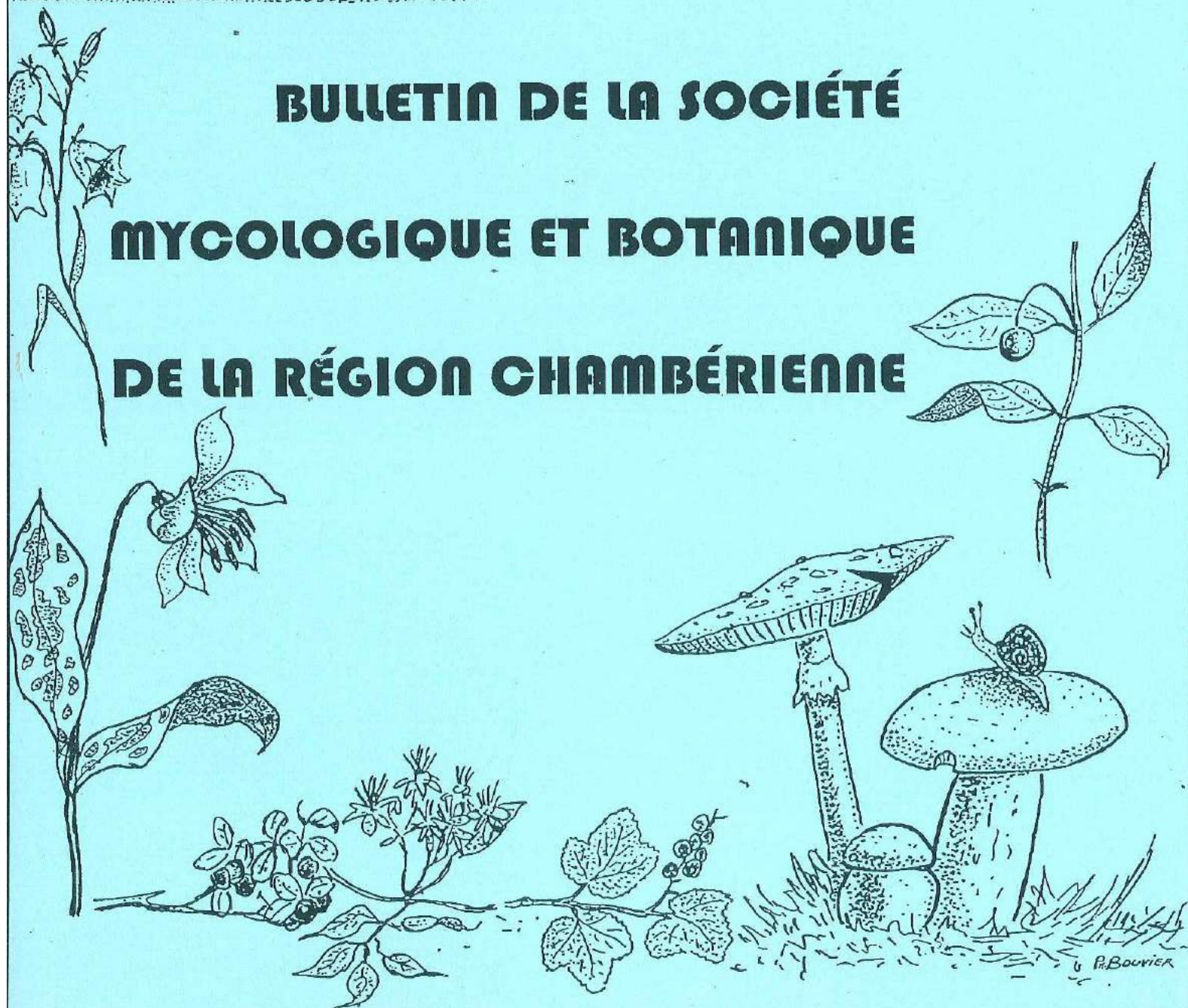


JANVIER 1999

n° 4

**BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ  
MYCOLOGIQUE ET BOTANIQUE  
DE LA RÉGION CHAMBÉRIENNE**



## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Au fil des années, la quantité et la diversité des activités réalisées au sein de la Société Mycologique et Botanique de la Région Chambérienne croissent de manière significative. Cet état de fait traduit l'enthousiasme et le dynamisme de ses adhérents. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Nous avons ainsi réalisé, pour la première fois, au printemps 1998 à la Motte Servolex, une grande exposition botanique présentant au public les plantes sauvages de Savoie et leurs usages. Les sociétaires se sont beaucoup investis dans l'organisation et les visiteurs ont manifesté un grand intérêt pour le travail réalisé. Tous ont pu découvrir des richesses qu'ils ne connaissaient pas aux plantes.

Autre activité, autres découvertes botaniques réalisées cette année : l'inventaire des petites zones humides de Chartreuse, pour le Parc Naturel Régional de Chartreuse, qui a mobilisé sur une courte période beaucoup de bonnes volontés.

Il est également important de rappeler à tous les sociétaires que notre association a été lauréate cette année du prix "Albert BERNARD", attribué par le Conseil Général de la Savoie en récompense de son intérêt pour l'environnement. Nous travaillons conformément au projet que nous avons présenté à la réalisation de panneaux d'exposition mycologique.

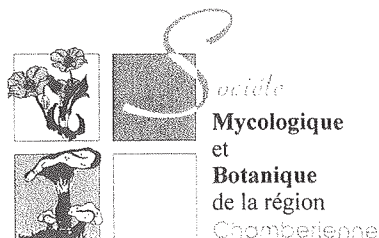
Toutes ces activités, au même titre que les rendez-vous réguliers, sont ouvertes à tous les adhérents et permettent à chacun de contribuer à la vie de la société.

En ce début d'année, je suis heureuse de présenter aux sociétaires le "logo" que nous avons choisi pour notre société (voir ci-dessous) et qui a été dessiné par Véronique PISOT. Un grand merci pour sa patience... et pour son coup de crayon.

Merci également au Crédit Agricole des Savoie, pour l'aide précieuse qu'il nous apporte.

Enfin, il me paraît important, dans nos sociétés, de réaliser un travail collectif auquel chacun apporte ses compétences et trouve ce qu'il souhaite, dans une ambiance sympathique et conviviale. C'est donc dans cette optique que je vous présente à tous mes vœux les plus sincères pour 1999.

Véronique LE BRIS



# ORPIN POURPIER ET DRAVE DES MURAILLES AU RENDEZ-VOUS PRINTANIER DU COL DE LA CRUSILLE COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 21 MARS 1998

Par Thierry DELAHAYE

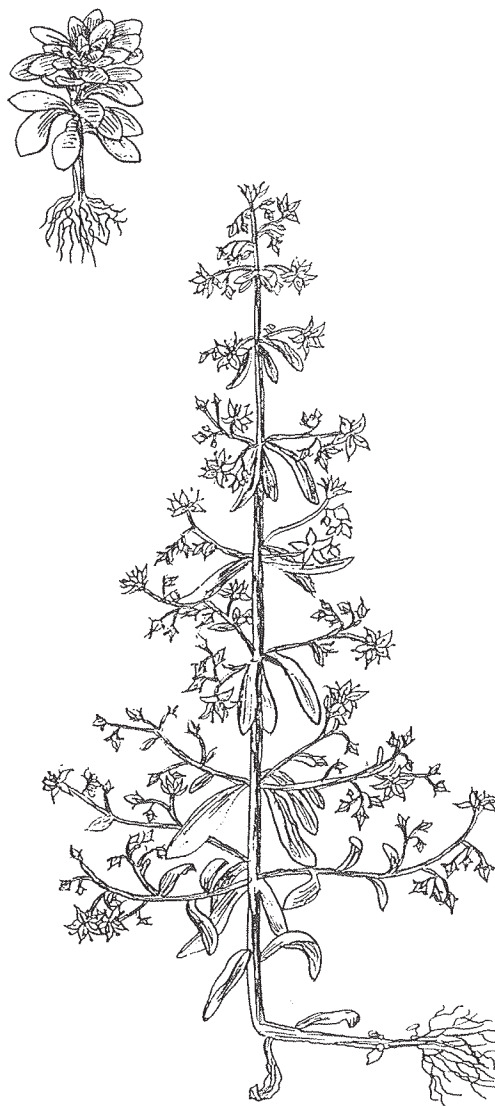
Communes : Gerbaix et Sainte-Marie-d'Alvey  
Lieu-dit : Les Chenevières  
Altitude : de 540 à 747 m  
Coordonnées : longitude 3,76 gr et 3,77 gr - latitude 50,66 gr

Les coteaux de l'Avant-Pays savoyard sont classiquement des lieux fréquentés par les botanistes en manque de "petites fleurs" à la sortie de l'hiver. Les reliefs modestes, l'exposition, les substrats calcaires... sont autant de facteurs favorables au démarrage précoce de la végétation. Les boisements, encore dépourvus de feuillage, permettent la recherche de nombreuses espèces verna-les et les falaises réchauffées par les premiers rayons du soleil printanier voient fleurir arbres, arbus-tes et autres plantes thermophiles.

Aussi pour ce premier jour du printemps, nous voilà partis à dix-huit pour un circuit au nord du col de la Crusille, sur le territoire des communes de Gerbaix et Sainte-Marie-d'Alvey. Partant du col, nous montons par un petit chemin dans la charmaie. Les plantes verna-les, dont les particularités biologiques vous ont été présen-tées dans notre précédent bulletin, sont au rendez-vous. Parmi les plus remarquables, citons la nivéole du printemps, la jonquille, la scille à deux feuilles, sans ou-blier les violettes dont l'identification à chaque début de saison botanique est un éternel recommencement.

Arrivés sur la crête vers 700 m d'altitude, nous quittons le chemin principal pour explorer un petit mo-lard rocheux qui offre une vue dégagée sur le bassin du lac d'Aiguebelette. Notre attention est d'abord attirée par la nature de la roche sous nos pieds : un magnifi-que conglomérat de petits galets plutôt blancs cimentés dans une matrice ocre. La forme arrondie des galets, due à une usure mécanique, caractérise ce type de ro-che sédimentaire appelé poudingue. Son origine est à rechercher lors de la formation des Alpes : l'édification des reliefs alpins entraîne un épaissement de la croûte terrestre ; devenue plus lourde, celle-ci s'en-fonce, permettant des avancées de la mer (transgression marine) et le dépôt de roches sédimen-taires. Au milieu de l'ère tertiaire (20 à 30 millions d'an-nées), une mer périalpine s'étend des Bauges à Belley et Saint-Genix-sur-Guiers, au pied des chaînes déjà émergées. C'est dans cette mer que se déposent ces poudingues et les molasses que l'on retrouve actuelle-ment dans les grands synclinaux de Belley, Novalaise, Albens... Sur ce molard, nous identifions, grâce à leurs feuilles caractéristiques, quelques pieds d'*Aconitum an-thora* et une importante population de *Doronicum par-dalianches* (herbe aux panthères). Divers orpins, saxi-frages et fougères s'accrochent sur les rochers.

Reprenant notre chemin, nous traversons un petit plateau où les secteurs décalcifiés sont colonisés par la callune vulgaire. La descente sur le flanc ouest entre des coupes forestières drastiques et des plantations de



*Sedum cepaea* L.  
Dessin extrait de "Flore de l'Afrique du Nord" -  
MAIRE R.

sapins de Douglas nous offre quand même le long du sentier quelques compléments intéressants pour notre relevé d'espèces vernales : la corydale à tubercule plein (*Corydalis solida*) et l'isopyre faux pigamon (*Isopyrum thalictroides*). C'est sur le chemin du retour, dans les talus de la piste forestière et de la route départementale, que nous repérons deux autres plantes peu communes : la drave des murailles (*Draba muralis*) et l'orpin pourpier (*Sedum cepaea*). Leur observation constitue le point d'orgue de cette première sortie botanique de l'année.

### LISTE DES PLANTES OBSERVÉES (d'après les notes de Thierry DELAHAYE, Arthur LEQUAY et Patrice PRUNIER.)

- Abies alba* Miller (sapin blanc)  
*Acer campestre* L. (érable champêtre)  
*Acer opalus* Miller (érable à feuilles d'obier)  
*Aconitum anthora* L. (aconit anthora)  
*Aegopodium podagraria* L. (herbe aux goutteux)  
*Allium ursinum* L. (ail des ours)  
*Anemone nemorosa* L. (anémone des bois)  
*Aquilegia vulgaris* L. (ancolie vulgaire)  
*Arabidopsis thaliana* (L.) Heynh.  
*Arabis turrata* L.  
*Arenaria serpyllifolia* L.  
*Arum maculatum* L.  
*Asplenium adiantum-nigrum* L.  
*Asplenium ceterach* L.  
*Asplenium fontanum* (L.) Bernh.  
*Asplenium ruta-muraria* L.  
*Asplenium scolopendrium* L.  
*Asplenium trichomanes* s.l.  
*Bellis perennis* L. (pâquerette)  
*Betula pendula* Roth (bouleau blanc)  
*Brachypodium sylvaticum* (Hudson) P. Beauv.  
*Bromus erectus* Hudson  
*Buxus sempervirens* L. (buis)  
*Calluna vulgaris* (L.) Hull. (callune vulgaire)  
*Cardamine flexuosa* WWith.  
*Cardamine heptaphylla* (Villars) O. Schulz  
*Cardamine hirsuta* L.  
*Carex digitata* L.  
*Carex pendula* Hudson  
*Carex sylvatica* Hudson  
*Carlina vulgaris* L.  
*Carpinus betulus* L. (charme)  
*Castanea sativa* Miller (châtaignier)  
*Chelidonium majus* L.  
*Clematis vitalba* L.  
*Cornus sanguinea* L. (cornouiller sanguin)  
*Corydalis solida* Schweigger & Koerte  
*Corylus avellana* L. (noisetier)  
*Crataegus monogyna* Jacq. (aubépine à un style)  
*Daphne laureola* L.  
*Dianthus sylvestris* Wulfen (œillet des rochers)  
*Doronicum pardalianches* L.  
*Draba muralis* L. (drave des murailles)  
*Dryopteris filix-mas* (L.) Schott  
*Erophila verna* (L.) Chevall.  
*Euphorbia amygdaloides* L.  
*Euphorbia cyparissias* L.  
*Fagus sylvatica* L. (hêtre)  
*Fragaria viridis* Duchesne  
*Fraxinus excelsior* L. (frêne)  
*Genista tinctoria* L. (genêt des teinturiers)  
*Geranium robertianum* L. (herbe à Robert)  
*Glechoma hederacea* L. (lierre terrestre)  
*Hedera helix* L. (lierre)  
*Helianthemum nummularium* (L.) Miller  
*Helleborus foetidus* L.  
*Heracleum sphondylium* L.  
*Hippocrepis emerus* (L.) Lassen (coronille émérus)  
*Hypericum perforatum* L. (millepertuis perforé)  
*Ilex aquifolium* L. (houx)  
*Isopyrum thalictroides* L. (isopyre faux pigamon)  
*Juniperus communis* L. (genévrier commun)  
*Laburnum anagyroides* Medikus (aubours faux anagyris)  
*Lamium maculatum* L.  
*Lamium purpureum* L.  
*Lathyrus linifolius* (Reichard) Bässer  
*Lathyrus vernus* (L.) Bernh. (gesse printanière)  
*Leucojum vernum* L. (nivéole du printemps)  
*Ligustrum vulgare* L.  
*Lilium martagon* L.  
*Lonicera periclymenum* L. (chèvrefeuille des bois)  
*Lonicera xylosteum* L. (camerisier, chèvrefeuille des haies)  
*Luzula pilosa* (L.) Willd.  
*Melica uniflora* Retz  
*Mercurialis perennis* L.  
*Moehringia muscosa* L.  
*Molinia caerulea* (L.) Moench  
*Narcissus pseudonarcissus* L. (jonquille)  
*Origanum vulgare* L. (marjolaine sauvage)  
*Ornithogalum pyrenaicum* L.  
*Phyteuma spicatum* L.  
*Polypodium interjectum* Shivas  
*Polystichum aculeatum* (L.) Roth  
*Potentilla sterilis* (L.) Garcke  
*Potentilla tabernaemontani* Asch.  
*Primula acaulis* (L.) L.  
*Primula veris* L. (primevère officinale)  
*Prunus avium* L. (merisier)  
*Prunus spinosa* L. (prunellier)  
*Pteridium aquilinum* (L.) Kuhn (fougère aigle)  
*Pseudotsuga menziesii* (Miribel) Franco (sapin de Douglas)  
*Quercus pubescens* Wild. (chêne pubescent)  
*Quercus robur* L. (chêne pédonculé)  
*Ranunculus ficaria* L.  
*Ruscus aculeatus* L. (fragon piquant, petit houx)  
*Salix caprea* L.  
*Saponaria ocymoides* L.  
*Saxifraga paniculata* Miller  
*Scilla bifolia* L.  
*Sedum acre* L.  
*Sedum album* L.  
*Sedum cepaea* L. (orpin pourpier)  
*Sedum sexangulare* L.  
*Sedum telephium* L. (orpin reprise)  
*Sesleria caerulea* (L.) Ard.  
*Solidago virga-aurea* L. (verge d'or)  
*Sorbus aria* (L.) Crantz (alouchier)  
*Stipa calamagrostis* (L.) Wahlenb.  
*Teucrium chamaedrys* L. (germandrée petit chêne)  
*Teucrium scorodonia* L.  
*Tilia platyphyllos* Scop. (tilleul à larges feuilles)  
*Tussilago farfara* L.  
*Veronica beccabunga* L. (cresson de cheval)  
*Veronica hederifolia* subsp. *hederifolia* L.  
*Veronica persica* Poiret  
*Viburnum lantana* L. (viorne lantane)  
*Vinca minor* L. (pervenche)  
*Viola alba* Besser  
*Viola alba* subsp. *scotophylla* (Jordan) Nyman  
*Viola hirta* L.  
*Viola odorata* L.  
*Viola reichenbachiana* Boreau  
*Viola riviniana* L.

## DEUX PLANTES ANNUELLES PEU COMMUNES :

### *DRABA MURALIS* L. ET *SEDUM CEAPEA* L.

#### ANNUELLES OU THÉROPHYTES ?

Si nous nous référons à la définition d'un dictionnaire classique, le "Petit Robert" par exemple, l'adjectif annuel se rapporte à un événement qui dure un an seulement ou qui revient chaque année. S'agissant de la vie d'une plante, cette définition est trop imprécise pour cerner les particularités biologiques de ce type de végétaux. La consultation d'un dictionnaire plus spécialisé comme le récent "Plantes et Champignons" de Bernard BOULLARD précise que cet adjectif caractérise les végétaux dont les processus de développement, de la germination à la maturation des graines, dure moins d'un an. Sous nos climats, la majorité des plantes annuelles germent à la fin de l'hiver et disparaissent à l'automne, laissant derrière elles un stock de graines qui assurera la pérennité de l'espèce.

Le botaniste danois RAUNKIAER a défini un certain nombre de types biologiques selon le mode de protection des organes de survie (surtout les bourgeons) des végétaux durant la mauvaise saison (l'hiver en région tempérée). Ainsi, une plante bulbeuse comme la tulipe, survivant d'une année sur l'autre par l'intermédiaire de bourgeons cachés sous la surface du sol sur le bulbe, est qualifiée de géophyte. Les arbres, dont les bourgeons de survie sont situés sur les branches à plus de 50 cm du sol, sont des phanérophytes. Les plantes annuelles, survivant uniquement sous forme de graines, sont des thérophytes. Ces indications sont fréquemment données dans les flores sous la forme d'un symbole ou d'une lettre, à vous de les repérer. L'ensemble des facteurs écologiques d'un lieu détermine la proportion de chaque catégorie de type biologique. A haute altitude, où la période de végétation se réduit à quelques semaines, les thérophytes ne représentent que 3 ou 4 % de la flore et les phanérophytes (arbres, arbustes et lianes) sont absents.



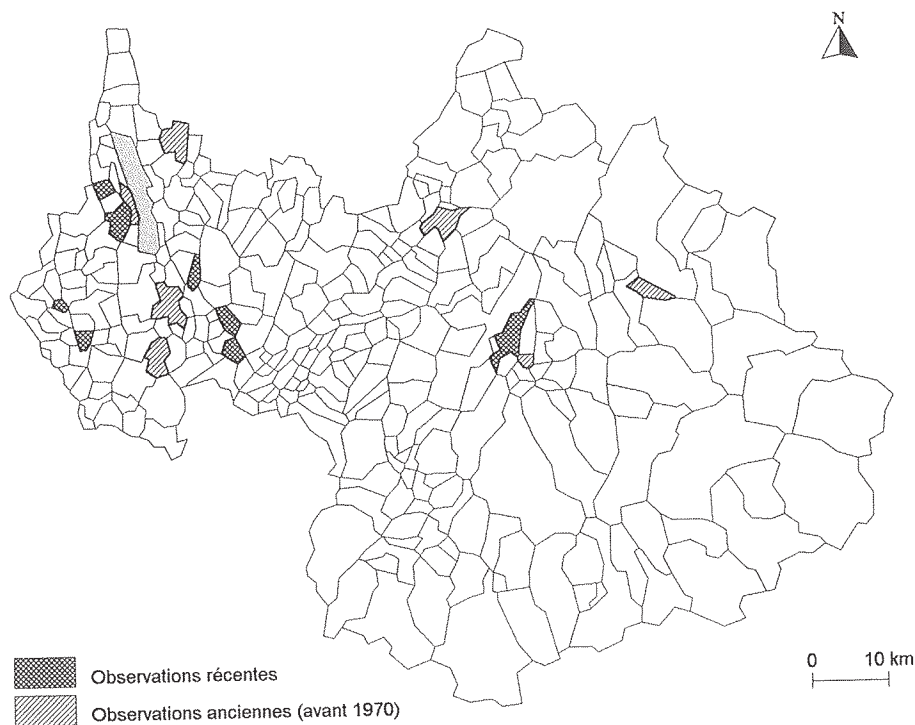
*Draba muralis* L. - Dessin extrait de "Illustrierte Flora von Mitteleuropa" - HEGI G.

#### ***DRABA MURALIS* L. - LA DRAVE DES MURAILLES**

Depuis sept ou huit ans, nous ne connaissons en Savoie qu'une dizaine de localités où nous avons observé la drave des murailles. Ces observations s'échelonnent entre 350 et 870 m d'altitude dans la partie ouest du département. Plusieurs indications bibliographiques anciennes mentionnent également la drave des murailles dans le bassin de Moutiers où elle existe toujours.

Les critères distinctifs de cette espèce sont, outre la couleur blanche des pétales, la présence sur la tige de petites feuilles dentées, embrassantes et de pédicelles fructifères nettement étalés à maturité. Ces derniers portent les silicules, petits fruits secs environ deux fois plus longs que larges bien caractéristiques du genre *Draba*.

## Répartition par commune de *Draba muralis* L. en Savoie.



### ***SEDUM CEPAEA* L. - L'ORPIN POURPIER**

L'orpin pourpier (*Sedum cepaea* L.) est une plante crassulescente haute de 10 à 30 cm. Les feuilles sont planes, entières et généralement verticillées. La tige grêle et ascendante porte une panicule lâche de petites fleurs blanches ou rosées.

Nos connaissances sur sa répartition en Savoie sont encore très fragmentaires. Les indications bibliographiques sont peu nombreuses et anciennes, et, en raison du caractère annuel de cette plante, il n'est pas évident de la retrouver au même endroit d'une année sur l'autre. Nos observations, plus fruits du hasard que résultats de recherches systématiques, se limitent à trois localités toutes situées dans l'Avant-Pays savoyard : Saint-Pierre-de-Curtille, Traize et maintenant Sainte-Marie-d'Alvey. De l'autre côté du Rhône, *Sedum cepaea* est signalé comme assez fréquent dans le bassin de Belley. Il est vraisemblable que des botanistes connaissent d'autres localités de l'orpin pourpier en Savoie. Nous leur serions reconnaissants de bien vouloir nous faire part de leurs observations afin de mieux pouvoir appréhender la répartition de cette espèce. Est-ce réellement une plante rare dans notre département ? Des localités anciennes existent-elles encore ? Quelle est l'évolution de ses populations ?

Et si vous souhaitez partir à sa rencontre, nous vous conseillons de chercher dès le printemps sur les vieux murs, dans les haies, les rochers ombragés, l'orpin pourpier se cache peut-être tout près de chez vous...

### **BIBLIOGRAPHIE**

- BOULLARD B., 1997 - Dictionnaire des plantes et des champignons - ESTEM, Paris - 875 p.  
NETIEN G., 1996 - Complément à la flore lyonnaise - Société Linnéenne de Lyon - 125 p.  
PERRIER DE LA BATHIE E., 1917 - Catalogue raisonné des plantes vasculaires de Savoie - Tome 1 - Mém. Acad. Sci. Belles Lettres & Arts de Savoie - L. Lhomme, Paris - 433 p.  
PIN C., 1894 - Catalogue des plantes observées ou citées aux environs d'Aix-Les-Bains - 2<sup>ème</sup> édition - Bolliet, Aix-Les-Bains - 191 p.



# LA JACINTHE DES BOIS EN SAVOIE : INTRODUCTION HUMAINE OU ARRIVÉE SPONTANÉE ?

Par Daniel JACQUIN

Depuis deux années je surveille une station où j'ai observé une liliacée non signalée en Savoie : la jacinthe des bois. Est-ce une installation spontanée, une plante volontairement introduite dans la nature, ou échappée d'un jardin ?

## DESCRIPTION

Cette jacinthe est une plante vivace de la famille des liliacées. Ses feuilles larges de 6 à 15 mm sont dressées puis étalées. Ses fleurs bleues ou mauves, en forme de petites clochettes penchées ont des tépales soudés à la base. Son inflorescence est en grappe courbée, avec à l'insertion de chaque pédicelle deux petites bractées. Sa hampe florale sèche persiste après la disparition des feuilles.

## BIOTOPE

La jacinthe des bois aime l'ombre des boisements et des haies, au sol assez profond et humide à l'étage collinéen. Près du littoral atlantique, on peut cependant l'observer dans des pelouses.

## TAXONOMIE

La jacinthe des bois possède d'autres dénominations populaires : jacinthe sauvage, petite jacinthe, scille penchée, etc. La taxonomie scientifique est tout aussi variée ; en feuilletant les différentes flores de la bibliothèque de la société, on note les noms suivants : *Hyacinthoides non-scripta* (L.) Chouard ex Rothm. (nom valide actuellement), *Endymion nutans* Dumort., *Endymion non-scriptus* (L.) Garcke, etc.

## LOCALISATION EN SAVOIE

Commune : Avressieux

Lieu-dit : Prévieux

Altitude : 450 m

Coordonnées : longitude 3,7250 gr - latitude 50,6525 gr

La jacinthe des bois fleurit en bordure d'un chemin dans un petit bois non loin d'une source.

## SUIVI DE LA STATION

1<sup>ère</sup> observation : 4 mai 1996, découverte de la station d'Avressieux.

2<sup>ème</sup> observation : avril 1997, vérification de la station.

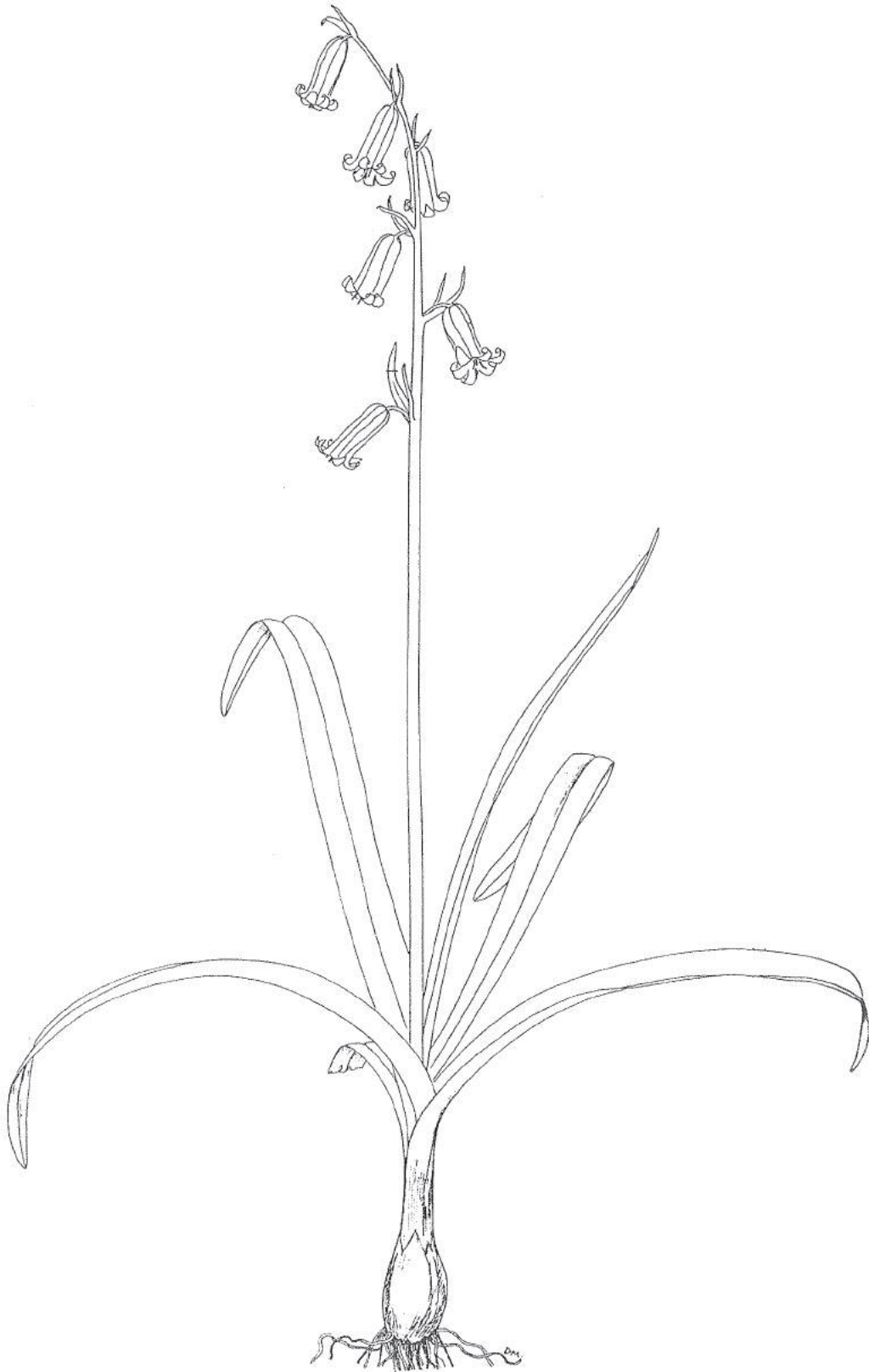
3<sup>ème</sup> observation : 14 mars 1998, la plante n'est pas encore visible.

4<sup>ème</sup> observation : 18 avril 1998, la population comporte 88 inflorescences en pleine floraison sur une surface de 2,40 m sur 1,20 m.

## DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

La jacinthe des bois est une espèce de l'ouest de l'Europe. En France, elle est très commune du Massif Armoricaïn à la Gironde, au Limousin, au Nivernais et aux Ardennes. Les localités où elle est signalée et situées à l'est de ces régions, sont éparées et considérées pour la plupart comme non spontanées ou de spontanéité douteuse.

Malgré son aspect "naturel", sa localisation à Avressieux a vraisemblablement une origine anthropique, mais il sera intéressant de continuer à suivre son évolution. J'ai repéré une autre station au printemps 1998 en contrebas de la route qui mène à Sainte-Marie-d'Alvey depuis le col de la Crusille au milieu de divers restes végétaux évacués des jardins voisins. La taille imposante des plantes et le contexte plaident sans doute, dans ce cas, pour une origine humaine de la station.



*Hyacinthoides non-scripta* (L.) Chouard ex Rothm.  
Dessin de Dominique MANSION extrait  
de la "Flore forestière française" - RAMEAU J.-C. & coll.

**TROIS BELLES SURPRISES**  
**SUR LES COTEAUX SECS D'APREMONT :**  
**LE LASER DE PRUSSE. LA SCORZONÈRE D'ESPAGNE ET**  
**LA CRÉPIDE RONGÉE**  
**COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 23 MAI 1998**

Par Thierry DELAHAYE et Arthur LEQUAY

Commune : Apremont  
Lieu-dit : ravin du ruisseau des Petits Bachats  
Altitude : 500 m à 740 m  
Coordonnées : longitude 4,00 gr et 4,01 gr - latitude 50,55 gr

Les orchidées espérées pour cette sortie nous laisseront un peu sur notre faim mais les coteaux secs d'Apremont parcourus en ce samedi après-midi par une bise violente seront à la hauteur de nos espérances botaniques. Nous nous retrouvons à 19 sociétaires en compagnie de notre ami Philippe PELLICIER de la société de Moutiers qui nous éclairera pour plus d'une détermination. Nous débutons notre herborisation dans les lacets de la route vers 500 m d'altitude au-dessus du hameau Le Villard. Toute notre balade se déroulera sur le même substrat géologique : des calcaires lités avec des bancs marneux valanginiens du crétacé inférieur (135 millions d'années). Ces terrains sont relativement imperméables et l'eau, en ruisselant, creuse de profondes rigoles dans les secteurs dénudés. Il est possible de scinder l'itinéraire suivi en trois parties bien distinctes, en voici les principales caractéristiques.

#### **LES TALUS AU-DESSUS DU VILLARD**

L'aphyllante de Montpellier nous accueille de ses jolies corolles bleues. Cette petite liliacée qui égaie les garrigues méditerranéennes se situe ici en limite septentrionale de son aire de répartition. Ces talus sont habituellement riches en orchidées et plus particulièrement en ophrys. Est-ce la sécheresse de juin 1997 qui a décimé les troupes ? Toujours est-il que nous devons nous "contenter" de quelques céphalanthères, orchis pyramidaux et d'un limodore à feuilles avortées qui dresse sa tige violet foncé à l'abri d'un buisson. Deux fabacées rares en Savoie s'offrent à nos regards : *Dorycnium herbaceum* et *Chamaecytisus hirsutus*. Les toutes petites corolles blanches de la première sont tellement abimées par la sécheresse que l'on ne peut distinguer la tache noire de la carène. La seconde possède des fleurs jaunes qui virent rapidement au marron. Nous observons également quelques rosettes de carlines à feuilles d'acanthé (*Carlina acanthifolia*).

#### **LE RAVIN DU RUISSEAU DES PETITS BACHATS**

Nous passons rapidement entre prés et vignes désherbées pour aborder le sentier longeant le ravin où coule le ruisseau des Petits Bachats. La présence du pin sylvestre accompagné de nouveau de l'aphyllante de Montpellier et du dorycnium herbacé témoigne de l'ambiance thermophile du site. Toutefois, à la faveur de terrains marneux, des plantes appréciant également les sols humides voisinent avec celles préférant les terrains secs : la molinie bleue et le choin noirâtre sont présents, un aulne blanc pousse en compagnie d'un amélanchier à feuilles ovales et les trois espèces de globulaires présentes en Savoie, aux exigences écologiques pourtant différentes, se côtoient sur quelques mètres.

Dans une petite dépression, nous observons les très longues feuilles de la grande aunée (*Inula helenium*). Un chalet abandonné n'est pas très loin, il s'agit certainement d'une station submontanée. Cette plante a été utilisée jadis pour ses nombreuses propriétés médicinales.

#### **LA ROUTE DU COL DU GRANIER**

Nous retrouvons la route forestière qui monte au col du Granier et c'est sur ses bordures que nous aurons nos plus belles surprises. Le cirse tubéreux est au rendez-vous. A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le docteur CHABERT déplorait sa raréfaction due à l'arrachage systématique : la plante étant

comestible, les grandes famines des années 1870 en étaient la cause. Un peu plus loin, la gesse noire porte, sur une tige élancée, des inflorescences de fleurs rouge sombre. Son nom provient du noircissement de toutes les parties de la plante au séchage. Deux astéracées attirent également notre attention. Une ressemble à un salsifis. Les bractées inégales et les longues feuilles étroites orientent notre détermination vers *Scorzonera hispanica* que personne du groupe ne connaît. Il s'agit d'une forme sauvage du salsifis noir, cultivé pour sa racine pivotante.

L'autre découverte, tout aussi remarquable, concerne *Crepis praemorsa* dont l'identification n'a pu se réaliser que le soir, de retour à la maison. Nous présenterons ci-dessous cette espèce peu commune en Savoie. Autre intrigue : une rosette de feuilles bipennatiséquées appartenant sans aucun doute à une apiacée. Le nom de laser de Prusse est avancé. Il nous a fallu attendre cette fois le mois d'août pour confirmer notre détermination à l'aide des fleurs et des fruits. A noter que ces trois dernières plantes : *Scorzonera hispanica*, *Crepis praemorsa* et *Laserpitium prutenicum* étaient déjà signalées dans ce secteur au début du XX<sup>ème</sup> siècle par Eugène PERRIER DE LA BATHIE. Il convient de souligner qu'à l'époque, le col du Granier était dénommé "col du Frêne sur Apremont".

Le terme de la sortie est atteint lorsque nous arrivons à une petite station d'asperge à feuilles étroites repérée par Arthur. Cette liliacée peu fréquente croît ici à côté d'un véritable bouquet d'or de genêt d'Allemagne dont d'ailleurs personne n'oserait faire un bouquet tant il est piquant.

Cette balade très variée sur les coteaux d'Apremont aura permis à chacun de parfaire ses connaissances botaniques dans une ambiance chaleureuse et studieuse.

## LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Thierry DELAHAYE, Arthur LEQUAY et Philippe PELLICIER.)

*Acer campestre* L. (érable champêtre)  
*Acer opalus* Miller (érable à feuilles d'obier)  
*Acer pseudoplatanus* L. (érable sycomore)  
*Aceras anthropophorum* (L.) Aiton (acéras homme pendu)  
*Alnus incana* (L.) Moench (aulne blanchâtre)  
*Amelanchier ovalis* Medikus (néflier des rochers)  
*Anacamptis pyramidalis* (L.) Rich. (orchis pyramidal)  
*Anthoxanthum odoratum* L. (flouve odorante)  
*Aphyllanthes monspeliensis* L. (aphyllanthe de Montpellier)  
*Arctostaphylos uva-ursi* (L.) Sprengel  
*Asparagus tenuifolius* Lam. (asperge à feuilles étroites)  
*Aster bellidiastrum* (L.) Scop.  
*Berberis vulgaris* L. (épine-vinette)  
*Betula pendula* Roth (bouleau blanc)  
*Blackstonia perfoliata* (L.) Hudson  
*Brachypodium pinnatum* (L.) P. Beauv.  
*Briza media* L.  
*Bromus erectus* Hudson  
*Bupthalmum salicifolium* L.  
*Bupleurum falcatum* L.  
*Buxus sempervirens* L. (buis)  
*Calluna vulgaris* (L.) Hull. (callune vulgaire)  
*Campanula rotundifolia* L.  
*Carex caryophyllea* Latour.  
*Carex flacca* Schreber  
*Carex halleriana* Asso  
*Carex humilis* Leysser  
*Carex montana* L. (laiche des montagnes)  
*Carex panicea* L.  
*Carex tomentosa* L.  
*Carlina acanthifolia* All. (carline à feuilles d'acanthé)  
*Carlina acaulis* L.  
*Carlina vulgaris* L.  
*Carpinus betulus* L. (charme)  
*Centaurea jacea* L.  
*Cephalanthera damasonium* (Miller) Druce  
*Cephalanthera longifolia* (L.) Fritsch (céphalanthère à longues feuilles)  
*Chamaecytisus hirsutus* (L.) Link (petit cytise hérissé)  
*Cirsium tuberosum* (L.) All. (cirse tubéreux)  
*Clematis vitalba* L.  
*Colchicum autumnale* L.  
*Convallaria majalis* L.  
*Cornus sanguinea* L. (cornouiller sanguin)



*Scorzonera hispanica* L.  
 Dessin extrait de "Illustrierte Flora von Mitteleuropa" - HEGI G.

*Coronilla minima* L. (petite coronille)  
*Cotoneaster nebrodensis* (Guss.) K. Koch  
*Crataegus monogyna* Jacq. (aubépine à un style)  
*Crepis praemorsa* (L.) F.L. Walth. (crépide rongée)  
*Cypripedium calceolus* L. (sabot de Vénus)  
*Dactylis glomerata* L.  
*Dactylorhiza maculata* (L.) Soo (orchis tacheté)  
*Daphne laureola* L.  
*Dianthus carthusianorum* L. (œillet des Chartreux)  
*Dorycnium herbaceum* Villars (dorycnium herbacé)  
*Epipactis atrorubens* (Hoffm.) Besser  
*Equisetum telmateia* Ehrh.  
*Eryngium campestre* L.  
*Euphorbia cyparissias* L.  
*Euphorbia dulcis* L.  
*Euphorbia verrucosa* L.  
*Festuca arundinacea* Schreber (fétuque faux roseau)  
*Frangula alnus* Miller (bourdaine)  
*Fraxinus excelsior* L. (frêne)  
*Fumana procumbens* (Dun.) Gren. & Godron  
*Galium album* Miller (gaillet blanc)  
*Galium aparine* L.  
*Galium boreale* L.  
*Galium glaucum* L.  
*Gallium pumilum* Murray  
*Galium verum* L.  
*Genista germanica* L.  
*Genista tinctoria* L. (genêt des teinturiers)  
*Gentiana angustifolia* Villars (gentiane à feuilles étroites)  
*Gentiana lutea* L.  
*Gentiana verna* L. (gentiane printanière)  
*Geranium sanguineum* L.  
*Globularia bisnagarica* L.  
*Globularia cordifolia* L. (globulaire à feuilles en cœur)  
*Globularia nudicaulis* L. (globulaire à tige nue)  
*Gymnadenia conopsea* (L.) R. Br. (orchis moucheron)  
*Gypsophila repens* L.  
*Helictotrichon pubescens* (Hudson) Pilger  
*Hieracium bifidum* aggr.  
*Hieracium piloselloides* Villars  
*Hieracium staticifolium* All. (épervière à feuilles de statice)  
*Hippocrepis comosa* L.  
*Hippocrepis emerus* (L.) Lassen (coronille émérus)  
*Holcus lanatus* L.  
*Hypochaeris maculata* L. (porcelle tachetée)  
*Inula helenium* L. (grande aunée)  
*Inula salicina* L.  
*Juncus inflexus* L. (jonc courbé)  
*Juniperus communis* L. (genévrier commun)  
*Knautia arvensis* (L.) Coult. (knautie des champs)  
*Laburnum anagyroides* Medikus (aubours faux anagyris)  
*Laserpitium gallicum* L.  
*Laserpitium latifolium* L.  
*Laserpitium prutenicum* L. (laser de Prusse)  
*Laserpitium siler* L.  
*Lathyrus niger* (L.) Bernh. (gesse noire)  
*Leontodon hispidus* L. (liondent hispide)  
*Leucanthemum vulgare* aggr. (marguerite)  
*Ligustrum vulgare* L.  
*Limodorum abortivum* (L.) Sw. (limodore à feuilles avortées)  
*Linum catharticum* L.  
*Linum tenuifolium* L.  
*Listera ovata* (L.) R. Br. (listère ovale)  
*Lotus corniculatus* L.  
*Lotus maritimus* L.  
*Maianthemum bifolium* (L.) F. W. Schmidt  
*Medicago sativa* L.  
*Melittis melissophyllum* L. (mélitte à feuilles de mélisse)  
*Molinia arundinacea* Schrank (molinie faux roseau)  
*Onobrychis viciifolia* Scop. (sainfoin)  
*Ononisatrix* L. (bugrane jaune)  
*Ononis repens* L.

*Ononis spinosa* L. (bugrane épineuse)  
*Ophrys apifera* Hudson (ophrys abeille)  
*Ophrys araneola* Reichb.  
*Ophrys insectifera* L. (ophrys mouche)  
*Orchis militaris* L. (orchis militaire)  
*Orchis purpurea* Hudson (orchis pourpré)  
*Origanum vulgare* L. (marjolaine sauvage)  
*Ornithogalum umbellatum* L. (dame d'onze heures)  
*Orobanche gracilis* Smith  
*Pastinaca sativa* L. (panais cultivé)  
*Peucedanum cervaria* (L.) Lapeyr.  
*Pinus sylvestris* L. (pin sylvestre)  
*Platanthera bifolia* (L.) Rich. (platanthère à deux feuilles)  
*Platanthera chlorantha* (Custer) Reichb.  
*Poa pratensis* L.  
*Polygala calcarea* F. Schultz (polygala des sols calcaires)  
*Polygala chamaebuxus* L.  
*Polygala vulgaris* L.  
*Polygonatum odoratum* (Miller) Druce (sceau de Salomon)  
*Populus alba* L.  
*Populus tremula* L. (tremble)  
*Potentilla erecta* (L.) Rausch.  
*Prunus avium* L. (merisier)  
*Pteridium aquilinum* (L.) Kuhn (fougère aigle)  
*Pyrus communis* L. (poirier)  
*Quercus petraea* (Mattuschka) Liebl. (chêne sessile)  
*Quercus pubescens* Wild. (chêne pubescent)  
*Ranunculus acris* L. (renoncule acre)  
*Robinia pseudoacacia* L.  
*Rosa canina* L.  
*Rubia peregrina* L. (garance voyageuse)  
*Rumex acetosa* L. (rumex oseille)  
*Salix caprea* L.  
*Salix purpurea* L. (saule poupre)  
*Salvia pratensis* L. (sauge des prés)  
*Sanguisorba minor* Scop.  
*Sanicula europaea* L.  
*Scabiosa columbaria* L.  
*Schoenus nigricans* L. (choin noirâtre)  
*Scorzonera hispanica* L. (scorzonère d'Espagne)  
*Senecio erucifolius* L.  
*Serratula tinctoria* L. (serrate des teinturiers)  
*Sesleria caerulea* (L.) Ard.  
*Silene nutans* L.  
*Sonchus asper* (L.) Hill  
*Sorbus aria* (L.) Crantz (alouchier)  
*Succisa pratensis* Moench (succise des prés)  
*Tamus communis* L. (herbe aux femmes battues)  
*Teucrium chamaedrys* L. (germandrée petit chêne)  
*Teucrium montanum* L.  
*Tofieldia calyculata* (L.) Wahlenb. (tofieldie à calicule)  
*Tragopogon pratensis* L. (salsifis des prés)  
*Trifolium montanum* L.  
*Trifolium pratense* L.  
*Trifolium rubens* L.  
*Tussilago farfara* L.  
*Valeriana montana* L. (valériane des montagnes)  
*Viburnum lantana* L. (viorne lantane)  
*Vicia sativa* L.  
*Vincetoxicum hircundinaria* Medikus (dompte venin)



## LES TROIS BELLES SURPRISES

L'observation des trois plantes suivantes : le laser de Prusse (*Laserpitium prutenicum* L.), la scorzonère d'Espagne (*Scorzonera hispanica* L.) et la crépide rongée (*Crepis praemorsa* (L.) F.L. Walther) suscita un vif intérêt au cours de la sortie car aucun des participants ne connaissait ces espèces. L'identification de la scorzonère d'Espagne ne posa pas de réelle difficulté sur le terrain, par contre celle des deux autres plantes demanda une confirmation à l'aide d'autres flores.

Ces observations ne constituent pas vraiment une nouveauté puisque, curieusement, ces trois espèces que nous découvrons sont connues et signalées dans la bibliographie depuis plus d'un siècle dans ce secteur. A ce propos, il est amusant de suivre dans la littérature le cheminement d'une observation. Examinons le cas du Laser de Prusse :

- VILLARS, dans son "Histoire des plantes du Dauphiné", publiée en 1787 !, indique déjà le laser de Prusse "sur le col du Frêne sur les frontières de la Savoie, en y allant par Entremont."

- MUTEL (1848) dans sa "Flore du Dauphiné" copie VILLARS : "Col du Frêne allant en Savoie par Entremont."

- Environ un siècle après les observations de VILLARS, la Savoie est rattachée à la France et VERLOT (1872), dans le "Catalogue raisonné des plantes vasculaires du Dauphiné", adapte le texte de VILLARS : "Col du Frêne près les confins de l'Isère et de la Savoie (Villars)."

- BOUVIER (1882), dans sa "Flore des Alpes de la Suisse et de la Savoie", reprend cette indication dont il attribue la paternité au botaniste HUGUENIN : "Col du Frêne au-dessus d'Apremont près Chambéry (Huguenin)."

- CARRIOT (1889), dans une des nombreuses éditions de son "Etude des fleurs", localise la plante en Savoie sans préciser l'origine de la donnée : "Entre Apremont et le col du Frêne."

- Quelques années ensuite, PIN (1894), dans le "Catalogue des Plantes observées ou citées aux environs d'Aix-les-Bains", signale la plante au même endroit en citant BOUVIER : "Col du Frêne sur Apremont (Bouvier)."

- PERRIER (1917), dans le "Catalogue raisonné des plantes vasculaires de Savoie", redonne toujours la même information en précisant toutefois qu'il a lui même récolté la plante à cet endroit : "Col du Frêne sur Apremont !."

Un rat de bibliothèque ajouterait sans aucun doute encore quelques lignes à ce bref historique. Quelqu'un connaissait-il le laser de Prusse au col du Frêne avant D. VILLARS ? En plus de deux siècles, quels sont les botanistes qui ont réellement vu cette plante au col du Frêne devenu depuis le col du Granier ? Cela n'a pas beaucoup d'importance. Par contre, puisque cette espèce a réussi à se maintenir depuis tant d'années sur les pentes du Mont Granier, il serait vraiment regrettable que ce soit les botanistes du XXI<sup>ème</sup> siècle tout proche qui doivent constater la disparition de ce laser en Savoie. D'autant plus qu'il est aujourd'hui protégé par la loi française dans toute la région Rhône-Alpes. Il semble apprécier les talus marneux et argileux bien exposés où prospère, par exemple, la molinie bleue. La fermeture des milieux, consécutive à la progression de la forêt, menace aujourd'hui les quelques stations que nous avons parcourues. La plante paraît pouvoir trouver refuge sur les talus de route à condition que ceux-ci ne soient pas traités chimiquement et soient fauchés à une date compatible avec la reproduction de l'espèce. En effet *Laserpitium prutenicum* L. est une plante habituellement bisannuelle (quelquefois vivace) : une fauche systématiquement répétée avant la maturation des graines finirait par éliminer la plante des talus. Parmi les autres ombellifères présentes dans les mêmes milieux (*Daucus carota* L., *Peucedanum cervaria* (L.) Lapeyr., etc.), le laser de Prusse se distingue par sa tige anguleuse et couverte de poils raides, ainsi que par les bractées de l'involucre et de l'involucelle réfléchies et largement scarieuses au bord. A noter pour conclure sur *Laser prutenicum* qu'il existe une sous-espèce *dufourianum* (Rouy & Cam.) Br.-Bl. qui se rencontre dans le sud-ouest de la France et le nord-ouest de l'Espagne.



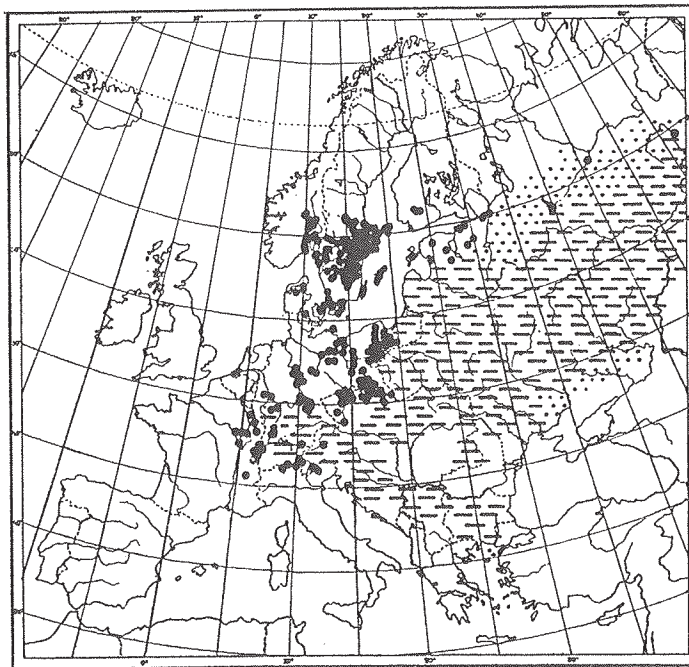
*Laserpitium prutenicum* L.  
Dessin de Mlle KASTNER extrait de la  
"Flore de la France" - COSTE H.

Nous ne nous amuserons pas à faire le même historique à propos des observations de la scorzonère d'Espagne et de la crépide rongée en Savoie.

Notons pour *Scorzonera hispanica* L. qu'il s'agit d'une plante qui a souvent été cultivée depuis la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle pour sa racine comestible et diverses propriétés médicinales. Plusieurs sous-espèces ou variétés de cette plante ont été décrites. Nous n'avons pas récolté, au cours de la sortie, d'échantillon qui auraient pu nous permettre d'affiner la détermination de cette scorzonère. D'après les auteurs comme PERRIER, il s'agirait en Savoie de la subsp. *glastifolia* (Willd.) Arcang.. Le type correspondant à la plante alimentaire n'existerait pas à l'état spontané en Savoie. De ce fait, l'utilisation par l'homme du "salsifis noir" induit toujours des interrogations sur sa spontanéité dans une localité. Les quelques pieds que nous avons pu observer sur les talus de la route du Granier n'ont certes vraisemblablement pas été plantés à cet endroit précis mais témoignent peut-être d'anciennes cultures dans ce secteur. Des recherches complémentaires seraient à effectuer sur ce sujet. Il s'agit peut-être aussi d'une station tout à fait spontanée. La plante fleurit sur des talus secs, bien exposés en compagnie d'autres plantes de lisières, de fruticées<sup>1</sup>, de boisements thermophiles, dans une situation écologique tout à fait en adéquation avec les paramètres décrits dans les flores. L'espèce *Scorzonera hispanica* L., pris dans son sens le plus large, partage avec les autres scorzonères des bractées de taille inégale, disposées sur deux rangs. Les fleurs sont portées sur une tige feuillée.

La diversité de la flore savoyarde est souvent évoquée à travers des espèces arctico-alpines ou des plantes méditerranéennes mais plus rarement grâce à des espèces dont notre région constitue la limite occidentale de leur aire de répartition. C'est précisément le cas de *Crepis praemorsa* (L.) F.L. Walth. qui est une espèce répandue dans une grande partie de l'Europe et en limite d'aire dans l'est de la France (voir la carte ci-dessous).

Sur le terrain, nous avons un peu hésité pour déterminer cette composée. Est-ce une des innombrables formes intermédiaires des *Hieracium* ou un représentant d'un autre genre ? Cela n'a rien de rationnel mais la plante que nous avons devant les yeux n'a pas "l'allure" d'un *Hieracium*. Doute bien vite confirmé puisque, sous la loupe, les fruits



Répartition de *Crepis praemorsa* (L.) F.L. Walth. en Europe  
Extrait de "Illustrierte Flora von Mitteleuropa" - HEGI G.

sont rétrécis au sommet et surmontés d'un petit bec portant les soies. Il s'agit d'un *Crepis*. Une fois le genre reconnu, l'identification complète ne pose plus de problème. Ce *Crepis* est en effet bien caractérisé par des feuilles toutes radicales groupées en rosette et par des capitules jaune pâle, nombreux et groupés en grappe allongée.

La crépide rongée ne semble pas avoir suscité beaucoup l'attention des botanistes régionaux ces dernières années. Elle ne figure sur aucune liste rouge ou liste de protection dans la région Rhône-Alpes. Pourtant, à notre connaissance, les indications en Savoie et dans les départements voisins sont rarissimes :

- Ain : une indication ancienne au Colombier du Bugey. La réactualisation prochaine du catalogue de la flore de l'Ain nous apportera peut-être des précisions sur sa répartition dans ce département.

- Haute-Savoie : deux indications datant du début du XX<sup>ème</sup> siècle.

- Savoie : quatre localisations à savoir le Mont Corsuet, le col du Frêne sur Apremont, le Mont

<sup>1</sup> fruticée : végétation ouverte constituée d'arbustes entre lesquels subsistent quelques plages herbeuses limitées en surface.

Joigny et l'Arclusaz. A l'exception de notre observation à Apremont, les autres localités non pas été revues récemment.

La plante fait défaut dans les autres départements rhônalpins et mériterait donc largement d'être protégée.

Les trois espèces évoquées ci-dessus, compte tenu de leur rareté en Savoie, constituent une fraction intéressante de notre patrimoine floristique. Il paraît essentiel qu'un suivi des localités repérées au cours de notre sortie puisse être effectué dans les prochaines années, ainsi que des prospections complémentaires d'une part sur les localisations anciennes et d'autre part sur l'ensemble du secteur des contreforts du Mont Granier où d'autres localisations que celles que nous avons redécouvertes existent forcément. La lecture de cet article suscitera nous l'espérons l'attention des botanistes au cours de leurs prospections à venir.



*Crepis praemorsa* (L.) F.L. Walther  
Dessin extrait de "Illustrierte Flora von Mitteleuropa" - HEGI G.

## BIBLIOGRAPHIE

- BOUVEYRON L., 1959 - Catalogue de la flore de l'Ain - Société des Naturalistes et Archéologues de l'Ain, Bourg-en-Bresse - 156 p.
- BOUVIER L., 1882 - Flore des Alpes de la Suisse et de la Savoie - Trembley, Genève - 812 p.
- CARIOT A., SAINT-LAGER J.-B., 1889 - Etude des fleurs. Botanique élémentaire, descriptive et usuelle renfermant la flore du bassin moyen du Rhône et de la Loire - Tome 2, 8<sup>ème</sup> édition - Vitte & Perrussel, Lyon - 1004 p.
- DUPONT P., 1990 - Atlas partiel de la flore de France - Muséum national d'histoire naturelle, Paris - 442 p.
- CHARPIN A., JORDAN D., 1992 - Catalogue floristique de la Haute-Savoie - Tome 2 - Mémoire de la Société Botanique de Genève, Genève - pp. 183-565.
- MUTEL A., 1848 - Flore du Dauphiné - Vellot & Cie, Grenoble - 2<sup>ème</sup> édition - 768 p.
- PERRIER DE LA BATHIE E., 1917 - Catalogue raisonné des plantes vasculaires de Savoie - Tome 1 - Mém. Acad. Sci. Belles Lettres & Arts de Savoie - L. Lhomme, Paris - 433 p.
- PIN C., 1894 - Catalogue des plantes observées ou citées aux environs d'Aix-Les-Bains - 2<sup>ème</sup> édition - Bolliet, Aix-Les-Bains - 191 p.
- VERLOT J.-B., 1872 - Catalogue raisonné des plantes vasculaires du Dauphiné - Prudhomme, Grenoble - 408 p.
- VILLARS D., 1787 - Histoire des plantes du Dauphiné - Tome 2 - D. Villars & les libraires, Grenoble ; Perisse, Piestre & De La Molière, Lyon ; Prévost, Paris - 690 p.

## JOIES ET DOUTES D'UN BOTANISTE AMATEUR

Par Arthur LEQUAY

Depuis plusieurs années, je cherchais vainement en Savoie une violette assez peu courante : la violette des coteaux (*Viola collina* Besser).

### 25 mars 1996

PERRIER DE LA BATHIE citant cette violette à Saint-Martin-d'Arc, j'y dirige mes pas. Je cherche au-dessus du village, à ses abords, dans les lieux encore un peu clairs. Je suppose qu'au début du siècle, toutes les parties peu pentues étaient cultivées ou pâturées et que, le long des talus ou des haies, cette jolie petite violette devait exister, mais en ce début du printemps, rien !

Reprenant la voiture, je monte par la route du col du Télégraphe. D'un assez vaste parking, j'aperçois un chemin qui descend, je m'arrête. "Probablement l'ancien chemin du col" me dis-je. Je le prends, mais le bois est bien trop sombre. Tiens, là devant, on dirait une clairière. Mais oui, des travaux ont été réalisés pour une prise d'eau, et là que vois-je, c'est bien elle !

Et me voilà à quatre pattes examinant le spécimen : petite fleur bleuâtre, éperon court, stipules étroites et poilues. Je ne me suis pas trompé. Je saisis l'appareil photo et à genoux, à plat ventre, à contre-jour, je fixe à jamais l'individu : *Viola collina* est dans la boîte. Je suis heureux !

Depuis, je l'ai cherchée ailleurs, sans succès.

Reprenant le catalogue de PERRIER DE LA BATHIE, je vois qu'il l'a trouvée à Saint-Jean-de-Maurienne, aux Roches Noires. Après un examen de la carte, je localise les Roches Noires, mais comment y accéder ? Voyons, ce doit être possible par Villargondran et la route d'Albiez.

### 3 mars 1998

Je m'arrête à la sortie de Villargondran. Il y a de la place dans un virage et un ancien chemin s'y profile. Je monte. Les anciens ne craignaient pas les pentes ; bon sang, que certaines parties sont raides ! *Viola odorata*, *Viola suavis*, je suis surpris de constater comme cette dernière est abondante en Maurienne. Je continue à monter et me retrouve sur la route. Plus loin, dans l'herbe sèche, on devine une sente, je m'y engage et, longeant le bois, quelques centaines de mètres plus loin, j'aperçois une pancarte de l'Office National des Forêts : Forêt domaniale - Série des Roches Noires.

J'y suis. Il y a même un sentier taillé dans la pente très raide. Je le prends. Par endroits, les schistes noirs sont mis à nus, lavés par les eaux.



*Viola collina* Besser - Dessin extrait de  
"Illustrierte Flora von Mitteleuropa" - HEGI G.

Tantôt le terrain est formé de schistes noirs absolument lessivés, tantôt d'éboulis très fins de ces schistes dégradés. Parfois le sentier n'existe plus, il faut franchir ces éboulis où le pied enfonce. Tout à coup, je m'arrête. Qu'est-ce que c'est que ce buisson ? Je cueille une branche. Il me semble avoir déjà vu cela ! Je cherche sur le sol un reste de feuille, rien. Ces arbustes poussent dans une pente très raide. Et tout à coup, là, au bout d'une brindille, une gousse ou plutôt ce qu'il en reste. Ça y est, j'ai trouvé : une bugrane et en pareil buisson, ce ne peut être qu'*Ononis fruticosa*, la bugrane buissonnante. Quelle découverte !

Je connais bien la station de Chignin, j'ai cherché sans succès celle d'Apremont indiquée par PERRIER DE LA BATHIE et voilà, j'ai la joie d'en découvrir une nouvelle de grande étendue.

Je rentre à la maison et le soir, pointe sur la carte l'endroit précis de ma trouvaille.

En songeant à l'écologie de la plante, je m'interroge. Cette plante du midi est en Savoie à la limite septentrionale de son aire et ne se développe que dans les lieux chauds, bien exposés. Aux Roches Noires, elle s'est implantée en plein nord, n'apercevant le soleil qu'aux beaux jours de l'été. Je cherche des renseignements et lis, sur la "*Flore Forestière Française*" : "Utilisée pour stabiliser des pentes sensibles à l'érosion (Alpes du sud)". Ma conclusion est simple : *Ononis fruticosa* a été introduite lors de travaux de la R.T.M. (Restauration des Terrains en Montagne). Je demande à nos deux amis Jean PISOT et André COLLAS de rechercher si cette plante a été introduite. Ils trouvent la date des travaux, les premiers ont eu lieu au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Jean PISOT, fouinant dans les archives, arrive même à retrouver la liste des arbres et plantes introduites... mais pas d'*Ononis fruticosa* !

Alors... ?

Continuant mes recherches dans la documentation, je trouve dans "Notes sur les plantes nouvelles ou peu connues de la Savoie" de A. SONGEON et E. PERRIER daté de 1859 : *Viola collina* "dans les bois au-dessous de la Roche Noire près de Saint-Jean-de-Maurienne", mais aucune mention d'*Ononis*... A cette époque, les travaux de la R.T.M. n'avaient pas débuté, aucun sentier n'existait dans les schistes très raides et inaccessibles, le mystère reste entier.

**29 mai 1998**

Je retourne aux Roches Noires et photographie *Ononis fruticosa* en fleurs. Magnifique !

Il me faudra prospector la base des Roches Noires en mars prochain dans l'espoir d'y trouver la violette des coteaux.



*Ononis fruticosa* L.  
Dessin de Dominique MANSION extrait  
de la "Flore forestière française"



# **HERBORISATION DANS LE MARAIS DES VILLARDS A LA BIOLLE :**

## **TABIEAU SYNOPTIQUE DES PLANTES RARES ET PROTEGÉES**

### **COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 20 JUIN 1998**

Par Thierry DELAHAYE

Commune : La Biolle  
Lieu-dit : Les Villards  
Altitude : 415 m  
Coordonnées : longitude 3,98 gr - latitude 50,84 et 50,85 gr

Nous nous retrouvons, en cette veille de l'été, à 25 sociétaires pour herboriser, sous un soleil de plomb, dans le marais des Villards, sur la commune de La Biolle dans l'Albanais. Cette commune abrite sur son territoire deux grandes zones humides très intéressantes du point de vue naturaliste : le marais des Villards (44 ha) et le marais du Parc (18 ha), situé environ 1 km plus au nord. Ces deux marais sont installés dans des dépressions d'origine glaciaire, imperméabilisées par des dépôts argileux. Des sondages pédologiques réalisés dans le marais des Villards ont révélé la présence dans le sous-sol de lentilles de craie lacustre, témoignant de l'existence ancienne d'un plan d'eau. La végétation palustre a entraîné la formation de tourbe dont l'épaisseur dépasse deux mètres dans la partie centrale du marais des Villards.

#### **DES ZONES HUMIDES REMARQUABLES ET PROTÉGÉES**

L'intérêt naturaliste des marais de La Biolle, tant pour la flore que pour la faune (oiseaux, papillons, libellules, ...) est connu depuis plusieurs dizaines d'années. A l'initiative des associations de protection de la nature, le Préfet de la Savoie a protégé ces deux marais par un arrêté préfectoral de protection de biotope en 1992, reconnaissant ainsi la valeur biologique de ces sites et la nécessité de préserver, dans l'aménagement du territoire un espace favorable à la flore et à la faune spécifiques des zones humides. Rappelons ici que l'arrêté préfectoral de protection de biotope est une mesure réglementaire relativement simple à mettre en œuvre et qui a pour objectif de préserver l'intégrité de milieux de vie (biotopes) hébergeant des espèces végétales ou animales protégées ou rares. Les différentes activités (agricoles, forestières, cynégétiques, ...) qui peuvent continuer à s'exercer au sein du périmètre protégé sont définies dans les articles de l'arrêté préfectoral. A titre d'exemple, un des objectifs de la protection des marais de La Biolle est de maintenir un des derniers sites de nidification en Savoie du courlis cendré, un échassier de taille moyenne facilement identifiable grâce à son long bec courbe. Afin de garantir la tranquillité de cet oiseau en période de reproduction, la pénétration dans le marais proprement dit est interdite du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> juillet. Pour effectuer cette herborisation, nous avons donc sollicité l'autorisation du Préfet qui nous l'a accordée à titre exceptionnel et uniquement pour la journée du 20 juin 1998 (en fin de période sensible pour le dérangement du courlis).

#### **DES ZONES HUMIDES GÉRÉES SOUS LE SIGNE DU PARTENARIAT**

Si elle est bien souvent indispensable, la protection réglementaire d'un marais n'est généralement pas suffisante pour préserver durablement toute la diversité biologique qu'il peut héberger. Naturellement, une zone humide évolue au fil des ans : elle passe progressivement d'un plan d'eau à des prairies humides, pour finalement se transformer en un boisement. Les plantes et les animaux qui fréquentent cet espace changent également au cours de ce processus d'atterrissement. Partant de la constatation que, pour de multiples raisons, l'homme a détruit de nombreuses zones humides existantes et bloqué les processus de création de nouvelles zones humides, si nous voulons conserver la faune et la flore typiques des marais, il s'avère maintenant nécessaire d'intervenir, parfois un peu artificiellement, pour maintenir des biotopes variés correspondant aux différents stades d'évolution d'un marais.

Une animation et des propositions scientifiques et techniques pour la gestion du marais ont été effectuées par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie auprès de la commune et des utilisateurs du marais. Elles s'orientent autour de trois objectifs principaux :

- Favoriser les prairies humides qui abritent la plupart des espèces intéressantes.
- Maintenir des secteurs humides comportant des roseaux et des buissons.

- Renforcer les points d'eau existants, voire en créer de nouveaux.

La municipalité, motivée par la préservation de son patrimoine, a souhaité que l'Association Foncière Agricole, fondée au départ pour tenter de remédier à l'enfrichement de certains secteurs de la commune, étende ses compétences aux parcelles situées dans le marais. En effet, la mise en œuvre d'actions concrètes (débourssaillement, fauche, agrandissement de mares, ...) destinées à maintenir ou améliorer l'intérêt biologique du marais nécessite au préalable l'accord du propriétaire du terrain. D'un point de vue pratique, les propriétaires, en adhérant à l'association foncière, apportent leur terrain dans l'escarcelle de l'association. Une convention globale a été signée entre l'association et le Conservatoire pour permettre la gestion des parcelles. En 1998, la maîtrise foncière est effective sur la quasi totalité du marais des Villards et des surfaces significatives ont été restaurées par le Conservatoire et sont de nouveau fauchées soit par des agriculteurs, soit par des entreprises pour le compte du Conservatoire.

## LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(D'après les notes de Jeannette CHAVOUTIER, Thierry DELAHAYE, Arthur LEQUAY et Patrice PRUNIER.)

<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertner	<i>Lycopus europaeus</i> L. (lycope d'Europe)
<i>Angelica sylvestris</i> L.	<i>Lysimachia vulgaris</i> L.
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L. (flouve odorante)	<i>Lythrum salicaria</i> L.
<i>Briza media</i> L.	<i>Menyanthes trifoliata</i> L. (trèfle d'eau)
<i>Bromus racemosus</i> subsp. <i>commutatus</i> (Schrader) Maire & Weiller	<i>Myosotis scorpioides</i> L. (myosotis des marais)
<i>Caltha palustris</i> L.	<i>Nymphaea alba</i> L. (nénuphar blanc)
<i>Calystegia sepium</i> (L.) R. Br.	<i>Oenanthe lachenalii</i> C. Gmelin
<i>Carex acutiformis</i> Ehrh.	<i>Ononis spinosa</i> L. (bugrane épineuse)
<i>Carex appropinquata</i> Schum. (laiche à épis rapprochés)	<i>Orchis laxiflora</i> Lam. (orchis à fleurs lâches)
<i>Carex davalliana</i> Smith	<i>Orchis palustris</i> Jacq. (orchis des marais)
<i>Carex elata</i> All.	<i>Parnassia palustris</i> L. (parnassie des marais)
<i>Carex hostiana</i> DC.	<i>Pedicularis palustris</i> L. (pédiculaire des marais)
<i>Carex lepidocarpa</i> Tausch	<i>Peucedanum palustre</i> (L.) Moench (peucedan des marais)
<i>Carex panicea</i> L.	<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Steudel
<i>Carex rostrata</i> Stokes (laiche à utricules contractés en bec)	<i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich. (platanthère à deux feuilles)
<i>Centaurea jacea</i> L.	<i>Poa pratensis</i> L.
<i>Cerastium fontanum</i> Baumg. (céraiste des fontaines)	<i>Populus nigra</i> L.
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.	<i>Potamogeton polygonifolius</i> Pourret (potamot à feuilles de renouée)
<i>Cladium mariscus</i> (L.) Pohl (marisque)	<i>Potentilla erecta</i> (L.) Rausch.
<i>Cornus sanguinea</i> L. (cornouiller sanguin)	<i>Potentilla palustris</i> (L.) Scop. (comaret des marais)
<i>Corylus avellana</i> L. (noisetier)	<i>Prunus avium</i> L. (merisier)
<i>Crepis paludosa</i> (L.) Moench	<i>Quercus robur</i> L. (chêne pédonculé)
<i>Cynosurus cristatus</i> L. (crételle des prés)	<i>Ranunculus acris</i> L. (renoncule âcre)
<i>Dactylorhiza fistulosa</i> (Moench) H. Baumann	<i>Ranunculus flammula</i> L. (petite douve)
<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soo (orchis incarnat)	<i>Salix alba</i> L. (saule blanc)
<i>Eleocharis palustris</i> (L.) Roemer & Schultes	<i>Salix cinerea</i> L. (saule cendré)
<i>Eleocharis quinqueflora</i> (F. Hartmann) O. Schwarz	<i>Salix viminalis</i> L. (saule des vanniers)
<i>Epilobium parviflorum</i> Schreber (épilobe à petites fleurs)	<i>Schoenus nigricans</i> L. (choin noirâtre)
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz (épipactis des marais)	<i>Scutellaria galericulata</i> L. (scutellaire à casque)
<i>Equisetum palustre</i> L.	<i>Senecio paludosus</i> L. (sénéçon des marais)
<i>Eriophorum angustifolium</i> Honck. (linaigrette à feuilles étroites)	<i>Silaum silaus</i> (L.) Schinz & Thell. (fenouil des chevaux)
<i>Eriophorum latifolium</i> Hoppe	<i>Silene flos-cuculi</i> (L.) Clairv.
<i>Euonymus europaeus</i> L. (fusain d'Europe)	<i>Succisa pratensis</i> Moench (succise des prés)
<i>Eupatorium cannabinum</i> L. (eupatoire chanvrine)	<i>Stachys officinalis</i> (L.) Trev. St. Léon
<i>Festuca arundinacea</i> Schreber (fétuque faux roseau)	<i>Thelypteris palustris</i> Schott (thélyptéris des marais)
<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim. (reine des prés)	<i>Utricularia intermedia</i> Hayne (utriculaire intermédiaire)
<i>Frangula alnus</i> Miller (bourdaïne)	<i>Valeriana dioica</i> L.
<i>Fraxinus excelsior</i> L. (frêne)	<i>Viburnum opulus</i> L. (viorne obier)
<i>Galium palustre</i> L.	<i>Vicia cracca</i> L.
<i>Galium uliginosum</i> L. (gaillet aquatique)	
<i>Galium verum</i> L.	
<i>Gnaphalium officinale</i> L.	
<i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R. Br. (orchis moucheron)	
<i>Holcus lanatus</i> L.	
<i>Humulus lupulus</i> L. (houblon grim pant)	
<i>Iris pseudacorus</i> L. (iris jaune)	
<i>Juglans regia</i> L. (noyer)	
<i>Juncus subnodulosus</i> Schrank	
<i>Leucanthemum vulgare</i> aggr. (marguerite)	
<i>Ligustrum vulgare</i> L.	
<i>Lotus glaber</i> Miller	
<i>Lotus pedunculatus</i> Cav.	



## LES PLANTES RARES ET PROTÉGÉES DU MARAIS DES VILLARDS

Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble des connaissances sur les plantes remarquables du marais des Villards.

Espèce	Protection	Milieu de vie	Commentaire
<i>Carex appropinquata</i>	Régionale	Prairies à grandes laiches, roselières.	Indiqué dans les roselières. Nous avons observé des peuplements importants dans la partie nord-est du marais.
<i>Carex limosa</i>	Nationale	Zones tourbeuses très mouillées.	Découvert en 1995 par T. DELAHAYE sur quelques m <sup>2</sup> au centre du marais. Menacé par la disparition des mouillères.
<i>Cladium mariscus</i>	-	Roselières et cladiaies.	Forme encore de vastes étendues et constitue un habitat d'intérêt européen particulièrement intéressant pour les invertébrés.
<i>Drosera rotundifolia</i>	Nationale	Tourbières à sphaignes rarement tourbières alcalines à choin noir.	Un seul pied observé par R. FRITSCH, ne semble pas avoir été revu depuis. A rechercher.
<i>Gratiola officinalis</i>	Nationale	Prairies humides dans les secteurs détrempés.	Toujours présente, observée en divers points des prairies fauchées au sein de petites dépressions.
<i>Juncus anceps</i>	Régionale	Prairies humides.	Indiqué par R. FRITSCH sans précision sur son abondance, en compagnie des autres espèces de joncs des prairies humides. Espèce subatlantique, d'identification délicate, à rechercher aux Villards et en Savoie pour préciser sa répartition méconnue à ce jour.
<i>Menyanthes trifoliata</i>	-	Points d'eau permanents.	Limité par son écologie aux zones inondées en permanence. Des peuplements significatifs ne subsistent que le long du ruisseau central.
<i>Nymphaea alba</i>	-	Mares.	Même remarque que pour l'espèce précédente. Effectif limité à quelques pieds peu florifères.
<i>Ophioglossum vulgatum</i>	Régionale	Prairies plus ou moins humides.	Plante discrète non repérée au cours de notre sortie, mais connue de longue date dans le marais des Villards.
<i>Orchis laxiflora</i>	Régionale	Prairies humides détrempées.	Dispersé dans les cariçaies fauchées. Observé en fin de floraison au cours de la sortie.
<i>Orchis palustris</i>	Régionale	Prairies humides, secteurs à choin noir.	Toujours présent et bien réparti dans les différentes prairies. La présence de cette orchidée et de la précédente dans un même marais est très rare en Savoie.
<i>Pedicularis palustris</i>	Régionale	Prairies humides.	Seuls quelques pieds déflouris ont été observés dans les prairies situées au nord-ouest du marais. Espèce en forte régression en Savoie.
<i>Peucedanum palustre</i>	Régionale	Prairies humides à grandes laiches.	Sans doute en raison de sa fructification automnale, a trouvé refuge en marge des prairies fauchées, dans les zones occupées par les gros touradons de la laiche paniculée par exemple.
<i>Potamogeton polygonifolius</i>	-	Eau stagnante ou très faiblement courante.	Non signalé par R. FRITSCH. Nous l'avons rencontré dans la partie centrale du marais en compagnie des autres plantes aquatiques : ményanthe, nymphéa.
<i>Potentilla palustris</i>	-	Prairies humides.	Observée dans les prairies humides fauchées.
<i>Senecio paludosus</i>	Régionale	Prairies humides à grandes laiches, roselières.	Oublié par R. FRITSCH dans son compte-rendu, nous avons observé plusieurs dizaines de pieds en pleine floraison dans les cariçaies.
<i>Thelypteris palustris</i>	Régionale	Roselière, cariçaies, aulnaies, ... en secteur régulièrement inondé.	Toujours présent et même abondant dans certaines roselières.
<i>Utricularia intermedia</i>	-	Points d'eau permanents, dépressions des prairies humides.	Observée dès 1995 par T. DELAHAYE. Revue au cours de cette sortie. Menacée par la raréfaction des points d'eau. Espèce connue seulement dans trois localités en Savoie, mériterait une protection réglementaire.

Curieusement, ni le "Catalogue des plantes observées ou citées aux environs d'Aix-Les-Bains" de Clément PIN (1894), ni le "Catalogue raisonné des plantes vasculaires de Savoie" d'Eugène PERRIER de la BATHIE (1917 & 1928) ne fournissent de renseignements précis sur la flore du marais des Villards. Seul un article de Robert FRITSCH publié en 1984 dans le bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de la Savoie, où sont décrits les différents types de végétation rencontrés avec des listes commentées d'espèces, fournit une référence permettant d'évaluer l'évolution de la flore du marais.

Si les espèces fréquentant les prairies humides du marais des Villards peuvent pour la plupart envisager avec sérénité leur avenir compte tenu des surfaces qui leur sont maintenant offertes, il n'en est pas de même pour les plantes franchement aquatiques (hydrophytes<sup>1</sup> et héliophytes<sup>2</sup>) dont la survie est menacée par la régression de leur milieu de vie. L'agrandissement des points d'eau existants et la création de nouvelles petites mares seraient bénéfiques pour garantir aux nymphéas, ményanthes et autres potamots un biotope qui leur convienne. Souhaitons que les efforts déjà engagés par les associations de protection de la nature, la municipalité, le Conservatoire et les divers utilisateurs du site puissent se poursuivre dans ce sens.

## BIBLIOGRAPHIE

DELAHAYE T., 1995 - *Utricularia intermedia* Hayne (*Lentibulariaceae*) - *Bull. Féd. Myc. Dauphiné-Savoie*, n° 138 - pp. 11-13.

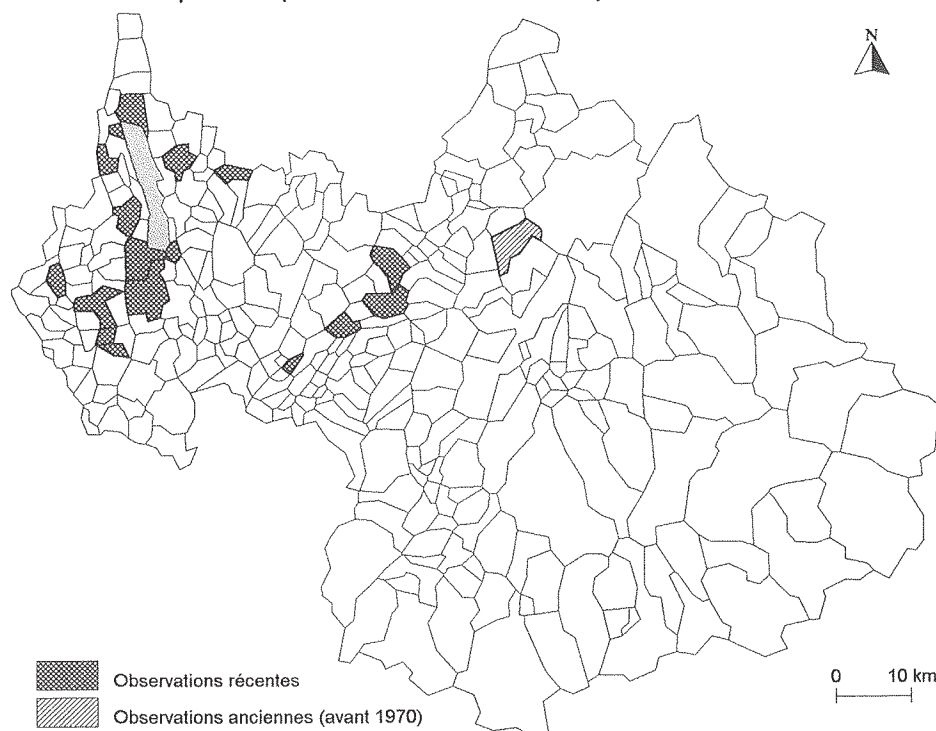
FRITSCH R., 1984 - Flore des marais des Villards, sur la commune de la Biolle en Savoie. - *Bull. Soc. d'Hist. Nat. de la Savoie*, n° 151 - pp. 7-18.

MIQUET A., 1994 - Arrêté de protection de biotope des marais des Villards et du Parc, commune de La Biolle : enjeux biologiques, propositions de gestion - Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie - 24 p. + ann.

PERRIER DE LA BATHIE E., 1917 - Catalogue raisonné des plantes vasculaires de Savoie - Tome 1 - Mém. Acad. Sci. Belles Lettres & Arts de Savoie - L. Lhomme, Paris - 433 p.

PIN C., 1894 - Catalogue des plantes observées ou citées aux environs d'Aix-Les-Bains - 2<sup>ème</sup> édition - Bolliet, Aix-Les-Bains - 191 p.

Répartition par commune de *Senecio paludosus* L. en Savoie.



Observations récentes  
 Observations anciennes (avant 1970)

<sup>1</sup> **hydrophytes** : type biologique de plantes aquatiques fixées ou libres. Les feuilles sont totalement immergées ou flottantes à la surface. Quelques fleurs peuvent un peu émerger (nénuphar, nymphéa, utriculaire, lentille d'eau, ...). Les bourgeons de survie sont totalement submergés.

<sup>2</sup> **héliophytes** : type biologique de plantes aquatiques enracinées dans la vase des rivières, lacs et étangs. Une partie des feuilles et les fleurs émergent ( roseau, massette, scirpe, ...). Les bourgeons de survie sont toujours submergés.

# LE SÉNEÇON DES MARAIS - *SENECIO PALUDOSUS* L. - DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Par Thierry DELAHAYE

Les participants à la sortie dans le marais des Villards à La Biolle ont pu admirer plusieurs dizaines de pieds de séneçon des marais en pleine floraison. Cette observation peu fréquente est l'occasion de présenter cette plante et de faire le point sur sa répartition en Savoie.

## STATUT

Protection dans la région Rhône-Alpes (Arrêté du 4 décembre 1990).

## DESCRIPTION

Le séneçon des marais appartient à la vaste famille des astéracées qui regroupe de par le monde plus de 25 000 espèces différentes. Toutes ces plantes partagent la particularité de posséder des fleurs sessiles, réunies sur un réceptacle commun entouré de petites pièces herbacées ou écaillées formant l'involucre. Le tout constitue le capitule, inflorescence caractéristique des astéracées. Quant au nom de séneçon, il découle du latin "*senex*" : vieillard, en référence au faisceau de soies blanchâtres qui surmonte les graines de ces plantes.

Les capitules du séneçon des marais possèdent (comme la marguerite) à la fois des fleurs tubuleuses (au centre) et des fleurs ligulées (à la périphérie). Toutes sont jaune d'or. Ce séneçon est une haute plante pouvant atteindre 1,80 m dont la tige est garnie de feuilles indivises, lancéolées et nettement dentées. Une même tige, divisée en corymbe dans la partie supérieure peut porter jusqu'à une trentaine de capitules. L'ensemble possède un aspect décoratif, renforcé lorsque la population est assez dense.

## ÉCOLOGIE

Les prairies humides constituées de grandes laïches (*Carex*) et les roselières sont les biotopes de prédilection du séneçon des marais.

## RÉPARTITION

Cette espèce se rencontre sur la majeure partie du continent européen à l'exception du domaine méditerranéen. En France, les zones humides dans lesquelles on peut espérer rencontrer le séneçon des marais se localisent dans le nord, l'est et le centre. Dans notre région, c'était autrefois une plante relativement commune, comme en témoignent les écrits des anciens auteurs qui ne prenaient pas même la peine de citer des localités : "Marais de la plaine. Commun." (PIN, 1894). En 1989, à l'époque des études qui ont précédé l'élaboration de la liste des plantes protégées dans la région Rhône-Alpes, il était malheureusement plus facile aux botanistes d'énumérer les stations de ce séneçon. La destruction et la dégradation des zones humides avaient un siècle de plus. En 1998, cette espèce est encore répertoriée dans une vingtaine de marais en Savoie, principalement autour des lacs du Bourget et d'Aiguebelette, ainsi que dans la Combe de Savoie. Le séneçon des marais ne s'élève guère en altitude, il atteint péniblement 680 m à Saint-Maurice-de-Rotherens dans l'Avant-Pays savoyard.



*Senecio paludosus* L. – Dessin extrait de  
"Illustrierte Flora von Mitteleuropa" - HEGI G.



# DEUX JOURNÉES DE BOTANIQUE AUX ALENTOURS DE VALLOIRE

COMPTE RENDU DE LA SORTIE DES 28 ET 29 JUIN 1998

par Arthur LEQUAY et Patrice PRUNIER

Oublié le vent tempétueux qui soufflait sur les crêtes, oubliés les cahots d'un chemin presque impraticable, mais que de beaux et bons souvenirs restent en notre mémoire ; car elle fut riche cette sortie de deux jours dans le secteur de Valloire.

C'est à trente personnes que nous nous retrouvons au col du Télégraphe en ce samedi matin ensoleillé. L'itinéraire prévu pour la matinée, quoique assez court, s'annonce néanmoins floristique-ment copieux à la vue des premiers affleurements rocheux dès la sortie des voitures.

Comme toujours, la chenille humaine est un peu lente à se mettre en action et les premiers bancs de calcaire du jurassique ne facilitent pas son accélération. Non pas que ces rochers soient fort escarpés, mais plutôt parce qu'il s'y est développé à la faveur du climat une flore xérophile originale. Les espèces pontiques<sup>1</sup> côtoient ici les espèces méditerranéennes. On y rencontre la crépide blanchâtre, le liondent crépu, des astragales : l'astragale du Danemark, l'astragale faux sainfoin, l'astragale de Montpellier, l'astragale toujours vert et l'astragale nain dont il faut écarter les nombreuses folioles avec circonspection pour observer les fleurs d'un blanc jaunâtre, prostrées contre le sol. Malheureusement trop précocement fleuris pour notre visite, la plupart des pieds de cet astragale sont déjà entièrement pourvus de gousses brunâtres.

\* Retour aux voitures, casse-croûte champêtre sympathique et bien sûr... petite sieste \*

L'après-midi, nous nous rendons à Poingt-Ravier, hameau blotti dans une combe en amont et à l'ouest de Valloire. Il est regrettable de n'avoir pu herboriser dans les pentes le long de la route, la floraison y était magnifique mais il était impossible de stationner.

Arrivés au village, s'il ne s'avère guère plus facile de garer les véhicules. Nous avons la surprise de trouver en abondance dans les jardins abandonnés le cerfeuil musqué (*Myrrhis odorata*). Cette exubérance localisée suscite au sein du groupe l'interrogation suivante : était-il davantage cultivé pour ses qualités nutritives ou pour ses vertus aromatiques<sup>2</sup> ?

Le dimanche, le scénario est tout autre et c'est sous un fort vent que du camp militaire des Rochilles nous partons en direction du col du même nom explorer les croupes ventées, les rochers, les éboulis, les zones humides et les combes à neige tout juste déneigées en cette fin du mois de juin. Le retour se fera heureusement par un temps plus clément.



*Astragalus depressus* L. -  
Dessin extrait de "Illustrierte Flora von Mitteleuropa" - HEGI G.

<sup>1</sup> pontique : relatif à la région de la Mer Noire appelée autrefois "Pont-Euxin".

<sup>2</sup> *Myrrhis odorata* : les fruits de cette espèce à odeur d'anis, servaient à parfumer l'alcool.

## LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(D'après les notes de Jeannette CHAVOUTIER, Thierry DELAHAYE, Arthur LEQUAY, Patrice PRUNIER et Sylvie SERVE.)

Commune : Valloire

Lieu-dit : du Col du Télégraphe au Fort du Télégraphe

Altitude : de 1550 m à 1620 m

Coordonnées : longitude 4,56 gr - latitude 50,22 et 50,23 gr

- Agropyron repens* (L.) P. Beauv.  
*Amelanchier ovalis* Medikus (néflier des rochers)  
*Anthericum liliago* L. (anthericum à fleurs de lis)  
*Anthriscus sylvestris* (L.) Hoffm.  
*Arabis collina* Ten.  
*Artemisia campestris* L.  
*Asperula cynanchica* L.  
*Asplenium fontanum* (L.) Bernh.  
*Asplenium ruta-muraria* L.  
*Asplenium trichomanes* s.l.  
*Aster alpinus* L. (aster des Alpes)  
*Astragalus danicus* Retz (astragale du Danemark)  
*Astragalus depressus* L. (astragale nain)  
*Astragalus monspessulanus* L. (astragale de Montpellier)  
*Astragalus onobrychis* L. (astragale esparcette)  
*Astragalus sempervirens* Lam. (astragale toujours vert)  
*Athamanta cretensis* L. (athamante de Crète)  
*Berberis vulgaris* L. (épine-vinette)  
*Betula pendula* Roth (bouleau blanc)  
*Briza media* L.  
*Bromus erectus* Hudson  
*Bunium bulbocastanum* L. (bunium noix de terre)  
*Buphthalmum salicifolium* L.  
*Campanula trachelium* L. (campanule gantelée)  
*Carduus defloratus* L.  
*Carex flacca* Schreber  
*Carex halleriana* Asso  
*Carex humilis* Leysser  
*Carex liparocarpos* Gaudin  
*Carum carvi* L. (cumin des prés)  
*Centaurea scabiosa* L. (centaurée scabieuse)  
*Cerastium arvense* subsp. *strictum* (Koch) Schinz & R. Keller  
*Chenopodium bonus-henricus* L.  
*Cirsium eriophorum* (L.) Scop. (cirse laineux)  
*Corylus avellana* L. (noisetier)  
*Cotoneaster nebrodensis* (Guss.) K. Koch  
*Crepis albida* Villars (crépe blanche)  
*Dactylis glomerata* L.  
*Dianthus sylvestris* Wulfen (œillet des rochers)  
*Draba aizoides* L. (drave faux aizoon)  
*Echium vulgare* L.  
*Erysimum virgatum* Roth (vélar en baguette)  
*Euphorbia cyparissias* L.  
*Galium lucidum* All. (gaillet luisant)  
*Galium verum* L.  
*Globularia cordifolia* L. (globulaire à feuilles en cœur)  
*Gymnadenia conopsea* (L.) R. Br. (orchis moucheron)  
*Helianthemum nummularium* (L.) Miller  
*Hepatica nobilis* Schreber  
*Heracleum sphondylium* L.  
*Hieracium peleteranum* Mérat  
*Hieracium tomentosum* L. (épervière tomenteuse)  
*Hieracium piloselloides* Villars  
*Hieracium staticifolium* All. (épervière à feuilles de statice)  
*Juniperus communis* L. (genévrier commun)  
*Koeleria vallesiana* (Honck.) Gaudin  
*Lactuca perennis* L. (laitue vivace)  
*Larix decidua* Miller  
*Laserpitium latifolium* L.  
*Laserpitium siler* L.  
*Leontodon crispus* Villars (liondent crépu)  
*Leontodon hispidus* L. (liondent hispide)  
*Leucanthemum vulgare* aggr. (marguerite)  
*Lilium bulbiferum* subsp. *croceum* (lis orangé)  
*Linaria vulgaris* Miller (linaire vulgaire)  
*Linum catharticum* L.  
*Meum athamanticum* Jacq. (fenouil des Alpes)  
*Minuartia mutabilis* (Lapeyr.) Bech. (minuartie changeante)  
*Ononis cristata* Miller (bugrane à crête)  
*Ononis repens* L.  
*Oxytropis campestris* (L.) DC. (oxytropis champêtre)  
*Oxytropis pilosa* (L.) DC. (oxytropis poilu)  
*Petrorhagia saxifraga* (L.) Link (petrorhagie saxifrage)  
*Phleum phleoides* (L.) Karsten (fléole fausse fléole)  
*Picea abies* (L.) Karsten (épicéa)  
*Picris hieracioides* L.  
*Pinus sylvestris* L. (pin sylvestre)  
*Plantago alpina* L.  
*Plantago serpentina* All. (plantain serpentant)  
*Platanthera bifolia* (L.) Rich. (platanthère à deux feuilles)  
*Poa cenisia* All. (paturin du Mont Cenis)  
*Polygonatum odoratum* (Miller) Druce (sceau de Salomon)  
*Potentilla argentea* L.  
*Primula veris* subsp. *columnae* (Ten.) Maire & Petitm.  
*Ranunculus bulbosus* L.  
*Rhamnus alpinus* L. (nerprun des Alpes)  
*Rhinanthus alectorolophus* (Scop.) Pollich  
*Ribes uva-crispa* L. (groseillier épineux)  
*Rosa pimpinellifolia* L. (rosier à feuilles de boucage)  
*Salix caprea* L.  
*Salvia pratensis* L. (sauge des prés)  
*Sanguisorba minor* Scop.  
*Satureja acinos* (L.) Scheele (sariette acinos)  
*Saxifraga paniculata* Miller  
*Scabiosa lucida* Villars (scabieuse luisante)  
*Scorzonera austriaca* Willd. (scorzonère d'Autriche)  
*Scutellaria alpina* L. (scutellaire des Alpes)  
*Sedum acre* L.  
*Sedum album* L.  
*Sedum montanum* Perrier & Song.  
*Sedum sexangulare* L.  
*Sempervivum arachnoideum* L.  
*Sesleria caerulea* (L.) Ard.  
*Silene nutans* L.  
*Silene vulgaris* (Moench) Garke  
*Sorbus aria* (L.) Crantz (alouchier)  
*Sorbus aucuparia* L. (sorbier des oiseleurs)  
*Sorbus mougeotii* Soyer-Will. & Godron  
*Stellaria graminea* L.  
*Stipa calamagrostis* (L.) Wahlenb.  
*Stipa pennata* L.  
*Teucrium chamaedrys* L. (germandrée petit chêne)  
*Teucrium montanum* L.  
*Thalictrum minus* L. (petit pigamon)  
*Thymus praecox* Opiz (thym précoce)  
*Tragopogon pratensis* L. (salsifis des prés)  
*Trifolium alpestre* L. (trèfle alpestre)  
*Trifolium medium* L.  
*Trifolium montanum* L.  
*Trifolium pratense* L.  
*Trifolium repens* L.  
*Veronica fruticulosa* L. (véronique sous ligneuse)  
*Veronica spicata* L.  
*Vicia cracca* L.  
*Vicia onobrychioides* L. (vesce fausse esparcette)  
*Vincetoxicum hirsundinaria* Medikus (dompte venin)

Commune : Valloire  
 Lieu-dit : Le Poingt-Ravier  
 Altitude : de 1640 m à 1696 m  
 Coordonnées : longitude 4,53 et 4,54 gr - latitude 50,18 gr

*Achillea millefolium* L.  
*Aconitum anthora* L. (aconit anthora)  
*Agropyron intermedium* (Host) P. Beauv. (chiendent intermédiaire)  
*Agropyron repens* (L.) P. Beauv.  
*Alyssum alyssoides* (L.) L.  
*Amelanchier ovalis* Medikus (néflier des rochers)  
*Anemone narcissifolia* L. (anémone à fleurs de narcisse)  
*Anthriscus sylvestris* (L.) Hoffm.  
*Asperugo procumbens* L. (râpette couchée)  
*Astragalus cicer* L. (astragale pois chiche)  
*Astragalus monspessulanus* L. (astragale de Montpellier)  
*Astrantia major* L. (grande astrance)  
*Berberis vulgaris* L. (épine-vinette)  
*Brassica napus* L. (colza)  
*Bromus erectus* Hudson  
*Bunium bulbocastanum* L. (bunium noix de terre)  
*Campanula rhomboidalis* L.  
*Campanula rotundifolia* L.  
*Capsella bursa-pastoris* (L.) Medikus  
*Carduus defloratus* L.  
*Carduus nutans* L.  
*Centaurea montana* L. (centaurée des montagnes)  
*Centaurea scabiosa* L. (centaurée scabieuse)  
*Chenopodium bonus-henricus* L.  
*Clematis alpina* (L.) Miller  
*Colchicum autumnale* L.  
*Cotoneaster integerrima* Medikus  
*Crepis albida* Villars (crépide blanchâtre)  
*Crepis biennis* L. (crépide bisannuelle)  
*Crepis bocconeii* Sell (crépide de Boccone)  
*Crepis pyrenaica* (L.) Greuter (crépide des Pyrénées)  
*Dactylis glomerata* L.  
*Erucastrum nasturtifolium* (Poir.) O. Schulz  
*Festuca paniculata* (L.) Schinz & Thell. (fétuque paniculée)  
*Galium mollugo subsp. erectum* Syme  
*Gentiana lutea* L.  
*Geranium phaeum* L. (géranium brun)  
*Geranium pyrenaicum* Burm.  
*Herniaria alpina* Chaix (herniaire des Alpes)  
*Hypochaeris maculata* L. (porcelle tachetée)  
*Knautia arvensis* (L.) Coulter (knautie des champs)  
*Koeleria vallesiana* (Honck.) Gaudin  
*Larix decidua* Miller  
*Laserpitium latifolium* L.  
*Laserpitium siler* L.  
*Lathyrus occidentalis* (Fischer & C. Meyer) Fritsch  
*Lonicera alpigena* L.  
*Melilotus albus* Medikus (mélilot blanc)  
*Minuartia mutabilis* (Lapeyr.) Bech. (minuartie changeante)  
*Myrrhis odorata* (L.) Scop. (myrrhis odorant)  
*Ononis cristata* Miller (bugrane à crête)  
*Ornithogalum umbellatum* L. (dame d'onze heures)  
*Oxytropis pilosa* (L.) DC. (oxytropis poilu)  
*Phleum alpinum* L. (fléole des Alpes)  
*Phleum phleoides* (L.) Karsten (fléole fausse fléole)  
*Phyteuma orbiculare* L. (raiponce orbiculaire)  
*Pimpinella major* (L.) Hudson  
*Plantago lanceolata* L.  
*Populus tremula* L. (tremble)  
*Ribes alpinum* L. (groseillier des Alpes)  
*Ribes uva-crispa* L. (groseillier épineux)  
*Rhamnus alpinus* L. (nerprun des Alpes)  
*Rhamnus pumila* Turra (nerprun nain)  
*Rosa villosa* L. (rosier velu)  
*Rumex alpestris* Jacq.



*Myrrhis odorata* (L.) Scop. -  
 Dessin extrait de "Illustrierte Flora von Mitteleuropa" - HEGI G.

*Rumex conglomeratus* Murray (rumex aggloméré)  
*Rumex scutatus* L.  
*Scorzonera austriaca* Willd. (scorzonère d'Autriche)  
*Sorbus aria* (L.) Crantz (alouchier)  
*Sorbus aucuparia* L. (sorbier des oiseleurs)  
*Stachys recta* L.  
*Stipa pennata* L.  
*Tanacetum corymbosum* (L.) Schultz-Bip.  
*Thalictrum minus* L. (petit pigamon)  
*Trifolium alpestre* L. (trèfle alpestre)  
*Trifolium campestre* Schreber  
*Trisetum flavescens* (L.) P. Beauv. (trisetè jaunâtre)  
*Trollius europaeus* L.  
*Urtica dioica* L.  
*Vicia onobrychioides* L. (vesce fausse esparcette)  
*Vicia tenuifolia* Roth (vesce à feuilles grêles)

Commune : Valloire

Lieu-dit : du Camp des Rochilles au seuil des Rochilles

Altitude : de 2410 à 2500 m

Coordonnées : longitude 4,59 et 4,60 gr - latitude 50,09 gr

- Alchemilla pentaphylla* L. (alchémille à cinq folioles)  
*Alopecurus gerardi* Villars (vulpin de Gérard)  
*Androsace carnea* aggr. (androsace carnée)  
*Androsace helvetica* (L.) All. (androsace de Suisse)  
*Androsace obtusifolia* All. (androsace à feuilles obtuses)  
*Anemone baldensis* L. (anémone du Mont Baldo)  
*Antennaria dioica* (L.) Gaertner  
*Anthoxanthum odoratum* L. (flouve odorante)  
*Arabis alpina* L.  
*Arenaria ciliata* L. (sabline ciliée)  
*Asplenium viride* Hudson  
*Athamanta cretensis* L. (athamante de Crète)  
*Bartsia alpina* L.  
*Biscutella laevigata* L.  
*Cardamine resedifolia* L.  
*Carex atrata* L. (laiche noirâtre)  
*Carex capillaris* L. (laiche capillaire)  
*Carex curvula* All. (laiche courbée)  
*Carex foetida* All. (laiche fétide)  
*Carex nigra* (L.) Reichard  
*Carex parviflora* Host (laiche à petites fleurs)  
*Carex rupestris* All. (laiche des rochers)  
*Carex sempervirens* Villars  
*Chenopodium bonus-henricus* L.  
*Cirsium spinosissimum* (L.) Scop. (cirse épineux)  
*Cotoneaster integerima* Medikus  
*Cystopteris fragilis* (L.) Bernh.  
*Daphne striata* Tratt. (daphné strié)  
*Deschampsia caespitosa* (L.) P. Beauv.  
*Doronicum grandiflorum* Lam. (doronice à grandes fleurs)  
*Draba aizoides* L. (drave faux aizoon)  
*Draba dubia* Suter (drave douteuse)  
*Draba siliquosa* M. Bieb. (drave siliquieuse)  
*Dryas octopetala* L.  
*Dryopteris filix-mas* (L.) Schott  
*Elyna myosuroides* (Villars) Fritsch (élyna fausse queue de souris)  
*Empetrum nigrum* subsp. *hemaphroditum* (Hagerup) Böcher  
*Erigeron uniflorus* L. (vergerette à une tête)  
*Eritrichium nanum* (L.) Gaudin (éritriche nain)  
*Festuca halleri* All. (fétuque de Haller)  
*Gagea fistulosa* (DC) Ker Gawler (gagée fistuleuse)  
*Gallium anisophyllum* Villars (gaillet à feuilles inégales)  
*Gentiana acaulis* L. (gentiane acaule)  
*Gentiana brachyphylla* Villars (gentiane à feuilles courtes)  
*Gentiana punctata* L. (gentiane ponctuée)  
*Gentiana verna* L. (gentiane printanière)  
*Geranium sylvaticum* L.  
*Geum montanum* L. (benoîte des montagnes)  
*Globularia cordifolia* L. (globulaire à feuilles en cœur)  
*Helianthemum alpestre* (Jacq.) DC. (hélianthème alpestre)  
*Helianthemum nummularium* (L.) Miller (hélianthème nummulaire)  
*Helictotrichon versicolor* (Villars) Pilger (avoine bigarrée)  
*Homogyne alpina* (L.) Cass.  
*Juncus trifidus* L. (jonc trifide)  
*Juniperus communis* subsp. *alpina* (Suter) Celak.  
*Ligusticum mutellinoides* (Crantz) Villars (ligustique fausse mutelline)  
*Leontodon helveticus* Mérat (liondent de Suisse)  
*Leontodon montanus* Lam. (liondent des montagnes)  
*Leontopodium alpinum* Cass. (edelweiss)  
*Leucanthemopsis alpina* (L.) Heyw.  
*Linaria alpina* (L.) Miller  
*Lloydia serotina* (L.) Reichb. (loïdie tardive)  
*Loiseleria procumbens* (L.) Desv.  
*Lotus alpinus* (DC) Ramond (lotier des Alpes)  
*Luzula lutea* (All.) DC. (luzule jaune)  
*Luzula spicata* (L.) DC. (luzule en épi)  
*Minuartia sedoides* (L.) Hiern (minuartie faux orpin)  
*Murbeckiella pinnatifida* (Lam.) Rothm. (murbeckielle pennatifide)  
*Myosotis alpestris* F. W. Schmidt (myosotis alpestre)  
*Nigritella corneliana* (Beauverd) Gözl & Reinhard  
*Oxytropis campestris* (L.) DC. (oxytropis champêtre)  
*Oxytropis jacquinii* Bunge (oxytropis de Jacquín)  
*Pedicularis cenisia* Gaudin (pédiculaire du Mont Cenis)  
*Pedicularis rosea* Wulfen (pédiculaire rose)  
*Pedicularis rostrato-spicata* Crantz (pédiculaire à bec en épi)  
*Pedicularis verticillata* L. (pédiculaire verticillée)  
*Petrocallis pyrenaica* (L.) R. Br. (pétrocallis des Pyrénées)  
*Plantago alpina* L.  
*Poa alpina* L.  
*Poa cenisia* All. (paturin du Mont Cenis)  
*Polygala alpestris* Reichb.  
*Potentilla aurea* L.  
*Potentilla brauneana* Hoppe (potentille de Braune)  
*Primula hirsuta* All.  
*Primula latifolia* Lapeyr. (primevère à larges feuilles)  
*Pritzelago alpina* (L.) Kuntze (cresson des chamois)  
*Pulsatilla alpina* subsp. *apiifolia* (Scop.) Nyman  
*Pulsatilla vernalis* (L.) Miller (pulsatille du printemps)  
*Ranunculus aconitifolius* L.  
*Rumex alpestris* Jacq.  
*Rumex alpinus* L.  
*Salix herbacea* L. (saule herbacé)  
*Salix reticulata* L. (saule à réseau)  
*Salix retusa* L. (saule à feuilles émoussées)  
*Salix serpillifolia* Scop. (saule à feuilles de serpolet)  
*Saxifraga androsacea* L. (saxifrage androsace)  
*Saxifraga exarata* Villars  
*Saxifraga muscoides* All. (saxifrage fausse mousse)  
*Saxifraga oppositifolia* L. (saxifrage à feuilles opposées)  
*Saxifraga paniculata* Miller  
*Sedum alpestre* Villars (orpin des Alpes)  
*Sedum anacampseros* L.  
*Sedum atratum* L. (orpin noirâtre)  
*Sempervivum montanum* L.  
*Senecio doronicum* (L.) L.  
*Senecio incanus* L. (sénéçon blanchâtre)  
*Sesleria caerulea* (L.) Ard.  
*Silene acaulis* (L.) Jacq. (silène acaule)  
*Silene exscapa* All. (silène sans pédoncule)  
*Silene vulgaris* (Moench) Garke  
*Silene suecica* (Lodd.) Greuter & Burdet  
*Sisymbrium austriacum* Jacq. (sisymbre d'Autriche)  
*Soldanella alpina* L.  
*Trifolium alpinum* L.  
*Trifolium pratense* L.  
*Trifolium thalii* Villars (trèfle de Thal)  
*Trisetum distichophyllum* (Villars) P. Beauv.  
*Vaccinium myrtillus* L. (myrtille)  
*Vaccinium uliginosum* subsp. *microphyllum* (Lange) Tolm.  
*Vaccinium vitis-idaea* L. (airelle rouge)  
*Valeriana montana* L. (valériane des montagnes)  
*Veronica alpina* L. (véronique des Alpes)  
*Veronica aphylla* L. (véronique à tige nue)  
*Veronica bellidioides* L. (véronique fausse pâquerette)  
*Veronica fruticans* L. (véronique buissonnante)  
*Viola biflora* L.  
*Viola calcarata* L.  
*Vitaliana primuliflora* Bertol. (vitaliana à feuilles de primevère)

# APERÇU SUR LES ORIGINES DE LA FLORE ALPINE

par Patrice PRUNIER

Parmi les espèces observées la journée du samedi, nombreuses sont celles recherchant des stations bien ensoleillées au bilan hydrique défavorable, certaines comme l'oxytropis poilu, l'astragale faux-sainfoin, le chiendent intermédiaire sont même confinées aux vallées internes des Alpes, telles la Durance, la Maurienne, la Tarentaise, le Valais, le Val d'Aoste (pour ne citer que les plus proches). D'autres comme l'astragale de Montpellier, l'alysson faux alysson sont plutôt d'obédience méditerranéenne.

En revanche, le dimanche, les espèces typiquement arctico-alpines comme la dryade à huit pétales, l'élyne queue de souris observées sur des mamelons exposés au vent semblaient indifférentes au froid.

Comment expliquer la coexistence de plantes aux exigences ou aux tolérances si différentes dans des secteurs géographiquement proches ? Comment expliquer la présence de certaines espèces du monde arctique dans des régions aussi éloignées que les Alpes quand on sait que les plaines agissent entre ces deux régions comme autant d'océans entre des îles en empêchant leur migration de proche en proche ?

La réponse à ces questions n'est pas simple et pendant longtemps les botanistes l'ont cherché. Il a fallu tous les apports de sciences récentes comme la palynologie<sup>1</sup>, la paléoanthracologie<sup>2</sup> ainsi que la sédimentologie pour résoudre ces énigmes étroitement liées à l'histoire de la flore alpine que nous vous proposons d'aborder en quelques pages. Afin de bien répondre aux questions posées, nous débiterons cette histoire au tertiaire, il y a environ 65 millions d'années.

## AVANT LES GLACIATIONS

Les Alpes, au début de l'ère tertiaire, sont en cours de formation et la modestie des reliefs n'induit probablement pas les sévères contraintes climatiques que l'on peut constater actuellement. La flore de cette époque, qui est notamment connue d'après l'étude de terrains sédimentaires au lac de Constance, était composée de lauriers, tulipiers, camphriers, canneliers. Son caractère subtropical laisse imaginer un paysage analogue à celui du sud-est des Etats-Unis ou du sud de la Chine.

A la fin de l'ère tertiaire, le climat se rafraîchit, les reliefs alpins s'affirment et une nouvelle flore au caractère tempéré se révèle à l'Europe. Elle donnera progressivement, par spéciation, plusieurs orophytes endémiques des Alpes comme *Daphne striata* que l'on a pu observer lors de la présente excursion.

Au début de l'holocène, il y a deux millions d'années, le climat se refroidit, s'humidifie, et les Alpes vont ainsi être recouvertes à au moins six reprises par les glaces (les glaciations reconnues jusqu'à lors se nomment par ordre d'ancienneté décroissant : Biber, Donau, Günz, Mindel, Riss et Würm). L'extension des glaciers dépasse même parfois nettement le domaine alpin pour atteindre Lyon lors de la glaciation rissienne.

## PENDANT LES GLACIATIONS

La flore tertiaire subtropicale ayant préexisté supporte mal cette modification climatique et est fortement décimée et refoulée en dehors des Alpes.

Lors des premières avancées glaciaires, les espèces subtropicales migrent vers le sud pour fuir le froid. Mais cette migration est entravée par les chaînes de montagnes à orientation est-ouest (Pyrénées, Alpes, Carpates) et la Méditerranée. Ainsi, la plus grande part de ces espèces a été condamnée à disparaître. Quelques-unes ont toutefois survécu, on parle alors de reliques. Le genévrier thurifère, dont la localité fantôme de la roche du Guet est à rechercher, et la bérardie laineuse en sont deux exemples.

<sup>1</sup> palynologie : étude des grains de pollens. L'identification des espèces, d'après l'observation de la paroi externe des grains de pollens retrouvés dans les sédiments ou la tourbe de zones humides, nous renseigne sur l'évolution de la végétation lors des derniers milliers d'années essentiellement.

<sup>2</sup> paléoanthracologie : étude des restes végétaux.

Certaines espèces assez résistantes au froid, dont la plupart des orophytes actuels ou leurs proches parents, se sont réfugiées dans les plaines environnantes et les massifs périphériques de la chaîne (Alpes maritimes, Dolomites, Slovénie, ...) au climat plus clément. La présence de ces massifs permet d'expliquer leur taux d'endémisme relativement important et le morcellement de certaines aires de distribution comme celle de *Daphne striata* qui a disparu dans l'ancienne partie centrale de son aire pour ne plus se retrouver qu'à l'est du Gothard et au Galibier.

D'autres, plus résistantes au froid, auraient pu trouver refuge sur des îlots rocheux non englacés émergeant de l'océan de glace, les nunataks, comme les hauts sommets des chaînes préalpines (Chartreuse, Vercors, Bauges, Bornes, Chablais) ou jurassiennes (chaîne de l'Épine). Toutefois, cette hypothèse reste difficile à vérifier car les traces de la végétation ne s'enregistrent bien que dans les zones humides. Or, à proximité de la glace, le climat est particulièrement sec : les vents polaires chassant les particules d'eau et la glace les aimantant. Pour certains auteurs, la persistance de ces colonies n'apparaît probable que dans la zone périphérique de la calotte alpine.

Parallèlement, lors des multiples avancées glaciaires, l'inlandsis arctique en progressant vers le sud supprimait de grandes étendues occupées par les espèces arctiques mais concurrentiellement il se recréait à des latitudes inférieures les conditions d'existence de ces plantes compte tenu du refroidissement général. La flore arctique a ainsi pu migrer vers le sud en avant du front glaciaire et occuper à cette époque des latitudes extrêmement basses par rapport à son aire de distribution actuelle.

De même, lors des retraits glaciaires, plusieurs espèces alpines, comme la gentiane pourpre et la campanule barbue, ont pu migrer vers le nord en compagnie des espèces arctiques pour atteindre l'Europe du nord où elles subsistent encore.

Alors que certaines espèces ont ainsi pu migrer entre ces deux régions, d'autres ont pu se déplacer entre les massifs montagneux européens comme les Pyrénées, les Apennins et les Carpates. Ainsi, la saxifrage androsace serait passée des Alpes aux Pyrénées via le Massif central et la mi-nuarie faux orpin des Pyrénées à l'Ecosse.

Globalement les spécialistes s'accordent pour dire que les principaux effets des glaciations quaternaires sur le monde végétal dans nos régions sont :

- la destruction de la quasi-totalité des ancêtres de la flore orophile actuelle ;
- le refoulement de la plupart des orophytes sur les massifs périphériques de la chaîne ;
- l'échange d'espèces entre les flores alpine et arctique et entre les massifs montagneux ;
- le morcellement des aires de distribution de nombreuses espèces ;
- l'entraînement de certains orophytes hors des "montagnes" dans des secteurs de basses altitudes où quelques-uns d'entre eux se maintiennent encore (Cf. ci-dessous).

## **APRÈS LES GLACIATIONS**

### **LE TARDIGLACIAIRE**

La période climatique faisant immédiatement suite à la glaciation würmienne n'est pas une panacée thermique et porte le nom de tardiglaciaire. Durant les premiers millénaires le climat ne se réchauffe guère. Cependant, la disparition de la glace permet l'implantation sur un sol squelettique d'un cortège floristique proche de celui de la toundra et marqué par l'abondance de la dryade à huit pétales. C'est le dryas ancien.

Consécutivement à cette période, le climat se réchauffe un peu mais reste sec et froid et attire les premières herbacées steppiques est-européennes, comme les astragales, les armoises, les plumets, qui vont s'implanter dans cette nouvelle niche écologique rejoignant les espèces arctiques. Puis, progressivement, avec l'arrivée des premiers arbustes pionniers comme le bouleau, les pins, le genévrier et l'argousier, il se forme une sorte de steppe arborée. La fin du tardiglaciaire connaît un nouveau refroidissement avec abaissement de 200 à 300 m de la limite altitudinale des forêts : c'est le dryas récent.

## LE POSTGLACIAIRE

Il y a 10 000 ans, le climat se réchauffe et s'humidifie induisant une évolution de la couverture végétale. La forêt de pin et de bouleau se développe réellement. La flore arctique essentiellement composée d'hémicryptophytes et de chaméphytes ne peut supporter pareille concurrence pour l'occupation de l'espace et est ainsi progressivement éliminée des basses vallées, sauf en de rares endroits ombragés et frais où quelques espèces peuvent se maintenir comme *Arabis alpina* au col de Saint-Saturnin ou encore *Erinus alpinus* au défilé du Rhône à Yenne. On parle alors de relictés. Cependant, du fait des équivalences écologiques, une partie des espèces arctiques, s'accommodant des conditions écologiques montagnardes quasi-analogues à celles du nord de l'Europe, effectuent progressivement une migration altitudinale vers les sommets où certaines comme le saule herbacé et le silène acaule se maintiennent à l'étage alpin. Ainsi, le réchauffement climatique a-t-il progressivement isolé des populations arctiques ces populations alpines qui se sont retrouvées prisonnières des Alpes.

De - 8500 à -7000 ans, le réchauffement se poursuit pour atteindre une température moyenne annuelle supérieure de deux degrés à la température moyenne actuelle. La forêt s'enrichit de nombreux feuillus notamment en noisetiers puis en chênes dans les Alpes externes et s'élève en altitude. Toutefois, les Alpes internes (et particulièrement celles du sud) semblent connaître une évolution un peu différente avec une véritable phase xérothermique (absence de noisetier) qui permet d'une part la remontée altitudinale de la forêt mais également une remontée latitudinale de nombreuses espèces méditerranéennes qui, on peut l'imaginer, franchissent plus aisément les hauts cols alpins (Mont Genève, Mont Cenis, etc.), depuis le bassin padan<sup>1</sup>, pour s'établir dans le bassin de la Durance, la Maurienne, le Valais...

Enfin, les derniers millénaires sont marqués par un rafraîchissement et une humidification du climat qui se répercutent sur la limite supérieure de la forêt qui chute de 250 m. De même qu'une partie des populations des espèces arctiques est piégée sur les sommets, des populations des flores steppiques et méditerranéennes sont isolées dans les vallées internes des Alpes des populations du bassin padan<sup>1</sup> et des localités xérothermiques des Préalpes et du Jura avec lesquelles les échanges actuels sont probablement réduits compte tenu de leur éloignement et des barrières climatiques qui les séparent.

Si fascinante soit-elle, cette histoire est néanmoins complexe et de nombreux points et scénarios que nous n'avons pas abordés sont encore à élucider. Espérons que ceux-ci soient archivés au sein de cette véritable bibliothèque qu'est le sol, que les palynologues les décryptent et nous livrent prochainement leurs interprétations. Il nous sera alors donné une nouvelle occasion de convoiter par la pensée ces temps anciens.

## BIBLIOGRAPHIE

AESCHIMANN D., 1994 - Cours de floristique - Université de Genève - 253 p.

BRIQUET J., 1907 - Les réimmigrations postglaciaires des flores en Suisse - Actes de la société helvétique de sciences naturelles - pp. 112-133

DAVID F., non daté - Altitude variation in the reponse of the vegetation to late-glacial climatic events in the northern french Alps - tiré à part - 14 p.

DAVID F., non daté - Détermination de la limite supérieure des arbres dans les Alpes françaises du nord au tardiglaciaire : le problème de l'extension des pins - tiré à part - 9 p.

FAVARGER C., ROBERT P.-A., 1995 - Flore et végétation des Alpes - Tome 1 : Etage alpin - Edition Delachaux et Niestlé - 256 p.

LANDOLT E., AESCHIMANN D., 1986 - Notre flore alpine - Edition du Club Alpin Suisse - 333 p. + 120 planches couleurs

WEGMÜLLER S., 1977 - Pollenanalytische Untersuchungen zur spät und postglazialen Vegetationsgeschichte der französischen Alpen (Dauphiné) - Paul Haupt, Bern - 185 p.

---

<sup>1</sup> padan : relatif à la plaine du Pô (Italie).

# LES DÉCOUVERTES BOTANIQUES DE NOS SOCIÉTAIRES EN 1998

## CONTRIBUTIONS À LA CONNAISSANCE DE LA FLORE DE SAVOIE

d'après les observations de Jeannette CHAVOUTIER, Thierry DELAHAYE, Michel DELMAS, Véronique LE BRIS et Arthur LEQUAY.

Cette rubrique a pour objectif de signaler les découvertes botaniques réalisées par nos sociétaires en Savoie. Elle propose de courtes notes concernant :

- des observations relatives à la découverte de nouvelles espèces pour le département ;
- des observations de nouvelles localités de plantes rares ;
- des observations intéressantes par rapport à la répartition géographique, aux limites altitudinales, à l'écologie...

### RANUNCULACEAE

#### La renoncule à feuilles de parnassie découverte au pied des Aiguilles d'Arves - (*Ranunculus parnassifolius* L.)

Les quelques pieds de renoncule à feuilles de parnassie que Michel DELMAS et Thierry DELAHAYE ont découverts le 16 août 1998 au pied des Aiguilles d'Arves, vers 2500 m d'altitude sur la commune de Saint-Jean-d'Arves étaient déjà défleuris mais toujours identifiables. Une courte tige (une quinzaine de cm pour les exemplaires observés), un peu rameuse dans la partie supérieure, porte de larges feuilles, épaisses, entières et couvertes de poils mous. Les feuilles basales sont ovales, les caulinaires nettement embrassantes. Il reste à imaginer des fleurs blanches, parfois légèrement rosées. La renoncule à feuilles de parnassie se rencontre exclusivement dans les éboulis fins, sur substrat calcaire à l'étage alpin. Elle est caractéristique de ce type de milieu où elle cohabite avec le liodent des montagnes, la campanule du Mont-Cenis et le tabouret à feuilles rondes. Aux Aiguilles d'Arves, elle croît dans une ravine creusée dans des marnes noires.

Son aire de répartition se limite aux montagnes du sud-ouest de l'Europe : l'arc alpin en France, en Suisse, en Italie et en Autriche, et les Pyrénées. Les observations de cette plante en Savoie semblent rarissimes et très anciennes : PERRIER de la BATHIE ne mentionne qu'une seule observation de PAYOT au-dessus de La Giétaz dans les Aravis. Elle est toujours connue en Haute-Savoie, mais nous ne connaissons pas d'observation récente sur la partie savoyarde du massif des Aravis. PERRIER de la BATHIE signale également une indication de HUGUENIN au Mont-Cenis où déjà au début du XX<sup>ème</sup> siècle la plante n'avait pas été retrouvée. Cette nouvelle observation au pied des Aiguilles d'Arves constitue une information particulièrement précieuse pour la connaissance de la flore de la Savoie.

### HYPERICACEAE

#### Le millepertuis androsème, une plante protégée située dans le Parc Naturel Régional de Chartreuse - (*Hypericum androsaemum* L.)

Dans le cadre des prospections menées en Chartreuse pour l'inventaire des zones humides, les membres de notre Société ont parcouru de nombreux chemins du territoire du Parc Naturel Régional. Quelques observations intéressantes ont aussi été réalisées en dehors de ces milieux. Au début du mois de mai 1998, Véronique LE BRIS et Thierry DELAHAYE ont repéré une station de millepertuis androsème à Attignat-Oncin au sud du hameau de Coudurier. Ce millepertuis à tige plus ou moins ligneuse possède de grandes feuilles opposées entières. Les fleurs regroupées dans une petite cyme au sommet de la tige donnent naissance à des baies noires globuleuses et charnues. Cette espèce se rencontre dans les boisements humides, les bordures de cours d'eau, principalement à l'étage collinéen. C'est une plante subatlantique, assez commune dans la moitié ouest de notre pays mais absente d'une grande partie de l'est de la France. En complément des données bibliographiques (non confirmées récemment), nous ne connaissons à ce jour que trois localités en Savoie : Sainte-Marie-d'Alvey, observé en 1997 également par T. DELAHAYE et la même année à Vimines par V. PLAIGE.

Comme beaucoup d'espèces du genre *Hypericum*, le millepertuis androsème possède de nombreuses propriétés médicinales, mais attention, abstenez-vous de récolter cette plante en Savoie pour confectionner tisanes et autres remèdes, c'est une espèce bien trop

rare et protégée par la loi dans toute la région Rhône-Alpes. Il n'est sans doute pas inutile de rappeler ici le contenu du premier article de l'arrêté relatif à cette protection : "Afin de prévenir la disparition d'espèces végétales menacées et de permettre la conservation des biotopes correspondants, sont interdits, en tout temps, sur le territoire de la région Rhône-Alpes, la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement, le colportage, l'utilisation, la mise en vente ou l'achat de tout ou partie des spécimens sauvages des espèces ci-après énumérées..."



*Hypericum androsaemum* L. -  
Dessin extrait de "Illustrierte Flora von Mitteleuropa" - HEGI G.

## RHAMNACEAE

### Découverte du nerprun alaterne dans la vallée de la Maurienne - (*Rhamnus alaternus* L.)

Tout le monde connaît l'attirance pour la vallée de la Maurienne de notre botaniste Arthur LEQUAY à qui l'on doit déjà de nombreuses observations intéressantes dans cette partie du département. Depuis le 12 mars 1998, il convient de rajouter la découverte du nerprun alaterne à Saint-Jean-de-Maurienne. En explorant les sentiers entre la chapelle Bonne Nouvelle et la grotte Sainte-Thècle, sur les coteaux au nord de la ville, un arbuste situé au sommet d'un talus très raide a retenu l'attention de notre ami Arthur. Des feuilles coriaces, dentées, persistant l'hiver, ... pas de doute, il s'agit bien de la même plante que celle qui pousse au pied des tours de Chignin à Saint-Anthelme : le nerprun alaterne.

Que disent les flores classiques sur la répartition de cette espèce en Savoie ? Les auteurs de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle (COSTE, BONNIER, FOURNIER, etc.) ignorent la présence de cette plante dans notre région, limitant l'extension vers le nord de cette espèce méditerranéenne au département de l'Isère. L'incontournable "Flore de la Suisse et des territoires limitrophes" localise ce nerprun sur les chaînes de Chautagne et du Ratz où malheureusement nous ne connaissons pas l'emplacement exact des localités... Il reste encore bien des terrains à prospecter pour les botanistes curieux... avis aux amateurs !

## ASTERACEAE

### Le séneçon sud-africain est "enfin" arrivé en Savoie (*Senecio inaequidens* DC.)

Sans doute ne faut-il pas trop se réjouir de la découverte en Savoie du séneçon sud-africain ou séneçon du Cap. En effet, l'arrivée de ce grand séneçon, facile à identifier avec ses feuilles étroites, indivises et pourvues de dents courtes et irrégulières (d'où son nom), est précédée d'une réputation peu enviable d'envahisseur. Cette plante débarquée en France à Calais en 1935 et à Mazamet en 1936 en provenance d'Afrique du Sud, sous la forme de graines mêlées aux toisons lainières destinées aux usines textiles, s'est parfaitement acclimatée dans notre pays. Tellement bien, qu'elle a totalement envahi certains milieux (vignobles, friches, bords des routes, prairies, ...) notamment dans le sud de la France et cela aux dépens de la flore autochtone. Certaines de ses propriétés biologiques permettent d'expliquer l'étonnante conquête du séneçon sud-africain : une production énorme de graines (jusqu'à 10 000 par an et par plant) dotées d'une grande capacité de dissémination, une germination rapide et massive toute l'année, une toxicité pour le bétail, une indifférence vis-à-vis du substrat, ... c'est une espèce pionnière et opportuniste. Arrivée dans notre région au début des années 1990, elle ne représente pas encore une menace pour la flore locale mais il paraît d'ores et déjà important de surveiller sa progression. Les premières observations dans la région Rhône-Alpes remontent à l'année 1990 : à la gare de Lyon-Perrache, à Sault-Brénaz sur les berges du Rhône (observé au cours de la session botanique de la F.M.D.S. à Villebois), à Grenoble le long de l'autoroute, en Haute-Savoie en 1991, également sur un talus de route à Margencel, etc. A l'évidence, cette plante profite des voies de communication pour se disséminer. Thierry DELAHAYE a repéré ce séneçon au cours du printemps 1998 en plusieurs points de la vallée de la Maurienne, entre Saint-Jean et Saint-Michel-de-Maurienne, le long de la route nationale 6 et de la voie ferrée. La taille et le nombre de pieds présents laissent supposer une implantation depuis déjà plusieurs années. Nous serions intéressés de recueillir des renseignements antérieurs sur l'observation du séneçon sud-africain en Savoie.

## CYPERACEAE

### Une nouvelle plante protégée dans la tourbière des Creusates :

#### le rhynchospora blanc - (*Rhynchospora alba* (L.) M. Vahl)

La tourbière des Creusates à Saint-François-de-Sales dans le massif des Bauges est sans aucun doute un des joyaux de la nature savoyarde. De nombreuses études écologiques ont été et sont encore réalisées sur ce site exceptionnel, dans des domaines aussi variés que la géologie, l'hydrologie, la zoologie (amphibiens, odonates, lépidoptères, ...) et bien entendu les diverses "branches" de la botanique. La dernière synthèse publiée concerne l'étude de la flore et de la végétation de la tourbière ; elle est parue en 1993 dans la "*Revue d'Ecologie Alpine*" sous la plume d'O. MANNEVILLE et P. BAÏER, chercheurs à l'université de Grenoble. Elle ne mentionne pas la présence du rhynchospora blanc dans la tourbière même si le *Rhynchosporion albae*, groupement végétal (alliance phytosociologique) qui se développe dans les petites gouilles souvent inondées est cartographié. Est-ce un oubli ? La plante est-elle apparue depuis ? Toujours est-il que Jeannette CHAVOUTIER et Thierry DELAHAYE, lors d'une sortie dont l'objectif était d'estimer la population de *Scheuchzeria palustris* L. (une autre plante rare de la tourbière), ont eu l'agréable surprise d'observer plusieurs centaines de pieds de cette petite cypéracée en pleine floraison le 31 juillet 1998. Cette station constitue à notre connaissance la seule localisation actuelle de *Rhynchospora alba* en Savoie. L'autre indication, connue depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, est située dans le marais de Chautagne où elle n'a pas été revue récemment. Le rhynchospora blanc bénéficie d'une protection réglementaire dans toute la région Rhône-Alpes.



*Rhynchospora alba* (L.) M. Vahl -  
Dessin extrait de "Cypéracées" -  
HUSNOT T.



# **DU DROIT DE RAMASSER LES CHAMPIGNONS**

Par Jean PISOT

## **PRINCIPES GÉNÉRAUX**

Tout ramasseur de champignons doit se rappeler :

- qu'il n'y a pas durablement de terrain sans propriétaire ;
- que les produits spontanés de la terre appartiennent aux propriétaires du sol (Art. 547 et 583 du Code Civil) ;
- que la soustraction sans autorisation du propriétaire d'un bien lui appartenant, ne serait-ce qu'un champignon, constitue un vol, réprimé en tant que tel par le Code Pénal.

Avant de cueillir un champignon, il importe donc de savoir chez qui on se trouve et d'adopter en conséquence un comportement non susceptible de heurter le propriétaire du terrain.

## **LES TERRAINS PARTICULIERS**

La tradition ou les usages locaux voulaient, et c'est encore généralement fort heureusement le cas actuellement, que le ramassage des champignons soit toléré sur le terrain d'autrui. Ceci du moins en dehors des terrains attenants aux maisons d'habitation ainsi que des terres, vergers ou prairies chargées de grains en tuyau, de raisins ou autres fruits proches de leur maturité.

Mais les propriétaires privés ont le droit de s'opposer à ces usages et d'interdire à des tiers de ramasser des champignons chez eux.

Dans ce cas, ils ont intérêt à le faire savoir par voie de pancartage sur les limites précises de leur propriété et on ne peut qu'inviter les ramasseurs à respecter ces interdictions. En effet, en cas de plainte et de poursuite, la suite de l'affaire ne fait pas de doute, le ramasseur sera condamné. La jurisprudence en ce domaine est constante et maintenant solidement établie (Arrêt de la cour d'Appel de Bordeaux en date du 13/02/1986). Il n'est toutefois pas évident que les propriétaires aient intérêt à adopter une telle attitude, contraire aux usages locaux et donc susceptible d'être très mal perçue par leurs proches voisins.

## **LE DOMAINE PRIVÉ DE L'ÉTAT OU DES COLLECTIVITÉS LOCALES**

(Forêts communales et alpages principalement.)

En sus du Code Civil, le Code Forestier en son article R.331.2 prévoit que l'enlèvement non autorisé des champignons, glands, faines et autres fruits et semences des bois et forêts donne lieu à une amende de 30 à 50 F par litre, sans pouvoir dépasser une amende totale de 10 000 F. Pour diverses raisons, la mise en œuvre de cet article a été progressivement abandonnée, c'est-à-dire qu'il n'y a ni délivrance d'autorisation ni donc de sanction. Ceci revient à dire qu'en forêt des collectivités locales, sauf indications contraires (ce qui est le cas à Champ-Laurent, commune du massif des Hurtières), le ramassage des champignons est tacitement autorisé sans limitation. Cette situation, par les excès qu'elle autorise, notamment de la part de certains ramasseurs venant de fort loin pour remplir leur coffre, a quelquefois été à l'origine de situations conflictuelles d'autant plus graves que les champignons peuvent se vendre cher. Il est vrai que les maires pourraient, sur le domaine privé de la commune, réglementer et même interdire la cueillette. Mais dans ce cas, en vertu du principe de l'égalité des citoyens devant la loi, ce règlement doit être respecté par tous, y compris par les habitants de la commune. Comme localement on est rarement demandeur de contraintes supplémentaires, cette possibilité de réglementation n'a guère été utilisée.

## **DES DIFFÉRENTES LIMITATIONS COMPLÉMENTAIRES DU DROIT DE CUEILLETTE**

### **LES ARRÊTÉS MUNICIPAUX D'INTERDICTION**

Pour tenter d'apaiser certaines situations conflictuelles, des maires, en leur temps, ont été amenés à interdire le ramassage des champignons dans leur commune.

Ces arrêtés s'opposent au droit fondamental des propriétaires de récolter les produits de leurs terres.

Tout procès-verbal qui pourrait être dressé pour leur inobservation a donc toutes chances de se traduire au tribunal par une relaxe du contrevenant plaidant la clause d'illégalité.

## LES ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX

Dans les départements voisins, certains préfets ont pris des arrêtés limitant les quantités journalières de champignons pouvant être récoltés. Ceci par application soit de la loi de 1976 sur la protection de la nature, soit des articles L212.1 et R212.8 du Code Rural, complété par l'arrêté du 13 octobre 1989.

Ci-après un extrait non exhaustif de ces arrêtés :

Département	Limitation	Usage d'outils interdit	Dérogation possible	Vente
01	3 kg / jour	oui	oui	oui
07	5 kg / jour	oui	oui	oui
26	1 panier de 5 litres	oui	non	non
38	1 panier / jour	non	non	non
74	<i>Cantharellus cibarius</i> <i>Nevrophyllum clavatum</i> 0.5 kg / jour Bolets 5 kg / jour	non	non	Interdite sauf si origine exté- rieure au départ- tement

Ces arrêtés ont été pris pour éviter les excès de cueillette et sauvegarder les capacités de sporulation des espèces. Ils s'appliquent à tous, y compris aux propriétaires. Leur fondement scientifique peut prêter à discussion, c'est donc un outil à mettre en œuvre avec prudence.

## LES GROUPEMENTS DE PROPRIÉTAIRES

Pour défendre leurs intérêts, les propriétaires peuvent se grouper en association. Cela a été fait, en particulier en Corrèze, mais aussi à Comps (26).

## LES ZONES PROTÉGÉES AU TITRE DE L'ENVIRONNEMENT

(Parcs nationaux – réserves naturelles – arrêtés de biotopes.)

La cueillette des végétaux y est souvent interdite. Les champignons sont oubliés mais sont généralement à tort assimilés aux végétaux. Il convient donc de se renseigner au cas par cas.

## CONCLUSION

En résumé, il apparaît qu'en Savoie, le droit de ramasser des champignons sur le terrain d'autrui est encore généralement admis par les usages locaux. Ce droit n'est toutefois fondé sur aucun texte et chaque propriétaire peut à tout moment se réserver le droit de ramasser ses champignons et décider de poursuivre pour vol quiconque ne respecterait pas sa volonté. Comme ailleurs, l'affirmation de ce droit des propriétaires tend malheureusement à se développer. C'est pourquoi, pour lutter contre cette évolution, il me semble souhaitable :

- de mieux faire connaître du grand public et plus particulièrement des propriétaires fonciers l'activité de nos sociétés mycologiques, les besoins de leurs membres et le rôle qu'elles jouent dans les domaines scientifique et de prévention des intoxications par les plantes et champignons ;
- d'inciter tous les ramasseurs de champignons, qu'ils adhèrent ou non à nos sociétés, à respecter un code de bonne conduite ;
- de limiter quantitativement le droit de ramassage aux besoins raisonnables de la consommation familiale et à la poursuite de nos récoltes scientifiques ou de préparation de nos expositions.

## BIBLIOGRAPHIE

FOURRE G., 1991 – Le champignon et les plaideurs. *Bull. Trimestriel Féd. Mycol. Dauphiné-Savoie*, n° 123 – pp. 18 – 27.



# WEEK-END MYCOLOGIQUE DANS LES BAUGES

## COMPTE RENDU DE LA SORTIE DES 19 ET 20 SEPTEMBRE 1998

Par Arthur LEQUAY

Quel était le programme ?

- \* Samedi matin : prospection des prés et bois au col des Prés.
- \* Samedi après-midi : prospection dans le bois de Saint Bruno au-dessus de la Corrierie, à Aillon-le-Jeune.
- \* Samedi soir : inventaire des récoltes et étude en salle des espèces, avec microscope, réactifs et livres prévus à cet effet et nuitée au gîte d'étape des Landagnes à Ecole-en-Bauges.
- \* Dimanche : prospection des bois du Mariet à Arith.

Si tout a été bien respecté, nous avons été un peu déçus par nos récoltes. Les conditions climatiques (sécheresse et fraîcheur) n'étaient pas idéales pour une poussée. Malgré cela, la liste qui suit montre, s'il le fallait, que nous n'avons pas perdu notre temps et que certaines espèces intéressantes figurent au tableau.

Précisons quelques détails. D'abord, afin de ne pas faire mentir la Parole : "les premiers seront les derniers", notre étourneau d'Arthur, parti le premier, s'aperçoit, avant d'arriver au col de Plainpalais, qu'il s'est fourvoyé. Demi-tour. Il arrivera au col des Prés bon dernier.

Nous sommes 23 à prospecter les prés et les bois établis sur des dépôts calcaires et marneux de l'oligocène qui restent très humides, mais les champignons sont assez rares. Nous reprenons les voitures en direction d'Aillon-le-Jeune, jusqu'à la Corrierie et nous nous arrêtons près de l'ancienne baraque forestière. Il est midi passé. Chacun s'installe de son mieux. Le soleil est de la partie, la bonne humeur et quelques gourmandises également. Après la sieste obligatoire de quelques-uns, la forêt de Saint Bruno nous offrira un grand nombre d'espèces. Pourtant, d'après les dires de ceux qui connaissent bien le site, la récolte est maigre.

Nous repartons en direction d'Ecole où un accueil très sympathique nous attend au gîte des Landagnes. Une grande salle, des tables, des bancs sont mis à notre disposition. Nous pourrions ainsi faire une mini-exposition de nos récoltes. Un bon repas nous est servi dans cette ambiance très



Dessin Sylvie SERVE

conviviale qui nous est chère. Après, nous retournons à la salle de détermination et au travail d'identification. Les plus assidus iront se coucher fort tard. Entrebâillant la porte du premier des deux dortoirs prévus, des ronflements sonores leur feront préférer le deuxième site de couchage.

Dimanche matin, après un petit déjeuner copieux, nous partons pour Arith. Plusieurs participants viennent nous rejoindre et c'est à 26 que nous nous retrouvons dans les bois du Mariet. Nous suivons un peu le chemin. Combien de chars et de traîneaux ont dû passer par là pour arriver à creuser des ornières dans ce dur calcaire urgonien ? Hors chemin, c'est une série de lapiaz, il faut être attentif où l'on met les pieds ! Seules quelques rares espèces sont au rendez-vous, pourtant le site est connu pour sa richesse. Le repas de midi est pris dans les prés, en lisière de la forêt. Devant nous, toute la dépression est occupée par de grands prés et pâturages. Un lac, puis une tourbière ont dû l'occuper. L'eau en a quasiment disparu, coulant vers une suite de dolines. L'une d'elles, colmatée, retient un petit lac. Nous irons jusqu'à une entrée de grotte et prendrons, à travers la forêt, le chemin du retour.

Ces deux journées furent bien agréables ! Et si les récoltes n'ont pas été à la hauteur des espoirs, elles ont permis néanmoins à chacun d'approfondir ses connaissances et de découvrir des sites intéressants.

## LISTE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS (D'après les notes de Jean-Paul COLLIN et Maurice DURAND.)

Commune : Thoiry

Lieu-dit : Col des Prés

Altitude : de 1130 à 1200 m

- |  |   |
|--|---|
| <i>Agaricus campestris</i> L.:Fr.  | <i>Leucoagaricus leucothites</i> (Vitt.) Wass.                      |
| <i>Amanita muscaria</i> (L.:Fr.) Hook  | <i>Lycoperdon echinatum</i> Pers.:Pers.                             |
| <i>Amanita rubescens</i> Gill. fo. <i>annulosulphurea</i>                            | <i>Lycoperdon perlatum</i> Pers.:Pers.                              |
| <i>Amanita vaginata</i> (Bull.:Fr.) Vitt.  | <i>Lycoperdon piriforme</i> J.C.Schaeff.:Pers.                      |
| <i>Boletopsis leucomelaena</i> (Pers.) Fayod   | <i>Lycoperdon umbrinum</i> Pers.:Pers.                              |
| <i>Boletus calopus</i> Pers.:Fr.   | <i>Lyophyllum decastes</i> (Fr.:Fr.) Sing.                          |
| <i>Boletus edulis</i> Bull.:Fr.  | <i>Lyophyllum fumosum</i> (Pers.:Fr.) K.-R. ex Ort.                 |
| <i>Catathelasma imperiale</i> (Quél.) Sing.  | <i>Macrolepiota excoriata</i> (Fr.:Fr.) Wasser                      |
| <i>Chalciporus piperatus</i> (Bull.:Fr.) Bataille                                    | <i>Marasmius alliaceus</i> (Jacq.:Fr.) Fr.                          |
| <i>Clavariadelphus pistillaris</i> (L.:Fr.) Donk                                     | <i>Megacollybia platyphylla</i> (Pers.:Fr.) Kotl. & Pouzar          |
| <i>Clitocybe nebularis</i> (Batsch:Fr.) Kummer                                       | <i>Mutinus caninus</i> (Huds.:Pers.) Fr.                            |
| <i>Clitocybe odora</i> (Bull.:Fr.) Kummer  | <i>Mycena abamsii</i> Murr.   |
| <i>Clitopilus prunulus</i> (Scop.:Fr.) Kumm.   | <i>Mycena epipterygia</i> (Pears) Kühn                              |
| <i>Collybia butyracea</i> (Bull.:Fr.) Kumm.  | <i>Mycena epipterygia</i> var. <i>spendidipes</i> Peck.             |
| <i>Collybia dryophila</i> (Bull.:Fr.) Kumm.  | <i>Mycena galopus</i> (Pers.:Fr.) Kumm.                             |
| <i>Collybia maculata</i> (A.-S.:Fr.) Kummer  | <i>Mycena inclinata</i> (Fr.) Quél.                                 |
| <i>Cortinarius cinnamomeolutes</i> Orton   | <i>Mycena pura</i> (Pers.:Fr.) Kummer                               |
| <i>Cortinarius purpurascens</i> (Fr.) Fr.  | <i>Mycena sanguinolenta</i> (A. & S.:Fr.) Kumm.                     |
| <i>Cortinarius venetus</i> (Fr.) Fr.   | <i>Mycena viscosa</i> Maire   |
| <i>Cystoderma amianthinum</i> (Losing) Smith & Sing.<br>fo. <i>rugosoreticulatum</i> | <i>Oudemansiella radicata</i> (Rhel.:Fr.) Singer (Rhel.:Fr.) Singer |
| <i>Fomitopsis pinicola</i> (Swartz.:Fr.) Kickx                                       | <i>Panaeolus campanulatus</i> (Bull.:Fr.) Quélet                    |
| <i>Hebeloma leucosarx</i> Orton  | <i>Panaeolus sphinctrinus</i> (Fr.) Quél.                           |
| <i>Hygrophopopsis aurantiaca</i> (Wulf.:Fr.) Maire                                   | <i>Pholiota lenta</i> (Pers.:Fr.) Sing.                             |
| <i>Hypholoma fasciculare</i> (Huds.:Fr.) Kumm.                                       | <i>Pluteus cervinus</i> (Schafr.) Kumm.                             |
| <i>Hypholoma sublateritium</i> (Fr.) Quél.   | <i>Pluteus atomarginatus</i> Velenovski                             |
| <i>Inocybe corydalina</i> Quél.  | <i>Ramaria largentii</i> Marr. & Stuntz                             |
| <i>Inocybe geophylla</i> (Peck) Gill. var. <i>lilacina</i>                           | <i>Rhodocybe nitellina</i> (Fr.) Singer                             |
| <i>Inocybe obscura</i> (Pers.) Gill.   | <i>Russula aeruginea</i> Lindbl.in.Fr.                              |
| <i>Kuehneromyces mutabilis</i> (Scop.:Fr.) Singer & Smith                            | <i>Russula fellea</i> (Fr.:Fr.) Fr.                                 |
| <i>Laccaria amethystea</i> (Bull.) Murr.   | <i>Russula integra</i> (L.) Fr.                                     |
| <i>Laccaria bicolor</i> (Maire) P. D. Ort.   | <i>Russula olivacea</i> (Sch.) Pers.                                |
| <i>Lactarius badiusanguineus</i> Kühn. & Romagn.                                     | <i>Russula pelargonica</i> Niolle                                   |
| <i>Lactarius blennius</i> (Fr.:Fr.) Fr.  | <i>Russula queletii</i> Fr.in Quélet                                |
| <i>Lactarius controversus</i> (Pers.:Fr.) Fr.  | <i>Russula viscida</i> Kudrna                                       |
| <i>Lactarius deterrimus</i> Gröger   | <i>Russula xerampelina</i> (Sch.) Fr.                               |
| <i>Lactarius glycosmus</i> (Fr.:Fr.) Fr.   | <i>Stropharia aeruginosa</i> (Curt.:Fr.) Quél.                      |
| <i>Lactarius picinus</i> Fr.   | <i>Stropharia coronilla</i> (Bull.:Fr.) Quél.                       |
| <i>Lactarius salmonicolor</i> Heim & Leclair   | <i>Stropharia semiglobata</i> (Batsch:Fr.) Quél.                    |
| <i>Lactarius scobiculatus</i> (Scop.:Fr.) Fr.  | <i>Thelephora palmata</i> (Scop.:Fr.) Fr.                           |
| <i>Lactarius volemus</i> (Fr.:Fr.) Fr.   | <i>Trametes versicolor</i> (L.:Fr.) Lloyd                           |
| <i>Leccinum aurantiacum</i> (Bull.) S. F. Gray                                       | <i>Tremiscus hevelloides</i> (D.C.:Fr.) Donk                        |
| <i>Lentinellus cochleatus</i> (Hoffm.:Fr.) Karst.                                    | <i>Tricholomopsis rutilans</i> (Sch.:Fr.) Sing.                     |
|  | <i>Xylaria hypoxylon</i> (L.:Fr.) Greville                          |

Commune : Aillon-le-Jeune ; Lieu-dit : Bois de Saint-Bruno ; Altitude : de 1130 à 1180 m

*Amanita muscaria* (L.:Fr.) Hook  
*Cantharellus tubaeiformis* (Bull.:Fr.) Fr.  
*Chalciporus piperatus* (Bull.:Fr.) Bataille  
*Cortinarius delibutus* Fr.  
*Cortinarius infractus* (Mos.) Nesp. var. *olivellus*  
*Cortinarius odorifer* Britz.  
*Cortinarius percomis* Fr.  
*Cystoderma carcharias* (Fr.) Smith & Sing. fo. *album*  
*Galerina unicolor* (Vahl.) Sing.  
*Hydnum rufescens* J.C.Schaeff.:Fr.  
*Hygrophoropsis aurantiaca* (Wulf.:Fr.) Maire  
*Hypholoma sublateritium* (Fr.) QuéL.  
*Inocybe geophylla* (Bull.:Fr.) Kumm.  
*Inocybe geophylla* (Peck) Gill. var. *lilacina*  
*Kuehneromyces mutabilis* (Scop.:Fr.) Singer & Smith  
*Lactarius blennius* (Fr.:Fr.) Fr.  
*Lactarius pallidus* (Pers.:Fr.) Fr.  
*Lactarius picinus* Fr.  
*Lactarius salmonicolor* Heim & Leclair  
*Lactarius scrobiculatus* (Scop.:Fr.) Fr.  
*Lactarius subdulcis* (Pers.:Fr.) S.F. Gray

*Lentinellus cochleatus* (Hoffm.:Fr.) Karst.  
*Lepista sordida* var. *aianthina* (M.Bon) M.Bon  
*Lyophyllum connatum* (Schum.:Fr.) Sing.  
*Lyophyllum decastes* (Fr.:Fr.) Sing.  
*Marasmius alliaceus* (Jacq.:Fr.) Fr.  
*Mycena alcalina* (Fr.:Fr.) Kumm.  
*Mycena galopus* (Pers.:Fr.) Kumm.  
*Mycena pura* (Pers.:Fr.) Kummer  
*Mycena zephyrus* Fr.:Fr.) Kumm.  
*Panaeolus papilionaceus* (Bull.:Fr.) QuéL.  
*Pholiota astragalina* (Fr.:Fr.) Sing.  
*Pholiota lenta* (Pers.:Fr.) Sing.  
*Pluteus cervinus* (Schafr.) Kumm.  
*Pseudohydnum gelatinosum* (Scop.:Fr.) Karst.  
*Russula albonigra* (Krombh.) Fr.  
*Russula fellea* (Fr.:Fr.) Fr.  
*Russula pelargonica* Nolle  
*Sarcodon imbricatus* (L.:Fr.) Karst.  
*Tremiscus helvelloides* (D.C.:Fr.) Donk  
*Tricholoma bufonium* (Pers.:Fr.) Gill.  
*Tricholoma ustaloides* Romagn.

Commune : Arith ; Lieu-dit : Mariet (Montagne de Bange) ; Altitude : de 980 à 1050 m

*Agaricus semotus* Fr.  
*Bisporella citrina* (Batsch:Fr.) Korf & Carpenter  
*Boletus edulis* Bull.:Fr.  
*Calocera viscosa* (Pers.:Fr.) Fr.  
*Calvatia excipuliformis* (Scop.:Pers.) Perdeck  
*Cantharellus cibarius* (Fr.:Fr.) Fr.  
*Chalciporus piperatus* (Bull.:Fr.) Bataille  
*Clavulina rugosa* (Bull.:Fr.) Schroet.  
*Clitocybe gibba* (Pers.:Fr.) Kumm.  
*Clitocybe maxima* (A.-S.:Fr.) Kumm.  
*Clitocybe nebularis* (Batsch:Fr.) Kummer  
*Clitocybe odora* (Bull.:Fr.) Kummer  
*Clitocybe phaeophthalma* (Pers.) Kuyp.  
*Clitopilus prunulus* (Scop.:Fr.) Kumm.  
*Collybia butyracea* (Bull.:Fr.) Kumm.  
*Collybia dryophylla* (Bull.:Fr.) Kumm.  
*Collybia maculata* (A.-S.:Fr.) Kummer  
*Conocybe tenera* (Sch.:Fr.) Fay.  
*Cortinarius camphoratus* (Fr.:Fr.) Fr.  
*Cortinarius fasciatus* (Scop.) Fr.  
*Cortinarius hinnuleus* Fr.  
*Cortinarius orellanus* Fr.  
*Cortinarius torvus* (Fr.:Fr.) Fr.  
*Cortinarius variegatus* (Pers.:Fr.) Fr.  
*Cortinarius varius* (J.C.Schaeff.:Fr.) Fr.  
*Cortinarius venetus* (Fr.) Fr.  
*Cudonia confusa* Bres.  
*Cuphophyllum pratensis* (Pers.:Fr.) Bon  
*Cystoderma caracharias* (Pers.) Fayod  
*Entoloma nidorosum* (Fr.) Quélet  
*Ganoderma lipsiense* (Batsch) Atk.  
*Hebeloma leucosarx* Orton  
*Hydnum repandum* L.:Fr.  
*Hygrocybe coccinea* (J.C.Schaeff.:Fr.) Kumm.  
*Hygrophorus agathosmus* (Fr.) Fr.  
*Inocybe kuehneri* Stangl. & Vesel.  
*Inocybe pudica* Kühner  
*Laccaria amethystea* (Bull.) Murr.  
*Lactarius albocarneus* Britz.  
*Lactarius blennius* (Fr.:Fr.) Fr.  
*Lactarius fuliginosus* (Fr.:Fr.) Fr.  
*Lactarius hepaticus* Plowr. ap. Boud.  
*Lactarius pallidus* (Pers.:Fr.) Fr.  
*Lactarius uvidus* (Fr.:Fr.) Fr.  
*Lactarius volemus* (Fr.:Fr.) Fr.  
*Leccinum aurantiacum* (Bull.) S.F. Gray  
*Leccinum molle* (Bon) Bon

*Lepiota cristata* (Bolt.:Fr.) Kumm.  
*Lycoperdon echinatum* Pers.:Pers.  
*Lycoperdon perlatum* Pers.:Pers.  
*Macrolepiota gracilentata* (Krombh) Mos. ex Wasser  
*Marasmius androsaceus* (L.:Fr.) Fr.  
*Melanoleuca grammopodia* (Bull.:Fr.) Pat.  
*Micromphale perforans* (Hofm.:Fr.) S.F. Gray  
*Mycena amicta* (Fr.) Quel.  
*Mycena aurantiomarginata* (Fr.:Fr.) Quélet  
*Mycena epipterygia* (Pears) Kühn  
*Mycena flavoalba* (Fr.) Quel.  
*Mycena galericulata* (Scop.:Fr.) S.F. Gray  
*Mycena galopus* (Pers.:Fr.) Kumm.  
*Mycena pelianthina* (Fr.:Fr.) QuéL.  
*Mycena polygramma* (Bull.:Fr.) S.F. Gray  
*Mycena pura* (Pers.:Fr.) Kummer  
*Mycena rosella* (Fr.:Fr.) Kumm.  
*Mycena rubromarginata* (Fr.:Fr.) Kumm.  
*Mycena sanguinolenta* (A. & S.:Fr.) Kumm.  
*Mycena vulgaris* (Pers.:Fr.) Kumm.  
*Oudemansiella mucida* (Schrad.:Fr.) Hoehn.  
*Oudemansiella radicata* (k.&M.) Bon & Denn. var. *marginata*  
*Phellodon tomentosus* (L.:Fr.) Bank.  
*Piptoporus betulinus* (Bull.:Fr.) Karst.  
*Polyporus varius* (Pers.:Fr.) Fr.  
*Postia caesia* (Sch.:Fr.) P.Karst.  
*Pseudoclitocybe cyathiformis* (Bull.:Fr.) Sing.  
*Ramaria largenti* Marr. & Stuntz  
*Rhodocybe nitellia* (Fr.) Singer  
*Russula betularum* Hora  
*Russula delicata* Fr.  
*Russula emetica* (Sch.:Fr.) Pers.  
*Russula fellea* (Fr.:Fr.) Fr.  
*Russula foetens* Pers.:Fr.  
*Russula illota* Romagn.  
*Russula lepida* (Fr.:Fr.) Fr.  
*Russula nauseosa* (Pers.) Fr.  
*Russula vesca* Fr.  
*Russula xerampelina* (Sch.) Fr.  
*Schizophyllum commune* Fr.:Fr.  
*Spathularia flavida* Pers.:Fr.  
*Stropharia aeruginosa* (Curt.:Fr.) QuéL.  
*Stropharia semiglobata* (Batsch:Fr.) QuéL.  
*Tricholoma album* (Sch.:Fr.) Kumm.  
*Tricholoma vaccinum* (Sch.:Fr.) Kummer  
*Tricholoma sulfureum* (Pers.) Nuesch var. *coronarium*  
*Xerocomus subtomentosus* (L.:Fr.) QuéL.

# INITIATION À LA MYCOLOGIE À SAINT-JEAN-D'ARVEY

Par Jean PISOT



Cette année, notre association avait décidé d'organiser pour le grand public une journée d'initiation à la mycologie avec le secret espoir de susciter de nouvelles vocations, mais néanmoins une certaine inquiétude quant au succès que pourrait avoir une telle initiative. La date fut fixée au dimanche 27 septembre en un lieu proche de Chambéry, à savoir la forêt du Peney, avec une commune support, Saint-Jean-d'Arvey.

Le départ était prévu à 8h15 place Jorcin à Chambéry, ou à 8h30 place de l'église à Saint-Jean-d'Arvey. La matinée fut consacrée à la cueillette et aux explications données sur le terrain par les accompagnateurs de la société. A midi, chacun avait prévu son pique-nique et l'après-midi, il était proposé une initiation à la détermination des genres. A 16h30, l'exposition des champignons identifiés était ouverte aux habitants de Saint-Jean-d'Arvey.



Hésitant entre la crainte de n'avoir aucun candidat à cette journée d'initiation et celle d'avoir trop de participants que nous ne saurions encadrer, la publicité fut modeste sur Chambéry, se résumant à un article de presse et quelques affichettes, et plus intense sur Saint-Jean-d'Arvey, grâce à un sympathique relais local. Les personnes intéressées par le stage s'étaient inscrites à l'avance et ont réglé une participation aux frais de 50 francs.

Le jour J, les prévisions météo étaient mauvaises. Le temps gris et frais du matin avait de quoi décourager sérieusement les hésitants. Pourtant, plus de 20 personnes étaient au rendez-vous et prenaient le départ à l'heure précise en direction de la route forestière du Peney, jusqu'à la cabane située non loin du terminus.

Après les exposés d'introduction de Jean Paul COLLIN et Maurice DURAND, les environs de cette cabane furent prospectés par petits groupes. Nous avons ainsi traversé une hêtraie sapinière, puis une pâture, une plantation d'épicéas pure et des zones plus mouilleuses à bouleaux et sphaignes. Les champignons étaient abondants et les espèces variées. De ce fait, compte tenu des goûts des uns et des autres, les questions furent nombreuses, portant à la fois sur la détermination des mycènes fort nombreux, l'habitat préférentiel des espèces, leur comestibilité... La pluie ne nous ayant rejoint qu'à partir de 11 h 30, la récolte fut fructueuse tant pour les mycologues en herbe que pour les mycophages, heureux à l'idée de pouvoir se régaler le soir avec leurs cèpes ou autres délices forestiers.

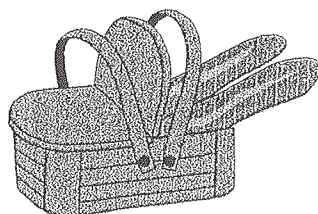
A midi, le pique-nique fut pris au sec sous le préau fermé de l'école de Saint-Jean-d'Arvey avec, pour maintenir l'ambiance, comme d'habitude, en accompagnement, quelques bonnes bouteilles.

L'après-midi fut très studieuse. Des clés de détermination des genres furent distribuées à tous. Chacun s'exerça alors à l'observation minutieuse des champignons récoltés pour arriver à en définir le genre. Ont ainsi été reconnus, entre autres, les genres *Boletus*, *Chalciporus*, *Leccinum*, *Suillus*, *Gomphidus*, *Russula*, *Lactarius*, *Collybia*, *Cortinarius*, *Stropharia*, *Volvaria*, *Amanita* et même *Tremiscus*. Et finalement, avec l'aide des livres apportés et le coup de pouce des encadrants du club, un nom fut mis sur la plupart des champignons ayant fait l'objet d'un examen en salle.

L'exposition présentée, bien que modeste par le nombre des espèces, n'a pas manqué d'intérêt. Celle-ci reçut la visite d'un certain nombre d'habitants de la commune dont Monsieur le Maire, Jean-Claude MONIN, que nous nous devons encore une fois de remercier pour l'aide matérielle qu'il nous a apportée.

Globalement, cette expérience doit être considérée comme positive. Malgré les conditions météorologiques peu clémentes, tous les stagiaires nous ont semblé satisfaits. Nous avons toutefois regretté que certains, n'ayant pas songé à se munir d'habits de rechange, aient souffert du froid en fin d'après midi. Quant à l'association, elle a gagné un peu de notoriété sur Saint-Jean-d'Arvey et quelques adhérents nouveaux avec lesquels nous avons été heureux de continuer à travailler.

En conclusion, expérience à renouveler et même à multiplier.



# LES CHAMPIGNONS DES BOIS A MONTAGNOLE

## COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 17 OCTOBRE 1998

Par Arthur LEQUAY

Si la plupart des mycophages tiennent secrets les lieux de leurs récoltes, notre collègue André DUDORET n'est pas de ceux-là. Bien au contraire, il se fait un plaisir de nous faire partager ses découvertes. C'est donc lui qui va nous guider ce samedi 17 octobre.

Nous sommes 16 au rendez-vous à Chambéry, parking Jorcin, dont plusieurs nouveaux membres, débutants en mycologie. Nous attendons quelques minutes au-delà de 13 h 30 : si des membres ayant déjà une certaine connaissance mycologique sont bien là, pas de savant déterminateur...

Nous prenons la direction de Montagnole. Les terrains variés et les boisements très divers traversés vont nous offrir de belles découvertes. La liste jointe ne reflète certainement pas l'abondance des espèces observées mais l'absence de mycologue confirmé nous incitera à ouvrir les flores pour rechercher plus activement le nom des espèces rencontrées. De plus, nous allons nous investir auprès des débutants afin d'essayer de leur inculquer les premières notions de mycologie : savoir regarder, toucher, sentir, goûter, quatre de nos cinq sens qui doivent nous servir pour déterminer.

Nous discutons au sujet d'un tricholome qui est d'abord pris pour un petit gris : *Tricholoma terreum*. Après examen approfondi, ce n'est pas lui mais *Tricholoma scalpuratum*. Le terreux a un chapeau fibrilleux, bien peigné. Celui-ci est un peu méchuleux et de couleur plus pâle que le petit gris. De plus, *Tricholoma terreum* pousse de préférence sous les pins, ici absents, d'où l'importance de regarder la végétation ! La confusion n'est pas grave ici car *T. scalpuratum* est comestible mais il faut bien se méfier, un petit *Tricholoma pardinum* mêlé aux autres pourrait apporter de bien désagréables surprises.

Nous poursuivons dans une forêt très riche en espèces. Cette forêt est très curieuse : des buis encore assez denses occupent la strate inférieure d'une pessière composée de beaux arbres probablement plantés. Or ces deux espèces, buis et épicéa, ont normalement des écologies fort différentes ! Soudain, un cortège de cortinaires s'offre à nos yeux : des gros, des moyens, des petits... *Cortinarius praestans*, le cortinaire remarquable. Comme c'est l'un des rares cortinaires comestibles, il n'échappera pas aux plus avertis. Quelques tricholomes prétentieux : *Tricholoma portentosum* et quelques minuscules chanterelles en tube compléteront la récolte.

Nous revenons vers les voitures. Certains paniers sont bien remplis. Bel après-midi, joie de la découverte aussi bien pour le simple mycologue que pour celui rêvant déjà d'un fort bon plat.

Merci André de nous avoir fait découvrir un coin si riche et si joli.

### LISTE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS (d'après les notes d'Arthur LEQUAY.)

- |  |   |
|--|---|
| <i>Amanita muscaria</i> (L.:Fr.) Hook.         | <i>Lactarius blennius</i> (Fr.: Fr.) Fr.            |
| <i>Amanita rubescens</i> Pers: Fr.             | <i>Lactarius deterrimus</i> Gröger                  |
| <i>Armillaria mellea</i> (Vahl.:Fr.) Kumm.     | <i>Lactarius scrobiculatus</i> (Scop.:Fr.) Fr.      |
| <i>Cantharellus tubaeformis</i> (Fr.) Gill.    | <i>Lycoperdon perlatum</i> Pers.:Pers.              |
| <i>Clitocybe nebularis</i> (Batsch:Fr.) Kummer | <i>Mycena pelianthina</i> (Fr.: Fr.) Quélet         |
| <i>Cortinarius percornis</i> Fr.               | <i>Russula consobrina</i> (Fr.: Fr.) Fr.            |
| <i>Cortinarius praestans</i> (Cordier) Gill.   | <i>Russula faginea</i> Romagn.                      |
| <i>Cortinarius trivialis</i> Lange             | <i>Russula olivacea</i> (Sch.) Pers.                |
| <i>Entoloma nidorosum</i> (Fr.) Quélet         | <i>Russula queletii</i> Fr.in Quélet                |
| <i>Hebeloma sinapizans</i> (Paul.) Gill.       | <i>Sarcodon imbricatum</i> (L.:Fr.) P. Karst.       |
| <i>Hygrophorus agathosmus</i> (Fr.) Fr.        | <i>Tricholoma acerbum</i> (Bull.: Fr.) Quélet       |
| <i>Hygrophorus chrysodon</i> (Batsch:Fr.) Fr.  | <i>Tricholoma portentosum</i> (Fr.:Fr.) Quélet      |
| <i>Hygrophorus cossus</i> (Sow.) Fr.           | <i>Tricholoma saponaceum</i> (Fr.:Fr.) Kumm.        |
| <i>Hygrophorus lindtneri</i> Moser             | <i>Tricholoma scalpturatum</i> (Fr.) Quélet         |
| <i>Hygrophorus pudorinus</i> (Fr.: Fr.) Fr.    | <i>Tricholoma sulphureum</i> (Bull.) Kumm.          |
| <i>Hygrophorus pustulatus</i> (Pers.:Fr.) Fr.  | <i>Tricholoma terreum</i> (J.C.Schaeff.:Fr.) Kummer |
| <i>Lactarius acris</i> (Bolt.: Fr.) S. F. Gray | <i>Xylaria hypoxylon</i> (L.:Fr.) Greville          |
| <i>Lactarius aurantiofulvus</i> Blum ex Bon    |   |

# EXCURSION PRÉ-HIVERNALE EN FORÊT DE CORSUET À AIX-LES-BAINS

COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 7 NOVEMBRE 1998

Par Maurice DURAND et Pierre-Arthur MOREAU

Les premières gelées avaient déjà fait fondre les hygrophores dans toutes les prairies depuis une semaine. La dernière sortie de la saison s'annonçait plutôt froide et monotone. Nous choisîmes au dernier moment la forêt de Corsuet, en surplomb d'Aix-les-Bains, un peu par défaut, mais avec l'espoir fou de trouver encore, sur ces plateaux calcaires, quelques clitocybes pas trop congelés.

La diversité et l'abondance des champignons rencontrés fut donc une heureuse surprise, ainsi qu'en témoigne la liste finale. Guidés par le mycologue aixois Gaston HENZE, de pessières en buxaiés, les boîtes furent vite remplies d'inocybes, d'hygrophores, et de diverses petites bizarreries qui hésitaient à dire leur nom.

La première pessière-sapinière, d'aspect incontestablement uniforme et à végétation au sol nulle, nous fournit déjà une bonne demi-douzaine d'inocybes, dont *I. abietis*, à pied blanc entièrement pruineux. *Hygrophorus pustulatus*, typique des fins de saison, et son sosie odorant *H. agathosmus*, ponctuent régulièrement la litière. Les tortionnaires des fins de saisons, parfois connus sous le nom de "Clitocybes hygrophanes du sous-genre *Pseudolyophyllum*", commencent déjà à chatouiller les semelles de quelques excursionnistes.

La forêt se diversifie à mesure que l'on se rapproche du sommet et la pessière artificielle se change rapidement en une belle sapinière à noisetiers, qui fournit inévitablement *Lactarius salmonicolor*, *L. intermedius* et *Russula cavipes*, trois associés classiques d'*Abies alba*. Mais aussi quelques cortinaires un peu relictuels, certains en très bon état, et encore des clitocybes de fin de saison (groupe *decembris-metachroa*). La flore associée aux feuillus est en forte régression à cette époque, *Lactarius chrysorrheus* restant de loin le plus abondant des symbiontes du chêne.

C'est en pénétrant dans une petite pessière plantée d'allure tout à fait classique que tout a basculé. Des russules, d'abord, avec *R. fuscorubroides*, liée à ces plantations, et une demi-douzaine de spécimens d'une autre russule, ayant l'aspect d'une petite *R. foetens*, aussitôt baptisée *farinipes* par l'ensemble des russulologues présents. Mais *R. farinipes*... à une période et dans un milieu totalement exotiques pour cette espèce estivale des feuillus argileux. Le soir même, l'examen microscopique est catégorique : il ne s'agit pas de *R. farinipes* mais de la seule espèce européenne voisine, un taxon décrit par P. KARSTEN de Finlande et retrouvé récemment, en Finlande aussi : *Russula pallescens*. Vraisemblablement la première récolte signalée en Europe continentale. Citée par REUMAUX (1996) et décrite en détail par SARNARI (1998) sur la seule récolte contemporaine connue, l'identité ne fait aucun doute.

Sur la lancée, nous ramassons à quelques mètres de là, au milieu de quelques traînées d'horribles petits clitocybes hygrophanes, un groupe un peu dissident par sa couleur plus sombre et une décoloration remarquable en séchant. A l'absence d'hypothèse de terrain répond un examen attentif au microscope, qui révèle ainsi une autre espèce décrite par KARSTEN : *Clitocybe fennica*, un autre taxon méconnu. Mais seul BON (1996) mentionne cette espèce oubliée, située au voisinage de *C. concava*, et l'identité demande encore confirmation. Finalement, il existe quand même quelques clitocybes intéressants...

Jamais deux sans trois, paraît-il ; mais pas de troisième espèce "fantôme" de KARSTEN dans nos boîtes. Néanmoins, ces deux récoltes (*Russula pallescens* et *Clitocybe fennica*) revêtent un caractère manifestement exceptionnel, et feront l'objet d'une note dans un prochain bulletin de la Fédération Mycologique Dauphiné-Savoie, si les photos sont réussies.

Fort de cette impression, confirmée le soir même, d'avoir mis la main sur des taxons mysté-

rieux et porté par son enthousiasme encore presque juvénile, le second auteur du présent compte-rendu s'aventure dans les profondeurs du milieu suivant, une pinède à sous-étage de buis. Nous confirmons ainsi une observation faite dans une autre buxaie, aux environs de Billième : sous le couvert des buis apparaissent des espèces habituellement signalées dans les prairies. Ainsi s'ajoutent à la liste quelques hygrophores (*Cuphophyllus pratensis* et *C. niveus*), un géoglosse et une petite clavaire rose dressée, d'abord déterminée *C. incarnata* puis confirmée *C. purpurea* par la suite. La présence de telles espèces praticoles sous les buis ne semble pas avoir fait l'objet de recherches orientées. Notre hypothèse est une analogie de structure pédologique entre la prairie et la buxaie, à confirmer.

Sur le retour, nous traversons une pinède éclaircie où *Lactarius deliciosus* et *Tricholoma imbricatum*, caractéristiques des pinèdes basiques, sont présents, mais les autres espèces se font rares. Une petite place brûlée nous offre une jolie nappe d'*Hebeloma anthracophilum* avant le retour aux voitures, qui sonne la fin d'une sortie fructueuse et d'un intérêt inattendu.

Quelques espèces citées dans la liste qui suit n'ont pas été récoltées durant la sortie officielle. En effet, emportés par notre élan, nous nous sommes tous deux attardés le long de la route, un peu plus haut; une belle prairie et quelques massifs de buis ont ainsi enrichi notre butin de nouveaux hygrophores, dont *H. russula* et *H. arbustivus*, classiques sous le couvert de buis mêlé de chênes.

Ainsi s'achève, par cet agréable bouquet final, la saison mycologique de 1998. En attendant les premiers ascomycètes à la fonte des neiges, c'est devant quelques centaines de diapos, exsiccata et fiches de récolte, conséquences d'une année remarquablement riche, que quelques myco-obsédés passeront l'hiver, en se réchauffant les yeux à la chaleur du microscope.

Un peu exagéré, peut-être ? oui, bon... Alors, disons plus simplement... un peu de travail en perspective !

## LISTE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS (d'après les notes de Pierre-Arthur MOREAU et Maurice DURAND.)

### ASCOMYCÈTES

*Bulgaria inquinans* (Pers.:Fr.)Fr.  
*Geoglossum fallax* Durand  
*Xylaria hypoxylon* (L.:Fr.)Greville

### BASIDIOMYCÈTES

#### GASTEROMYCÈTES

*Lycoperdon perlatum* Pers.:Pers.  
*Lycoperdon piriforme* Schaeff.:Pers.  
*Scleroderma areolatum* Ehrenb.  
*Scleroderma citrinum* Pers.:Pers.

#### HOMOBASIDIOMYCÈTES

##### Agaricales

*Agaricus xanthodermus*  
var. *meleagroides* (Pears.)M.Bon & Cappelli

##### Amanitales

*Amanita franchetii* Boud.  
*Amanita phalloides* (Vaill.:Fr.)Link

##### Cantharellales

*Hydnum rufescens* Schaeff.:Fr.

##### Clavariales

*Clavaria purpurea* Fr.  
*Clavulina cristata* (L.:Fr.)Schroeter  
*Clavulina rugosa* (Bull.:Fr.)Schroeter  
*Ramaria abietina* (Pers.:Fr.)Quél.

##### Cortinariales

*Cortinarius brunneus* (Pers.:Fr.)Fr.  
*Cortinarius cf. hinnuleoides* Henry  
*Cortinarius decipiens* (Pers.:Fr.)Fr.  
*Cortinarius delibutus* Fr.

*Cortinarius olivaceofuscus* Kühner  
*Cortinarius purpurascens* (Fr.->)Fr.  
*Cortinarius varicolor* (Pers.:Fr.)Fr.  
*Cortinarius venetus* var. *montanus* Henry  
*Galerina marginata* (Batsch)Kühner  
*Gymnopilus penetrans* (Fr.:Fr.)Murrill  
*Hebeloma anthracophilum* Maire  
*Hypholoma sublateralitium* (Schaeff.:Fr.)Quél.  
*Inocybe abietis* Kühner  
*Inocybe cf. acuta* Boud.  
*Inocybe cf. virgatula* Kühner  
*Inocybe fastigiata* (Fr.:Fr.)Kumm.  
*Inocybe geophylla* (Fr.:Fr.)Kumm.  
*Stropharia aeruginosa* (Curt.:Fr.)Quél.

##### Entolomatales

*Entoloma rhodopolium f. nidorosum* (Fr.)Noordel.

##### Hericiales

*Auriscalpium vulgare* S.F.Gray

##### Pluteales

*Pluteus salicinus* (Pers.:Fr.)Kumm.

##### Polyporales

*Oligoporus caesius* (Schrad.:Fr.)Gilbertson & Ryvarden

##### Russulales

*Lactarius aurantiofulvus* Blum ex M.Bon  
*Lactarius chrysorrheus* Fr.  
*Lactarius circellatus* Fr.  
*Lactarius deliciosus* (L.:Fr.)S.F.Gray  
*Lactarius intermedius* (Fr.->)Cooke  
*Lactarius quietus* (Fr.:Fr.)Fr.  
*Lactarius seriffuus* (DeCand.:Fr.)Fr.

*Lactarius subsericatus* Kühner & Romagn. ex M.Bon  
*Russula cavipes* Britzelm.  
*Russula chloroides* (Krombh.)Bres.  
*Russula cyanoxantha* (Schaeff.)Fr.  
*Russula firmula* J.Schaeff.  
*Russula fuscorubroides* M.Bon  
*Russula hydrophila* Hornicek  
*Russula integra* (L.)Fr.  
*Russula pallescens* P.Karst.  
*Russula persicina* Krombh.  
*Russula puellaris* Fr.  
*Russula queletii* Fr.

#### **Thelephorales**

*Phellodon niger* (Fr.:Fr.)P.Karst.

#### **Tricholomatales**

*Baeospora myosura* (Fr.:Fr.)Sing.  
*Clitocybe cerussata* (Fr.:Fr.)Kumm.  
*Clitocybe decembris* Sing.  
*Clitocybe fennica* P.Karst.  
*Clitocybe geotropa* (Bull.:Fr.)Quéf.  
*Clitocybe nebularis* (Batsch:Fr.)Quéf.  
*Collybia fusipes* (Bull.:Fr.)Quéf.  
*Cuphophyllus virgineus* (Wulf.:Fr.)Kovalenko  
*Cuphophyllus pratensis* (Pers.:Fr.)M.Bon

*Hygrocybe conica* (Scop.:Fr.)Kumm.  
*Hygrocybe psittacina* (Schaeff.:Fr.)Kumm.  
*Hygrocybe quieta* (Kühner)Sing.  
*Hygrophorus agathosmus* (Fr.)Fr.  
*Hygrophorus arbustivus* var. *quercetorum* M.Bon  
*Hygrophorus eburneus* (Bull.:Fr.)Fr.  
*Hygrophorus pudorinus* (Fr.:Fr.)Fr.  
*Hygrophorus pustulatus* (Pers.:Fr.)Fr.  
*Hygrophorus russula* (Schaeff.:Fr.)Quéf.  
*Laccaria amethystina* (Huds.->)Cooke  
*Marasmius wynneae* Berk. & Broome  
*Mycena capillaripes* Peck  
*Mycena flavaalba* (Fr.)Quéf.  
*Mycena metata* (Fr.:Fr.)Kumm.  
*Mycena vitilis* (Fr.)Quéf.  
*Panellus stipticus* (Bull.:Fr.)P.Karst.  
*Pseudoclitocybe cyathiformis* (Bull.:Fr.)Sing.  
*Rickenella fibula* (Bull.:Fr.)Raith.  
*Ripartites metodii* Huijsman  
*Tephroclype rancida* (Fr.:Fr.)Donk  
*Tricholoma imbricatum* (Fr.:Fr.)Kumm.  
*Tricholoma sejunctum* (Sow.:Fr.)Quéf.  
*Tricholoma terreum* (Schaeff.:Fr.)Kumm.  
*Tricholoma vaccinum* (Pers.:Fr.)Kumm.  
*Tricholomopsis rutilans* (Schaeff.:Fr.)Sing.

# LES MAUVAISES HERBES... SONT-ELLES SI MAUVAISES QUE CELA ?

Textes et illustrations de Sylvie SERVE

*A quatre pattes dans le fazon  
Assis sur un potiron  
Entre les rangles d'oignons  
Dans le jardin, HERBORISONS !*

Bof ! J'avoue ne pas être un membre du "cercle des poètes", mais par contre, je suis membre de la Société Mycologique et Botanique de la Région Chambérienne, alors, discutons de botanique !

Suite à l'exposition sur "les plantes sauvages de Savoie et leurs usages" organisée par notre Société nous vous présentons les propriétés de quelques espèces qui vous sont certainement familières.

Nous ne parlerons pas de toutes les plantes non désirables qui envahissent les moissons ou les cultures maraîchères, il y aurait de quoi écrire un livre... (cf. "Flore des champs cultivés" de P. JAUZEIN par exemple). Nous nous contenterons donc d'étudier une cinquantaine de plantes, les plus fréquentes dans les jardins et les pelouses.

Certes, vous n'observerez peut-être pas exactement les espèces choisies pour cet article selon le terrain plus ou moins acide, plus ou moins ombragé, plus ou moins humide, mais certaines sont tellement communes que vous les reconnaîtrez sans doute.

## NOTION DE "MAUVAISES" HERBES

Une plante n'est considérée comme nuisible que parce qu'elle croît à un endroit où sa présence n'est pas désirée par l'homme.

Il est vrai que toute espèce végétale, dès qu'elle s'implante sur un terrain cultivé, entre en concurrence avec les plantes cultivées pour se procurer de l'air, de l'eau, de la lumière, des sels minéraux et donc nuit à la croissance de ces dernières. De plus, certaines sont parasites (*Orobanche*) ou propagent des virus (*Chenopodium*). Mais faut-il éliminer radicalement une plante de "son territoire" sous le seul prétexte qu'elle n'est pas souhaitée par le jardinier qui est en nous.

L'homme n'est pas seul dans l'univers, chaque plante de la flore fait partie de notre environnement et toute espèce a un rôle, même dans l'écosystème réduit d'un jardin. On se rend compte aujourd'hui que l'un des devoirs de l'homme envers ses descendants est de ne pas perturber l'équilibre écologique qui régnait au départ sur terre, équilibre qui est beaucoup plus facile à détruire qu'à régénérer.

Les végétaux sont le premier maillon des chaînes alimentaires. Toute fluctuation du nombre d'organismes à un niveau de la chaîne aura des répercussions sur les autres niveaux.

Certes, ce n'est pas un drame d'arracher le chiendent des plates-bandes, mais quelques "mauvaises" herbes sont devenues des plantes rares et beaucoup sont utiles au jardinier comme nous allons essayer de vous le montrer. En effet, certaines "mauvaises herbes" ont la particularité de :

- présenter des propriétés médicinales. Certaines, comme le chiendent sont employées depuis des siècles pour se soigner,
- posséder une richesse intéressante en oligoéléments, en diététique ou en gastronomie,
- servir de nourriture aux "prédateurs" de plantes ornementales qui sont ainsi épargnées pour un temps,
- donner une indication sur la nature du sol, le degré d'humidité de votre terrain,
- améliorer votre terre en faisant remonter à la surface certains éléments nutritifs,
- activer la décomposition d'autres végétaux et ainsi faciliter le compostage et devenir un engrais,
- attirer les papillons et les oiseaux toujours bienvenus au jardin pour le plaisir de leur observation,
- fournir simplement par leur floraison, un aspect décoratif à votre pelouse.

Finalement, les dites "mauvaises" herbes ont souvent des usages divers auxquels on ne pense pas, et peut-être qu'en les connaissant mieux, nous les regarderons d'un autre œil... avant de les arracher !

**Remarque 1 :** Nous n'avons pas développé l'étude des mousses, bien que celles-ci soient souvent envahissantes. Nous n'avons pas non plus abordé le problème des champignons parasites des pelouses, potagers ou vergers, ni de ceux dont les carpophores "décorent" le gazon, mais peut-être cela donnera des idées à nos amis mycologues pour un prochain article !

**Remarque 2 :** Nous avons choisi de classer les monographies des plantes par ordre alphabétique des familles botaniques, chaque plante étant répertoriée dans le même ordre à l'intérieur de chaque famille.

**Remarque 3 :** Empruntez, volez s'il le faut, la boîte de crayons de couleur de vos enfants ou petits voisins, mais coloriez les schémas : ils seront peut-être plus réalistes !



## LIERRE

### ARALIACÉES *Hedera helix* L.

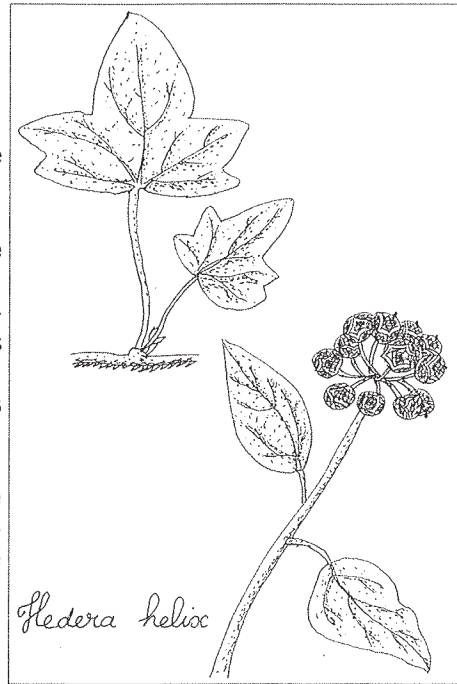
**Étymologie** : Son nom vient du latin "*hædere*" qui veut dire s'attacher, allusion aux tiges radicales et grimpantes.

**Description** : Arbrisseau grimpant, vivace, s'agrippant sur le support par des crampons. Il peut atteindre 20 m de haut. Deux types de feuilles coexistent sur un même individu : celles des rameaux stériles sont lobées (3 à 5 lobes) et celles des rameaux fleuris sont entières. Les fleurs, peu apparentes, vert jaunâtre, s'épanouissent de septembre à octobre. Elles donnent des petites baies noires.

**Remarques** : Lorsqu'il s'accroche sur un arbre, le lierre ne "suce" pas la sève de celui-ci, ce n'est pas une plante parasite. S'il croît sur une façade en bon état, il ne l'endommage pas, mais il peut participer à la désagrégation d'un vieux mur.

**Usages et vertus** : Les feuilles du lierre sont antispasmodiques et anti-inflammatoires. Le bois est antitussif. Mais attention, l'ingestion des baies provoque des troubles digestifs et la manipulation des branches peut induire des dermatites.

Le lierre est un allié précieux pour la petite faune de nos jardins : il fournit en automne, saison où la nourriture se raréfie, un nectar apprécié de nombreux papillons et d'autres insectes qui hiverneront sous les feuilles. Au printemps, ses branchages offrent aux oiseaux nourriture et abri pour construire leur nid.



## ACHILLÉE MILLEFEUILLE

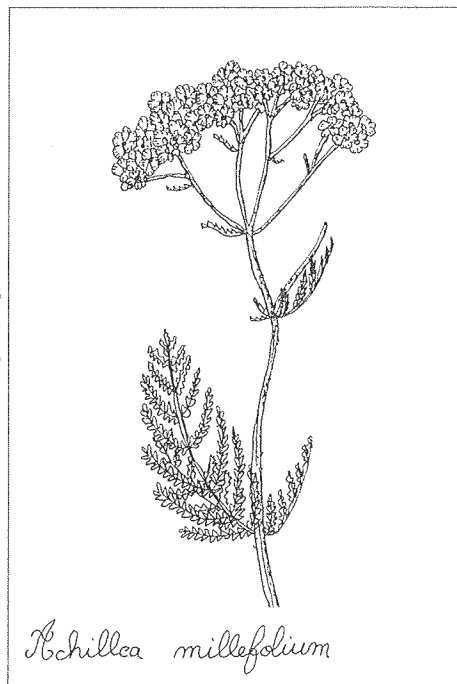
### ASTÉRACÉES *Achillea millefolium* L.

**Étymologie** : Son nom semble avoir différentes origines : il pourrait être dédié à Achille, héros de la guerre de Troie ou provenir du mot grec "*achilleus*" : qui chasse la douleur.

**Description** : Plante vivace, haute de 15 à 40 cm. Les tiges dépassant 2 mm de diamètre portent des feuilles bipennatiséquées à nombreux segments mucronulés. Les fleurs ligulées sont blanches ou rosées.

**Remarque** : Elle contient un alcaloïde qui colore le beurre en jaune lorsque les vaches la broutent en grande quantité.

**Usages et vertus** : L'achillée millefeuille est une "simple" dont les utilisations sont multiples. Ses fleurs ont des propriétés antispasmodiques, anti-inflammatoires veineuses et cicatrisantes en usage externe. Elle s'utilise également comme aliment : les tiges se consomment comme des asperges après avoir épluché les fibres externes dures, les inflorescences plongées dans un bocal d'eau au soleil fournissent un "thé solaire". C'est aussi un activateur de compost, un désinfectant utilisé autrefois en brasserie. Elle fait partie des "herbes de la Saint-Jean" que l'on récolte au solstice d'été, le 21 juin.



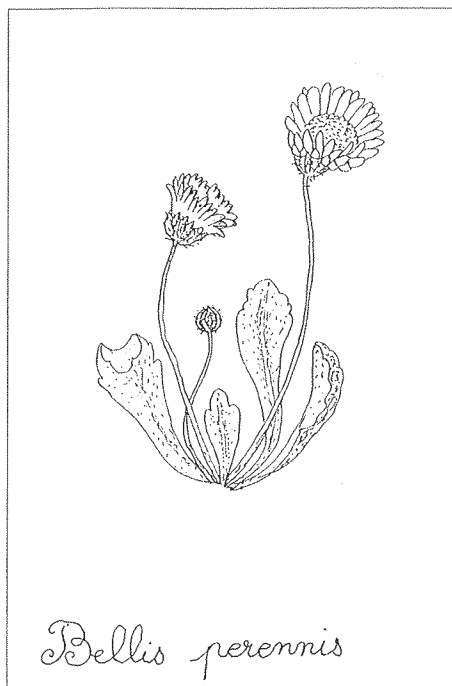
## PÂQUERETTE

### ASTÉROCÉES *Bellis perennis* L.

**Étymologie** : Son nom latin vient de "bellus", qui signifie joli et son nom français a pour origine "pasquier" : pâturage.

**Description** : Plante herbacée vivace de 5 à 15 cm de hauteur. Les feuilles, toutes radicales, sont spatulées. Les fleurs s'épanouissent de février à novembre. Elles sont regroupées en capitules : les fleurs tubuleuses jaunes sont au centre et les fleurs ligulées blanches ou teintées de pourpre à la circonférence.

**Remarques** : La pâquerette supporte facilement des températures atteignant  $-15^{\circ}\text{C}$ . Son inflorescence est capable de se protéger de la pluie en s'inclinant et en se fermant. Elle agit de même la nuit, et le jour, elle suit l'évolution du soleil. Sa résistance est telle qu'elle pousse réellement mieux si on lui marche dessus ! Les fourmis contribuent à disséminer les graines.



**Usages et vertus** : La plante entière possède des propriétés anti-inflammatoires et dépuratives, c'est-à-dire capable de purifier l'organisme en favorisant l'élimination des toxines et des déchets. Elle permet également de résorber les ecchymoses c'est-à-dire les bleus. Elle est utilisée comme condiment : les boutons floraux sont mis au vinaigre comme des câpres et les jeunes feuilles s'intègrent dans une salade composée. Vous reconnaîtrez de plus que les pâquerettes ont une fonction décorative certaine dans la pelouse !

## CIRSE DES CHAMPS

### ASTÉROCÉES *Cirsium arvense* (L.) Scop.

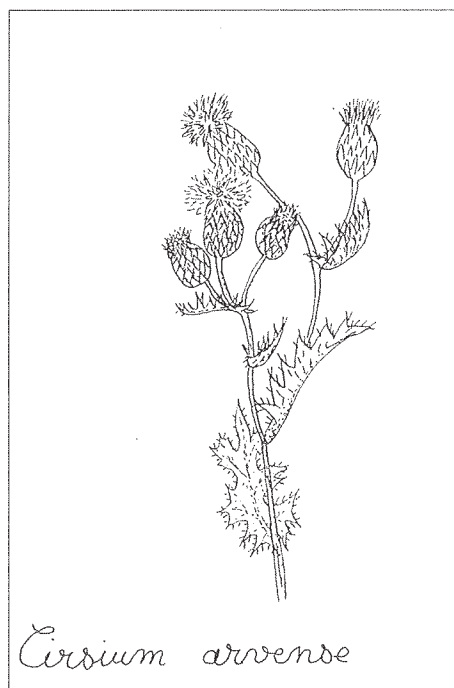
**Étymologie** : Son nom provient du grec "kirsos" qui signifie varice, car c'est la plante qui guérissait les varices. Elle est également appelée chardon des champs.

**Description** : Plante vivace atteignant 30 à 140 cm de haut. Les feuilles sont légèrement décurrentes, oblongues lancéolées, indivises ou sinuées, ciliées, vertes ou parfois blanches, tomenteuses dessous.

Les capitules de fleurs sont souvent unisexués, de couleur lilas purpurin et sont pourvus de bractées involucreales herbacées. La floraison a lieu de juillet à septembre. Les fruits sont munis d'une aigrette à soies plumeuses dépassant longuement le capitule à maturité.

**Remarques** : Le cirse produit des racines horizontales qui se comportent comme des rhizomes. Elles peuvent développer de nouveaux bourgeons en cas de coupures et ainsi générer de nouvelles plantes. La racine pivotante émet des ramifications qui peuvent progresser de 12 mètres en 12 mois !

**Usages et vertus** : Par leur nectar, les fleurs attirent les abeilles, les papillons. Les cirses nourrissent aussi les coléoptères (coccinelles, ténébrions, etc.).



**CONYZE  
DU CANADA**

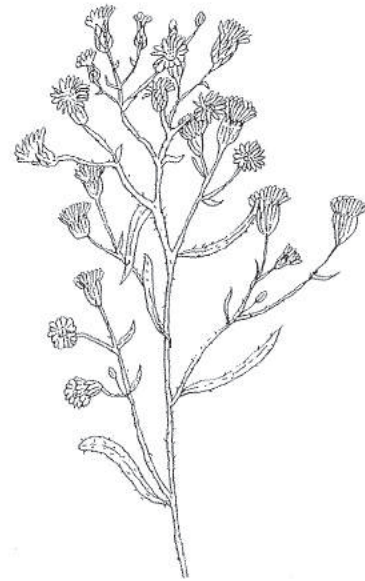
**ASTÉRACÉES**  
*Conyza canadensis* (L.) Cronq.

**Étymologie** : Son nom vient du grec "konudza", qui signifie gale, allusion à une prétendue propriété curative de la gale.

**Description** : Plante herbacée, annuelle ou bisannuelle, haute de 30 à 150 cm. Les feuilles lancéolées, entières ou dentées sont insérées sur une tige très rameuse dans l'inflorescence. Les capitules sont larges de 3 à 5 mm. Les fleurs ligulées sont blanchâtres, dressées et ne dépassent pas ou peu celles du disque. La plante fleurit de juillet à septembre.

**Usages et vertus** : La plante entière a des propriétés diurétiques, c'est-à-dire favorisant ou stimulant l'excrétion urinaire. Elle est aussi anti-inflammatoire.

Les sommités fleuries, riches en flavonoïdes, ont servi à la fabrication de teintures solides de couleur jaune jonquille.



*Conyza canadensis*

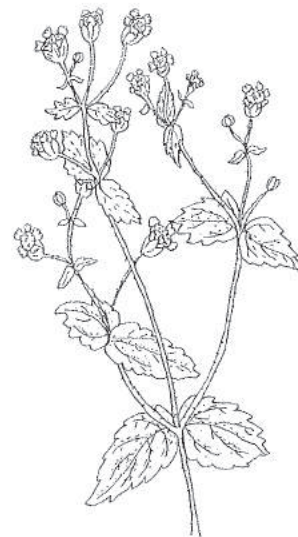
**GALINSOGA CILIÉ**

**ASTÉRACÉES**  
*Galinsoga ciliata* (Raf.) S.F. Blake

**Étymologie** : Son nom est dédié à Martinez GALINSOG, directeur du jardin botanique de Madrid vers 1900.

**Description** : Plante annuelle haute de 20 à 50 cm. Les feuilles sont opposées, ovales, acuminées, dentées. Les fleurs sont regroupées en petits capitules : celles du disque sont jaunes, les ligulées blanches, peu nombreuses, courtes. La période de floraison s'étend de juillet à octobre.

**Usages et vertus** : Le galinsoga est une plante alimentaire dont les parties aériennes sont comestibles cuites.



*Galinsoga ciliata*

**MATRICAIRE  
CAMOMILLE**

**ASTÉRACÉES**  
*Matricaria recutita* L.

**Étymologie** : L'origine de son nom est la même que matrice, du latin "*matrix*", qui veut dire utérus, pour faire allusion à ses propriétés médicinales. Elle est connue sous différents noms vulgaires comme matricaire tronquée, camomille vraie ou camomille allemande.

**Description** : Plante annuelle haute de 15 à 40 cm. Les feuilles sont bipennatiséquées. Les capitules sont composés de fleurs ligulées blanches et de fleurs tubuleuses jaunes, à 5 dents, insérées sur un réceptacle creux. Les fleurs s'épanouissent de mai à septembre.

**Remarque** : La matricaire est très prolifique. Chaque plante produit environ 7000 graines, disséminées par la pluie, la boue des chaussures et des véhicules.

**Usages et vertus** : Les fleurs sont utilisées pour leurs propriétés médicinales : elles ont une activité stomachique c'est-à-dire favorisant la digestion gastrique. Elles sont aussi antispasmodiques et l'usage féminin de la plante est dû à sa propriété antinévralgique : elle calme les douleurs de la menstruation. En usage externe les fleurs sont antiseptiques, donc capables de stopper la prolifération bactérienne, et anti-inflammatoires des yeux. Elles sont aussi utilisées pour donner des reflets dorés aux cheveux blonds. De plus, cette plante enrichit le compost par ses taux élevés en fer, calcium, phosphore et soufre.



**SÉNEÇON  
COMMUN**

**ASTÉRACÉES**  
*Senecio vulgaris* L.

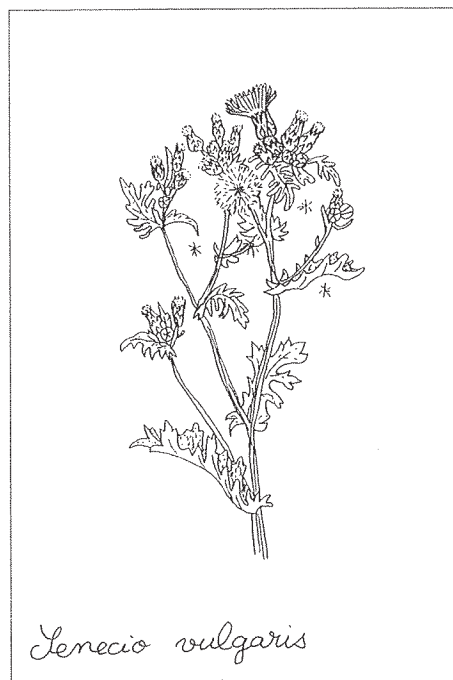
**Étymologie** : Son nom vient du latin "*senex*" qui veut dire vieillard, car les fruits sont surmontés d'aigrettes blanches rappelant les cheveux blancs.

**Description** : Plante annuelle, le séneçon est capable de fournir plusieurs générations en un an. Il ne dépasse guère 15 à 30 cm de hauteur. Les feuilles sont sinuées, pennatifides. Les bractées du calicule sont très courtes, noires, groupées par 8-10. La floraison s'étend de février à novembre. Les fleurs sont jaunes et toutes tubuleuses.

**Remarques** : Cette plante est très envahissante pour différentes raisons. Le "parachute", de ses graines permet de les transporter sur des distances pouvant dépasser 100 km. De plus, elles peuvent faire un cycle complet, c'est-à-dire germer, fleurir et produire des graines en 5 semaines ! Sachant que chaque plante peut produire 1000 graines, calculez le nombre de plantes éventuelles au bout d'un an si au départ vous n'aviez qu'un séneçon dans votre jardin !

Les séneçons sont parfois à redouter dans un jardin car ils peuvent servir d'hôtes pour les agents de différentes maladies, comme la rouille qui sera ensuite transmise aux cinéraires ou aux roses trémières, le virus de la mosaïque du concombre qui atteint les courges et les tomates, et enfin, le virus de la jaunisse qui atteint les laitues.

**Usages et vertus** : Cette plante est emménagogue, c'est-à-dire qu'elle régularise et facilite l'écoulement menstruel. Mais attention, il ne faut pas en abuser car toutes les espèces de ce genre renferment des alcaloïdes hépatotoxiques et la dose dangereuse est vite atteinte.



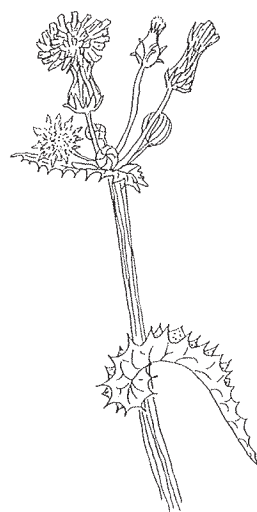
LAITERON  
RUDE

**ASTÉRACÉES**  
*Sonchus asper* Hill.

**Étymologie** : Son nom latin vient de "*somphos*" qui signifie creux, mou car les tiges sont fistuleuses et molles.

**Description** : Cette plante annuelle ou bisannuelle atteint 30 à 80 cm de haut. Les feuilles caulinaires sont en cœur à la base, avec des oreillettes arrondies. Elles sont un peu fermes, luisantes et ordinairement dentées. Les fleurs s'épanouissent de juin à octobre, elles sont jaunes avec un style et des stigmates brun verdâtre.

**Usages et vertus** : Les très jeunes pousses peuvent se consommer en salade ou cuites.



*Sonchus asper*

LAITERON  
MARAICHER

**ASTÉRACÉES**  
*Sonchus oleraceus* L.

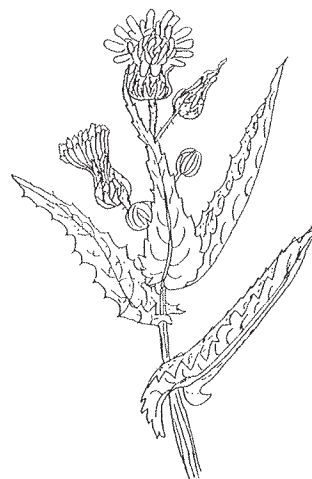
**Étymologie** : Comme les autres laitérons, son nom vient de "*somphos*" qui veut dire creux, mou car les tiges sont fistuleuses et molles.

**Description** : Cette plante annuelle ou bisannuelle mesure de 30 à 100 cm de haut. Les feuilles caulinaires sont en cœur à la base avec des oreillettes acuminées. Elles sont tendres, mates, sinuées, pennatifides et dentées. Les capitules sont constitués de nombreuses fleurs jaune clair à style et stigmates brun-verdâtre. La période de floraison s'étend de juin à octobre. Les fruits sont fortement comprimés et dépourvus de bec.

**Remarques** : Le laiteron maraîcher est une plante très résistante et prolifique. La racine est pivotante, profonde. Une plante coupée et enterrée en fleur est capable de faire mûrir et germer ses graines. Dans des conditions normales, chaque plante produit environ 6000 graines, disséminées par le vent. Le laiteron indique un sol fertile.

C'est un hôte pour le puceron des racines de laitue et pour la chenille de la mineuse des feuilles qui atteint aussi les chrysanthèmes et les bulbes. Il importera donc de le surveiller dans le jardin.

**Usages et vertus** : Les jeunes feuilles se mangent en salade (et sont aussi très appréciées des lapins !). Les feuilles cuites sont un très bon légume.



*Sonchus oleraceus*

## PISSENLIT

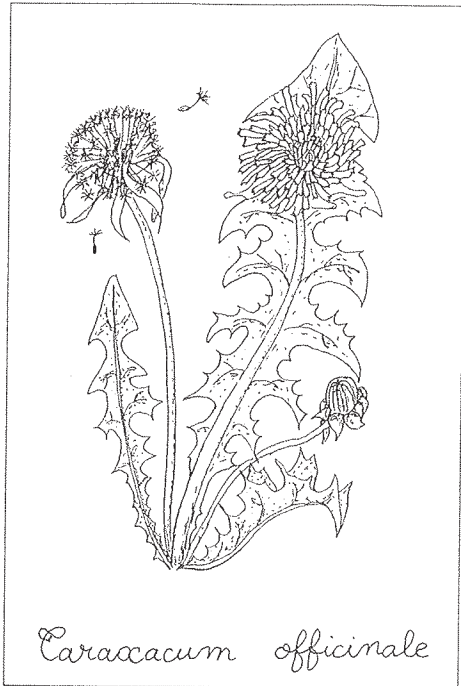
### ASTÉRACÉES *Taraxacum officinale* aggr.

**Étymologie** : Son nom latin vient de "taraxis" qui signifie trouble et de "akeomaï" qui signifie guérir, allusion à ses propriétés médicinales. Son nom français provient de ses propriétés diurétiques. Il est également appelé dent de lion.

**Description** : Plante vivace haute de 15 à 50 cm. Les feuilles sont dressées ou étalées, dentées à rocninées pennatipartites, disposées en rosette unique. Les inflorescences sont pourvues d'un involucre à bractées linéaires lancéolées. Les fleurs s'épanouissent en avril-mai, voire jusqu'en octobre. Elles sont toutes jaunes et ligulées sur un capitule unique porté par un long pédoncule.

**Remarques** : Le pissenlit est un vrai "stratège". Sa racine pivotante lui permet de se régénérer rapidement en cas de coupe, même à 15 cm sous la surface du sol ! De plus grâce à ses "parachutes", les graines sont transportées sur de grandes distances par le vent et lui permettent de s'implanter loin de ses origines. Et curieusement, il pousse encore mieux si on lui marche dessus ! Le pissenlit indique un sol riche en éléments nutritifs, notamment en azote, mais aussi un sol lourd et argileux.

**Usages et vertus** : La racine et les feuilles possèdent des propriétés diurétiques et cholérétiques, c'est-à-dire qui augmentent et stimulent les sécrétions biliaires. Elles sont également dépuratives et laxatives (qui stimulent l'évacuation intestinale). Le pissenlit est une plante alimentaire. C'est un condiment : les boutons floraux sont mis au vinaigre comme les câpres. Les jeunes feuilles se mangent en salade et les capitules décorent aussi bien qu'un jaune d'œuf une salade (c'est mieux pour le taux de cholestérol !). Les capitules servent aussi à la composition de tisane, de confiture, de vin. Des fleurs de pissenlit dans votre jardin seront intéressantes à plusieurs titres. En effet, les fleurs attirent les syrphes dont les larves mangent les pucerons. De plus, le pissenlit dégage un gaz, l'éthylène, qui accélère le mûrissement des fruits et des tomates. Enfin, par sa racine, il ameublisse et améliore le drainage du sol et ramène en surface des éléments nutritifs. Intéressantes également pour la petite faune du jardin, les fleurs de pissenlit fournissent du nectar aux papillons et les graines nourrissent les oiseaux.



## TUSSILAGE

### ASTÉRACÉES *Tussilago farfara* L.

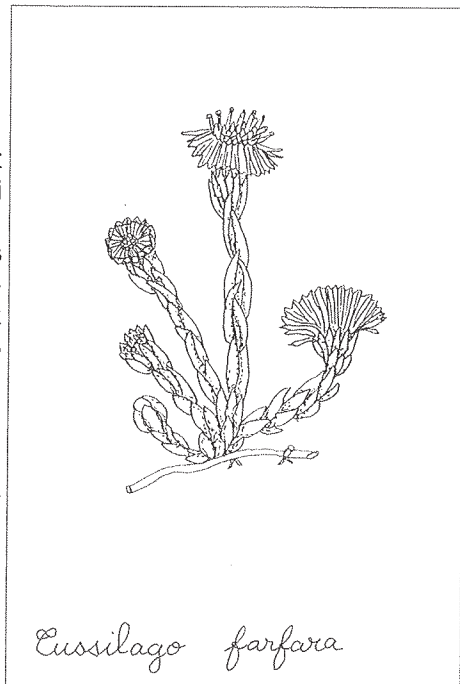
**Étymologie** : Son nom a pour origine le latin "tussis", toux et "agere", chasser car le tussilage est une plante médicinale qui dissipe la toux.

**Description** : Plante vivace haute de 5 à 15 voire 30 cm. Les feuilles sont suborbiculaires, en cœur, blanches ou grises tomenteuses dessous. La floraison a lieu de fin février à début juin selon l'altitude, avant que n'apparaissent les feuilles. Les inflorescences sont des capitules jaune doré.

**Remarques** : Le tussilage indique un sol lourd, souvent gorgé d'eau et calcaire. C'est une plante à rhizome ; si l'extrémité est coupée, des bourgeons se forment et développent une nouvelle plante. Les graines de tussilage peuvent parcourir jusqu'à 4 km.

**Usages et vertus** : Le tussilage est utilisé pour ses propriétés médicinales : les feuilles sont astringentes, les fleurs sont antitussives et vulnéraires.

Les graines munies d'aigrettes soyeuses servent aux chardonnerets pour tapisser leur nid au printemps.



**ALLIAIRE****BRASSICACÉES*****Alliaria petiolata* (M. Bieb.) Cavana  
& Grande**

**Étymologie** : Son nom vient de l'odeur d'ail qui se dégage lorsque l'on coupe ou que l'on écrase la plante. Elle est aussi appelée alliaire pétiolée ou alliaire officinale.

**Description** : Plante bisannuelle mesurant de 20 à 90 cm de haut. Les feuilles sont alternes, pétiolées, sinuées dentées, les inférieures sont en forme de cœur. Les inflorescences forment des grappes simples de fleurs à 4 pétales blancs en croix. Les fruits sont de longues siliques.

**Usages et vertus** : La plante entière est utilisée en cataplasme pour son action antiputride. L'alliaire est également une plante alimentaire : c'est un condiment, les graines ont la saveur de la moutarde.

*Alliaria petiolata***BOURSE  
A PASTEUR****BRASSICACÉES*****Capsella bursa-pastoris* (L.) Medikus**

**Étymologie** : Son nom vient de "*capsula*" qui veut dire petite boîte, allusion à la forme de la silicule.

**Description** : Plante annuelle ou bisannuelle. Sa taille varie de 5 à 70 cm. Les feuilles supérieures sont indivises, les inférieures sont sinuées-dentées à pennatifides. Les fleurs forment des grappes simples, de mars à novembre. Elles comptent 4 pétales blancs en croix qui dépassent les sépales blanc rougeâtre. Les fruits sont des silicules courtes, à bords latéraux droits ou convexes, avec des loges contenant de nombreuses graines.

**Remarques** : Pour assurer sa survie, la bourse à Pasteur utilise différents stratagèmes. C'est une plante autogame, c'est-à-dire qu'elle se féconde elle-même et peut donc se reproduire même si elle est seule dans le jardin. Il peut y avoir plusieurs générations d'une même plante sur une année. De plus, les graines sont recouvertes de mucilage, ce qui leur permet de coller facilement aux pattes des oiseaux et autres animaux par temps humide, et ainsi faciliter la dissémination.

Sa présence dans le jardin peut avoir des inconvénients : la bourse à Pasteur est l'hôte du virus de la mosaïque du chou-fleur et de la rouille blanche des crucifères qui attaque aussi les choux.

**Usages et vertus** : La plante entière est utilisée à des fins thérapeutiques comme hémostatique et tonique veineux. Elle s'utilise également comme aliment : les jeunes feuilles s'intègrent dans une salade composée ou peuvent être cuites comme légume. C'est un condiment : les graines broyées ont la saveur de la moutarde.

Les graines nourrissent les oiseaux et les coléoptères.

*Capsella bursa-pastoris*

**CARDAMINE  
HIRSUTE**

**BRASSICACÉES**  
*Cardamine hirsuta* L.

**Étymologie** : Son nom vient de "cardamon" qui signifie cresson, car les cardamines ressemblent au cresson.

**Description** : Plante annuelle ou bisannuelle mesurant de 5 à 30 cm. Les feuilles sont constituées de 2 à 4 paires de folioles sur de nombreuses tiges. Les feuilles radicales persistent après la floraison qui a lieu de mars à mai. Les fleurs, de 1 à 3 par tige, ont des pétales blancs. Les fruits sont portés par un pédicelle dressé.

**Remarques** : La dissémination des graines de cardamine est assurée de plusieurs façons. Lorsqu'elles arrivent à maturité, elles sont projetées comme des bombes et avec l'humidité, elles deviennent collantes, ce qui leur permet d'adhérer à différents supports et de voyager. De plus, plusieurs générations annuelles peuvent se succéder.

La cardamine peut être un intermédiaire non désirable dans le jardin car elle est un hôte pour le virus de la jaunisse, qui atteint aussi les laitues.

**Usages et vertus** : C'est une plante alimentaire, les feuilles donnent une excellente salade.



**MOURON  
DES OISEAUX**

**CARYOPHYLLACÉES**  
*Stellaria media* (L.) Villars

**Étymologie** : Son nom vient du latin "stella" qui veut dire étoile, ce que rappelle la fleur à 5 pétales bifides rayonnants.

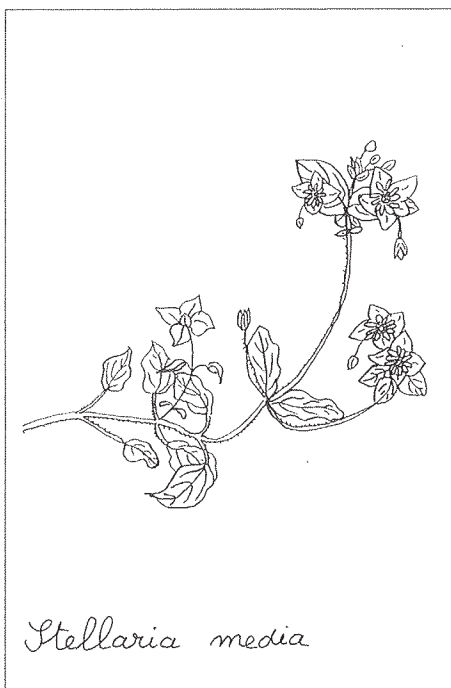
**Description** : Plante annuelle ou vivace mesurant de 5 à 40 cm. Les feuilles ovales sont insérées sur une tige couchée ascendante, velue sur une seule ligne. La période de floraison s'étend sur toute l'année. Les fleurs sont petites avec 5 pétales bifides un peu plus courts que les sépales et 3 styles.

**Remarques** : La tige rampante du mouron des oiseaux peut produire des fleurs, donc des graines, sur toute la longueur. Chaque plante peut ainsi fournir 2500 graines et il peut y avoir plusieurs générations en un an. Enfin, les graines supportent des températures de  $-9^{\circ}\text{C}$  et en cas de fortes chaleurs, elles se mettent en dormance.

Le mouron des oiseaux indique un sol fertile. Riche en azote, il peut jouer le rôle d'engrais vert.

Ses graines sont très recherchées par les petits oiseaux, la plante entière nourrit les coléoptères.

**Usages et vertus** : les feuilles se mangent en salade et constituent un excellent légume une fois cuites.



**CHÉNOPODE  
BLANC**

**CHEPODIACÉES**  
*Chenopodium album* L.

**Étymologie** : Son nom vient de "chenos" qui désigne une oie et "pous" qui veut dire pied, allusion aux feuilles en forme de pattes d'oie.

**Description** : Plante annuelle mesurant de 30 à 150 cm. Les feuilles diffèrent selon leur position sur la tige : les inférieures et les moyennes sont ovales et dentées, les supérieures sont oblongues lancéolées et souvent entières. Les fleurs en glomérules farineux blanchâtres sont visibles de juillet à septembre.

**Remarques** : Le chénopode blanc est remarquable par la quantité de graines produites et leur résistance : un plant peut produire 70 000 graines et celles-ci peuvent survivre à la traversée du tube digestif des animaux. Certaines sont tendres et peuvent germer immédiatement, d'autres sont très dures et peuvent rester en dormance dans le sol pendant 30 ans si les conditions ne sont pas favorables.

Le chénopode peut abriter un hôte indésirable : le virus de la jaunisse, qui atteint les laitues. Sa présence indique un sol fertile, riche en éléments nutritifs, notamment en azote.

**Usages et vertus** : Le chénopode est riche en fer et en calcium, mais leur combinaison à l'acide oxalique les rend inassimilables, comme dans les épinards. Il n'en demeure pas moins une plante alimentaire riche en protéines et en vitamine B : les feuilles se mangent en salade ou cuites comme les épinards.

Le chénopode blanc peut être un allié précieux dans le jardin. En effet, non seulement il fournit du nectar aux abeilles, mais il attire aussi les prédateurs comme les syrphes ou les coccinelles dont les larves mangent les pucerons qui s'installent volontiers sur cette plante.



**LISERON  
DES HAIES**

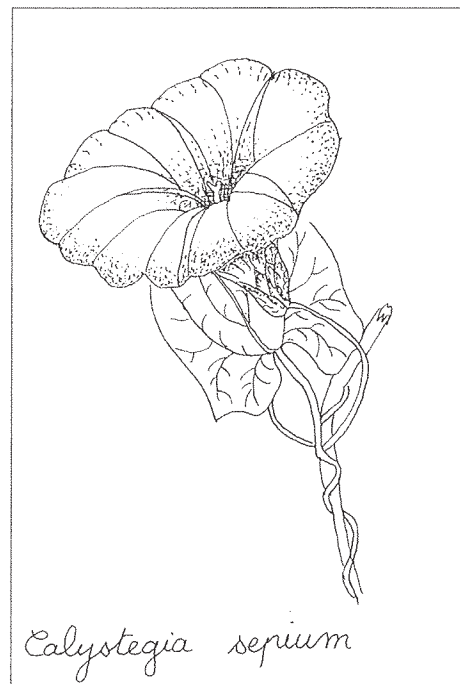
**CONVOIVULACÉES**  
*Calystegia sepium* (L.) R. Br.

Le liseron des haies est également connu sous le nom de grande vrillée.

**Description** : Plante vivace à tige volubile atteignant 1 à 3 m. Les feuilles sont larges et sagittées. Les fleurs s'épanouissent de juin à septembre. Elles présentent une corolle blanche, rarement rose, longue de 3,5 à 6 cm.

**Remarques** : Le liseron est parfois très envahissant. La tige grimpante peut étouffer les autres plantes. Par ailleurs, c'est une plante à rhizomes et si l'extrémité est coupée, de nouveaux bourgeons développeront de nouvelles plantes.

**Usages et vertus** : La racine du liseron est purgative, et ses graines sont appréciées des oiseaux.



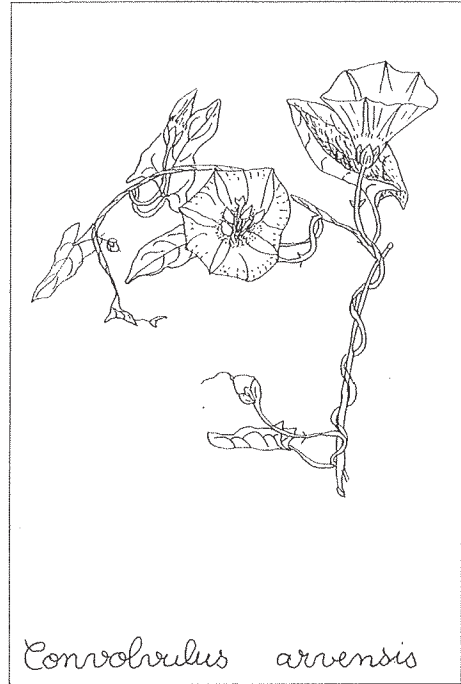
**LISERON  
DES CHAMPS**

**CONVOLVULACÉES**  
*Convolvulus arvensis* L.

**Description :** Plante vivace à tige couchée ou volubile mesurant de 30 à 70 cm. Les feuilles sont sagittées ou hastées. A la différence du liseron des haies, les fleurs sont blanches et striées de rose ou entièrement roses, longues de 1,5 à 2,5 cm. Elles s'épanouissent de juin à septembre.

**Remarques :** Les fleurs se referment la nuit et avant la pluie, elles servent ainsi aux prévisions météo ! Comme son cousin des haies, c'est une plante envahissante : les racines ressemblent à une platée de spaghettis et descendent à plus d'un mètre de profondeur. Rappelons que tant qu'il en reste un fragment, il est capable de développer une nouvelle plante. Chaque plante peut produire 600 graines. Le liseron indique un sol profond et fertile.

**Usages et vertus :** La racine possède des propriétés purgatives. Les fleurs attirent les abeilles et fournissent du nectar aux papillons.



**EUPHORBE  
PEPLUS**

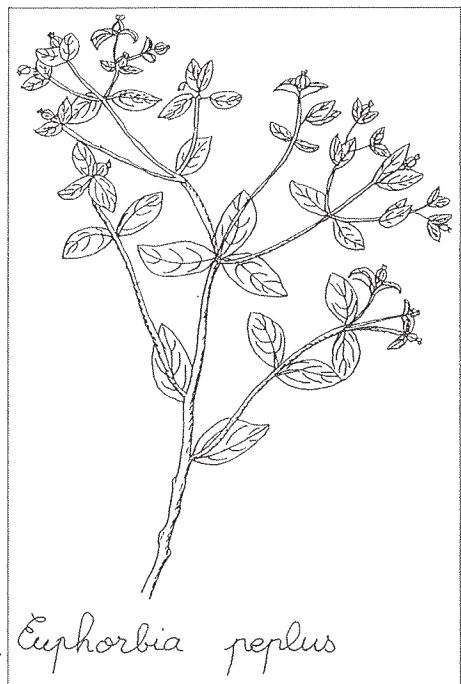
**EUPHORBIACÉES**  
*Euphorbia peplus* L.

**Étymologie :** Son nom est dédié à EUPHORBE, médecin grec de l'antiquité.

**Description :** Plante annuelle atteignant 10 à 25 cm de hauteur. Les feuilles sont pétiolées, obovales. Les fleurs sont munies de bractées ovales, obtuses, mucronées. La floraison s'étend de juin à octobre. Les fruits sont caractérisés par 3 paires de carènes dorsales ailées.

**Remarque :** Les euphorbes peplus indiquent un sol riche en éléments nutritifs, notamment en azote.

**Usages et vertus :** Comme toutes les euphorbes, c'est une plante toxique qui renferme un latex irritant, plus ou moins dangereux pour les muqueuses buccale et oculaire. Les graines d'euphorbes contiennent des substances huileuses recherchées par les fourmis qui peuvent les déplacer sur une longue distance.



**MERCURIALE  
ANNUELLE**

**EUPHORBIACÉES**  
*Mercurialis annua* L.

**Étymologie** : Son nom fait allusion à MERCURE qui en avait fait connaître les propriétés. Elle est également appelée foirrolle ou ramberge.

**Description** : Plante annuelle haute de 20 à 40 cm. Les feuilles vert clair sont opposées. La tige est rameuse et feuillée dès la base. La mercuriale est dioïque : les fleurs femelles sont solitaires et subsessiles, les fleurs mâles sont en glomérules, formant un épi assez long, verdâtre. La floraison s'observe de mai à octobre.

**Remarques** : La mercuriale indique un sol riche en azote. Les graines sont disséminées après explosion des fruits.

**Usages et vertus** : La partie aérienne de la plante a des propriétés diurétiques, laxatives, voire purgatives drastiques. Les graines renferment des composés oléagineux qui attirent les fourmis.



*Mercurialis annua*

**TRÈFLE  
RAMPANT**

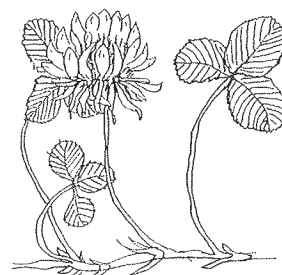
**FABACÉES**  
*Trifolium repens* L.

**Étymologie** : Le mot trèfle est en rapport avec les feuilles trifoliolées.

**Description** : Plante vivace atteignant 20 à 50 cm. Les feuilles sont composées de trois folioles obovales ou elliptiques, longues de 10 à 20 mm, glabres, sur des tiges couchées, radicantes. Les fleurs à corolle blanche puis brunâtre s'épanouissent de mai à septembre. Les inflorescences sont longuement pédonculées, axillaires et les pédicelles sont réfléchis après la floraison.

**Remarque** : Le trèfle, comme beaucoup de fabacées, possède sur ses racines des nodosités riches en azote qui lui permettent de jouer le rôle d'engrais vert.

**Usages et vertus** : C'est une plante tinctoriale dont toutes les parties, sauf les racines, donnent des teintures allant du jaune citron au vert olive. Les fleurs fournissent du nectar aux abeilles.



*Trifolium repens*

**GÉRANIUM À  
FEUILLES RONDES**

**GÉRANIACÉES**  
*Geranium rotundifolium* L.

**Étymologie** : Son nom vient du latin "*geranos*", qui signifie grue, car le fruit ressemble à un bec de grue.

**Description** : Plante annuelle ou bisannuelle haute de 10 à 40 cm. Les feuilles sont suborbiculaires réniformes, palmatilobées à palmatifides, comportant 3 à 9 divisions. Les fleurs sont petites, avec des pétales roses atténués en coin à la base et qui dépassent à peine les sépales oblongs. La floraison a lieu de mai à octobre.



*Geranium rotundifolium*

**BUGLE  
RAMPANTE**

**LAMIACÉES**  
*Ajuga reptans* L.

**Étymologie** : Son nom est composé du "a" privatif et du radical "joug". En effet, la corolle des *Ajuga* ne montre pas de lèvre supérieure.

**Description** : Plante vivace ne dépassant pas 30 cm. Les feuilles radicales sont grandes et spatulées, longuement pétiolées sur une tige stolonifère. Les fleurs sont groupées en épi et s'épanouissent d'avril à août. Leurs corolles bleu violacé présentent une lèvre supérieure très courte, bilobée, l'inférieure étant grande et trilobée.

**Usages et vertus** : La bugle rampante possède des propriétés thérapeutiques. La plante entière est astringente, c'est-à-dire qu'elle est capable de resserrer et raffermir les tissus. Ceci explique ses actions antidiarrhéique et cicatrisante. C'est aussi une plante tinctoriale : avec du sulfate de fer, elle permet de teindre le coton en brun.



*Ajuga reptans*

**LIERRE  
TERRESTRE**

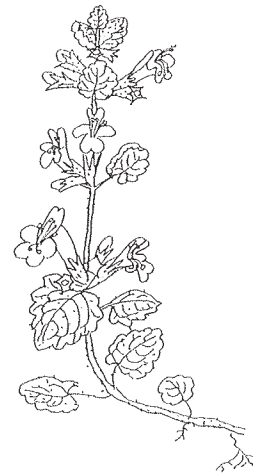
**LAMIACÉES**  
*Glechoma hederacea* L.

**Étymologie** : Son nom vient de "glucus" qui veut dire doux, à cause de sa bonne odeur.

**Description** : Plante vivace mesurant de 10 à 30 cm. Les feuilles sont longuement pétiolées, crénelées, de forme suborbiculaire réniforme, sur une tige couchée, radicante. Les fleurs de couleur violet bleuâtre sont réunies par 2 ou 3 à l'aisselle des feuilles. La lèvre supérieure de la corolle est plane et bilobée tandis que la lèvre inférieure possède un lobe médian entier. La floraison s'observe de mars à mai.

**Remarque** : Le lierre terrestre est une plante rampante qui s'étend rapidement par ses stolons.

**Usages et vertus** : C'est une plante médicinale dont les parties aériennes sont expectorantes, antitussives et vulnéraires, c'est-à-dire employées dans le traitement des blessures. Les jeunes feuilles forment un condiment intéressant pour les salades. Elles étaient employées pour aromatiser la bière jusqu'au XVII<sup>ème</sup> siècle.



*Glechoma hederacea*

**LAMIER  
POURPRE**

**LAMIACÉES**  
*Lamium purpureum* L.

**Étymologie** : Son nom vient de "laimos" qui signifie gueule béante, allusion à la forme de la corolle. La plante est également connue sous le nom d'ortie rouge.

**Description** : Plante annuelle ou bisannuelle haute de 10 à 30 cm. Les feuilles de la base sont en cœur tandis que les supérieures sont presque triangulaires, souvent lavées de pourpre, à bord irrégulièrement crénelé. Les fleurs sont groupées en cymes sessiles pluriflores. Leur corolle purpurine possède une lèvre supérieure en casque et un tube droit. La floraison a lieu de mars à septembre.

**Remarques** : Les graines du lamier pourpre sont disséminées par les fourmis. Un plan peut fournir plusieurs générations en une année.

**Usages et vertus** : Les fleurs sont astringentes et utérotoniques.

Bien que possédant une odeur fétide, le lamier pourpre peut avoir une fonction décorative dans le jardin en apportant un peu de couleur dans les coins les plus ombragés.



*Lamium purpureum*

**BRUNELLE  
VULGAIRE**

**LAMIACÉES**  
*Prunella vulgaris* L.

**Étymologie** : Son nom fait allusion aux têtes florales brunes au sommet.

**Description** : Plante vivace mesurant de 5 à 30 cm. Les feuilles sont oblongues ovales et pétiolées sur une tige glabrescente. L'inflorescence est composée d'un épi terminal de fleurs violettes. La lèvre inférieure du calice est pourvue de dents brièvement ciliées. La floraison dure de juin à septembre.

**Remarques** : La brunelle se propage par ses graines et par ses tiges rampantes qui s'enracinent au niveau des nœuds : il peut y avoir 15 stolons par plante, ce qui lui permet de coloniser 10 m<sup>2</sup> en une saison. Elle indique un terrain plutôt acide ou neutre.

**Usages et vertus** : la plante entière est astringente, antidiarrhéique et elle était employée en usage externe sur les blessures.

Dans un pré pâturé, les brunelles contribuent à aromatiser le fourrage. De plus, les fleurs sont très recherchées par les abeilles. Dans une pelouse, elles peuvent avoir une fonction décorative, en apportant un peu de couleur : les fleurs au ras du sol échappent à la tondeuse.



*Prunella vulgaris*

**OXALIS  
CORNICULÉ**

**OXALIDACÉES**  
*Oxalis corniculata* L.

**Étymologie** : Son nom vient de "oxus" qui signifie acide, car la plante renferme un principe acide.

**Description** : Plante vivace de 10 à 30 cm de hauteur. Les feuilles sont alternes sur une tige radicante et sont souvent lavées de pourpre. Les fleurs, à pétales jaunes, sont groupées par 2 ou 5 en inflorescences axillaires. La floraison a lieu de juin à octobre. Les pédicelles des fruits sont poilus et réfractés après la floraison.

**Remarque** : La dissémination des graines se fait par explosion des fruits.



*Oxalis corniculata*

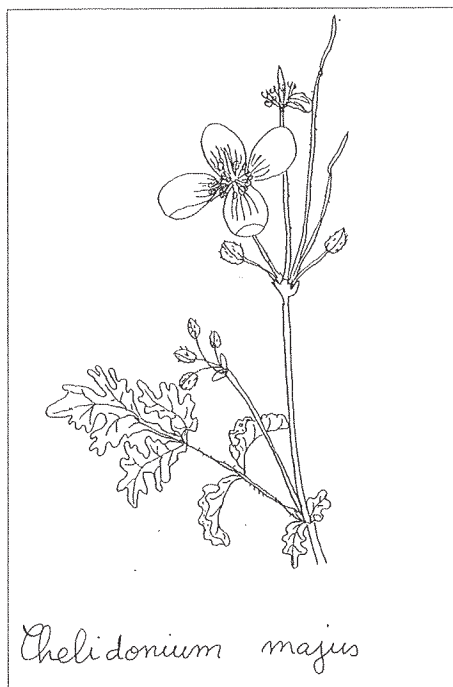
## CHÉLIDOINE

### PAPAVÉRACÉES *Chelidonium majus* L.

**Étymologie** : Son nom vient de "*chelidôn*" qui veut dire hirondelle. En effet, la chélidoine fleurit pendant toute la saison des hirondelles, qui s'en serviraient pour guérir leurs petits. Elle est également appelée éclairé ou herbe aux verrues.

**Description** : Plante vivace haute de 30 à 80 cm. Les feuilles sont pennatiséquées. Les fleurs sont disposées presque en ombelle à pédoncules inégaux et comptent 4 pétales jaunes, longs d'un centimètre. La floraison a lieu d'avril à septembre. Les fruits sont des capsules uniloculaires, longues de 5 cm ou plus. La tige contient un latex jaune orangé.

**Usages et vertus** : Le suc de la plante est très caustique, on l'utilise pour faire disparaître les verrues.



## GRAND PLANTAIN

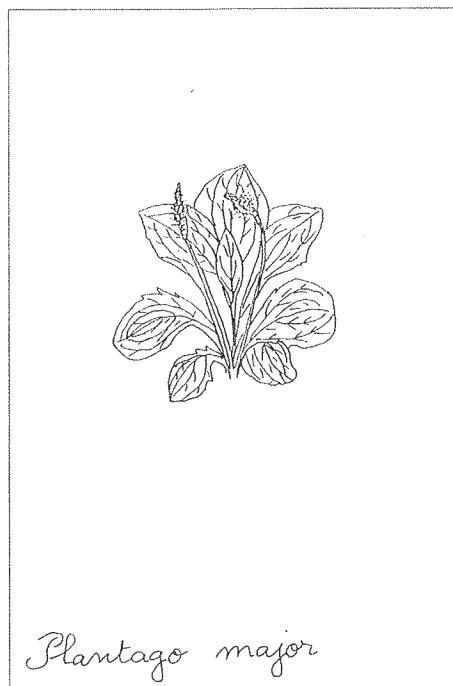
### PLANTAGINACÉES *Plantago major* L.

**Étymologie** : Son nom vient de "*planta*" qui signifie plante du pied, allusion à la forme des feuilles.

**Description** : Plante vivace mesurant de 15 à 30 cm. Les feuilles sont disposées en rosette radicale. Elles sont ovales ou elliptiques, arrondies aux deux extrémités, ascendantes à dressées. Les inflorescences sont cylindracées, très allongées, grêles. La floraison dure de juin à octobre.

**Remarques** : Le plantain est une plante résistante et prolifique. Un même plant peut produire 14 000 graines. Celles-ci deviennent collantes une fois mouillées, elles sont disséminées par les oiseaux granivores et peuvent rester en dormance 40 ans si les conditions ne sont pas favorables. Le plantain prospère d'autant mieux qu'on lui marche dessus. Il indique un sol humide, mal drainé et (ou) compacté.

**Usages et vertus** : Les feuilles, utilisées en cataplasme, sont cicatrisantes et soulagent les piqûres d'insectes ou d'orties. Les jeunes feuilles sont comestibles en salade puis cuites lorsqu'elles sont plus âgées.



CHIENDENT  
RAMPANT

**PORCÉES**  
*Agropyron repens* (L.) P. Beauv.

**Étymologie** : Son nom vient de "agros", qui veut dire champ et "pyros", qui signifie blé, à cause de sa ressemblance avec le blé sauvage (froment).

**Description** : Plante vivace mesurant de 30 à 140 cm de hauteur. Les feuilles vertes ou glauques sont planes, à nervures blanches et translucides à contre-jour. Dans les fleurs, les glumelles externes sont acuminées, les glumes sont acuminées et longues de 8 à 11 mm. La floraison peut être observée en juin – juillet. La plante développe un réseau de stolons souterrains.

**Remarque** : Le chiendent possède un rhizome très résistant capable de transpercer une autre plante. Si l'extrémité est coupée, les bourgeons peuvent développer de nouvelles plantes.

**Usages et vertus** : Le chiendent est une plante médicinale. Le rhizome est utilisé pour son activité diurétique, émolliente et rafraîchissante. Par ailleurs, on observe que les chats et les chiens en mangent lorsqu'ils se sentent malades. Autrefois, séché, moulu et tamisé, il servait à faire des bouillies. La racine séchée sert à fabriquer les "brosses de chiendent".



*Agropyron repens*

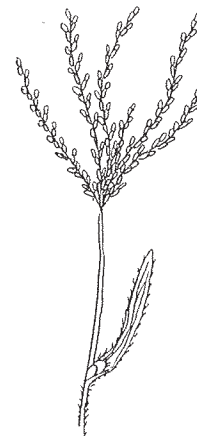
DIGITAIRE  
SANGUINE

**PORCÉES**  
*Digitaria sanguinalis* (L.) Scop.

**Étymologie** : Son nom vient du latin "digitus", qui veut dire doigt. Il fait allusion à la panicule digitée.

**Description** : Plante annuelle haute de 10 à 50 cm. Les feuilles et les gaines velues sont insérées sur une tige couchée, souvent radicante à la base. Les fleurs sont en épis, ordinairement par 4 ou 6, les épillets sont oblongs lancéolés, longs de 3 mm. La floraison a lieu de juillet à septembre.

**Usages et vertus** : Les graines grillées puis broyées ont été utilisées comme aliments.



*Digitaria sanguinalis*

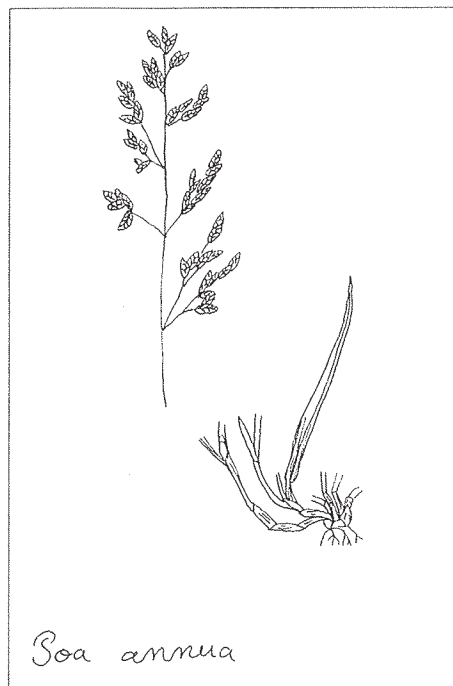
**PATURIN  
ANNUEL**

**PORCÉES**  
*Poa annua* L.

**Étymologie** : Son nom vient de "poa", qui veut dire gazon car on a affaire à une plante donnant beaucoup de gazon.

**Description** : Plante annuelle haute de 5 à 20 cm. Les feuilles sont planes, avec des rameaux lisses, étalés puis réfléchis. Dans les fleurs, la glume inférieure est uninervée, la supérieure est trinervée. Les épillets sont verts, longs de 3 mm. La floraison peut être observée toute l'année.

**Remarques** : Le pâturin indique un sol riche en azote. C'est une plante sensible aux maladies et à la sécheresse.



**RENOUÉE  
DES OISEAUX**

**POLYGONACÉES**  
*Polygonum aviculare* aggr.  
(incl. : *Polygonum aviculare* L. et  
*P. arenastrum* Boreau)

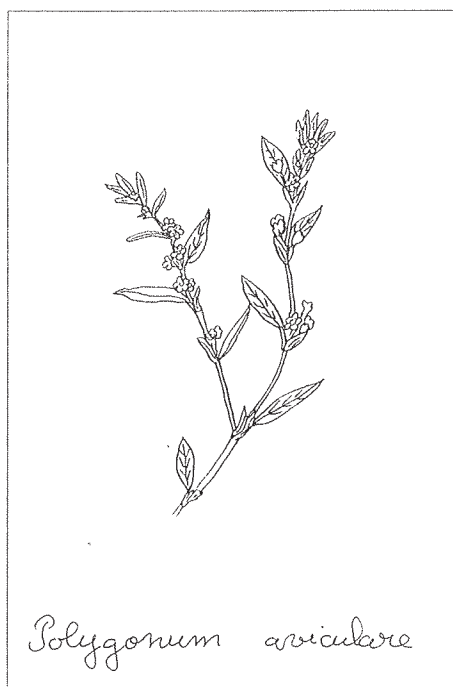
**Étymologie** : Son nom vient du grec "poly" : beaucoup et "gonu" : genoux. Il fait allusion aux nombreux nœuds de la tige. Elle est également connue sous le nom vulgaire de traï-nasse.

**Description** : Plante annuelle mesurant de 10 à 50 cm. Les feuilles, linéaires à elliptiques, possèdent à leur base des ochréas argentés luisants. Elles sont insérées sur une tige très rameuse, couchée ou ascendante. Les fleurs, à périgone blanc verdâtre ou rosé, sont axillaires, solitaires ou fasciculées par 3 à 5. Elles s'épanouissent de juin à octobre.

**Remarques** : La renouée des oiseaux est une plante envahissante. Elle peut se régénérer si on la coupe. De plus, les tiges rampantes peuvent produire des fleurs, donc des graines sur toute leur longueur et les graines peuvent rester en dormance 60 ans si les conditions ne sont pas favorables. Cette plante indique un sol riche en azote.

**Usages et vertus** : la plante entière est astringente, antidiarrhéique et diurétique. Elle est également hémostatique, c'est-à-dire capable d'arrêter le saignement.

Les graines servent de nourriture aux oiseaux. La plante entière est l'hôte de nombreuses chenilles (argus bronzé, grand cuivré, ...)



PERSICAIRE

**POLYGONACÉES**  
*Polygonum persicaria* L.

**Étymologie** : Son nom vient du grec "poly" : beaucoup et "gonu" : genoux. Il fait allusion aux nombreux nœuds de la tige.

**Description** : Plante annuelle haute de 20 à 80 cm. Les feuilles sont lancéolées et souvent tachées de foncé. Elles possèdent des ochréas appliqués, longuement ciliés. Les fleurs présentent un périgone rose ou verdâtre. Elles sont groupées en épis compacts, cylindriques. La floraison dure de juillet à octobre.

**Remarques** : Les graines peuvent survivre à la traversée du tube digestif des animaux, ce qui en facilite même la germination. La présence de persicaire indique un terrain humide.

**Usages et vertus** : La plante entière est antihémorroïdaire et améliore la circulation capillaire. C'est aussi une plante tinctoriale dont les feuilles donnent une teinture qui colore le lin en jaune rougeâtre.



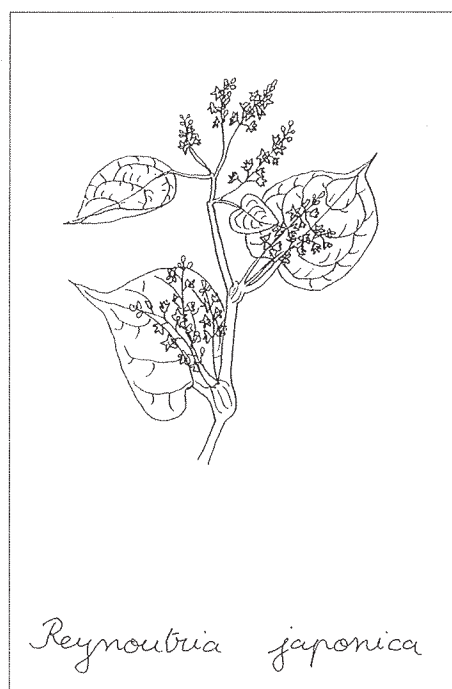
RENOUÉE  
JAPONAISE

**POLYGONACÉES**  
*Reynoutria japonica* Houtt.

**Description** : Plante herbacée vivace atteignant 1 à 3 m de hauteur. Les feuilles sont largement ovales, puis brusquement tronquées à la base et rétrécies en pointe à l'extrémité. Les fleurs présentent un périgone blanc verdâtre ou rougeâtre. Elles s'épanouissent de juillet à septembre.

**Remarques** : La renouée japonaise fut introduite au XIX<sup>ème</sup> siècle en Europe pour servir de fourrage aux animaux, mais elle s'est révélée très envahissante. Les rhizomes se développent près de la surface et possèdent des bourgeons capables de régénérer une plante en cas de coupe ; ils sont parfois si gros qu'il faut les scier.

**Usages et vertus** : Les jeunes pousses feuillées et les tiges sont très appréciées au Japon. Elles rappellent la saveur de la rhubarbe.



**RUMEX  
CRÉPU**

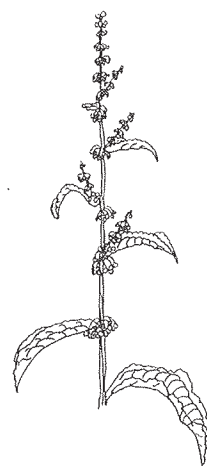
**POLYGONACÉES**  
*Rumex crispus* L.

**Étymologie** : Son nom vient de "rumex", qui signifie pique, allusion à la forme des feuilles de plusieurs espèces. On rencontre aussi souvent *Rumex acetosa*, qui a les mêmes particularités.

**Description** : Plante vivace mesurant 50 à 120 cm de hauteur. Les feuilles un peu épaisses sont ondulées, crispées au bord, les inférieures étant oblongues lancéolées. Les fleurs sont groupées en verticilles rapprochés. Elles s'épanouissent en juillet-août. Les fruits sont munis de valves fructifères ovales en cœur, à granules inégaux.

**Remarques** : Les racines de rumex sont assez profondes, chaque morceau peut développer une nouvelle plante. Ce ne sont pas de bonnes plantes pour le compost. En effet, les rumex contiennent dans leurs racines des composés qui inhibent la décomposition du sol par les champignons et bactéries.

**Usages et vertus** : les racines sont riches en fer, donc anti-anémiques. Le rumex crépu est aussi une plante tinctoriale : ses racines sont utilisées pour produire des teintures jaunes, orange vif ou brun roux.



*Rumex crispus*

**POURPIER**

**PORTULACACÉES**  
*Portulaca oleracea* L.

**Étymologie** : Son nom vient de "portula", qui veut dire petite porte, car la partie supérieure de la capsule se détache comme le couvercle d'une boîte.

**Description** : Plante annuelle haute de 10 à 50 cm. Les feuilles sont épaisses et luisantes. De forme obovales, en coin à la base, elles sont sessiles, insérées sur une tige rampante couchée. Les fleurs sont jaunes et sessiles. Elles s'épanouissent de juin à septembre.

**Usages et vertus** : Le pourpier est utilisé en condiment : les tiges et les feuilles sont conservées au vinaigre. Les feuilles se mangent en salade ou comme légume.



*Portulaca oleracea*

**MOURON  
DES CHAMPS**

**PRIMULACÉES**  
*Anagalis arvensis* L.

**Étymologie** : Son nom vient de "anagelein", qui veut dire rire car la plante a des fleurs élégantes, excitant l'enjouement. Elle est aussi connue sous le nom de mouron rouge.

**Description** : Plante annuelle mesurant de 5 à 30 cm. Les feuilles opposées, sessiles, de forme ovale ou lancéolée sont ponctuées de noir en dessous. Les fleurs solitaires présentent 5 pétales ciliés glanduleux, rouges, roses ou bleu foncé. Elles sont portées par des pédoncules opposés, filiformes et s'épanouissent de juin à septembre.

**Remarque** : Les fleurs s'épanouissent par beau temps et se ferment lorsque la pluie menace.

**Usages et vertus** : Attention ! Ne confondez pas le mouron des champs avec le mouron des oiseaux (*Stellaria media*) ; les graines de *Anagalis arvensis* sont toxiques par leurs saponosides pour les petits oiseaux et éventuellement pour l'homme.



*Anagalis arvensis*

**PRIMEVÈRE  
SANS TIGE**

**PRIMULACÉES**  
*Primula acaulis* (L.)

**Étymologie** : Son nom vient de "primos veris", qui signifie la première fleur du printemps.

**Description** : Plante vivace ne dépassant pas 5 à 10 cm de hauteur. Les feuilles sont graduellement atténuées en pétiole. Les fleurs jaune pâle sont longuement pédicellées. Elles s'épanouissent aux mois de mars et avril.

**Usages et vertus** : Les jeunes feuilles s'intègrent dans une salade composée ou sont cuites en soupe ou légume. Au printemps, les petites touffes jaunes des fleurs sur les pelouses, sont vraiment ravissantes !



*Primula acaulis*

## FICAIRE

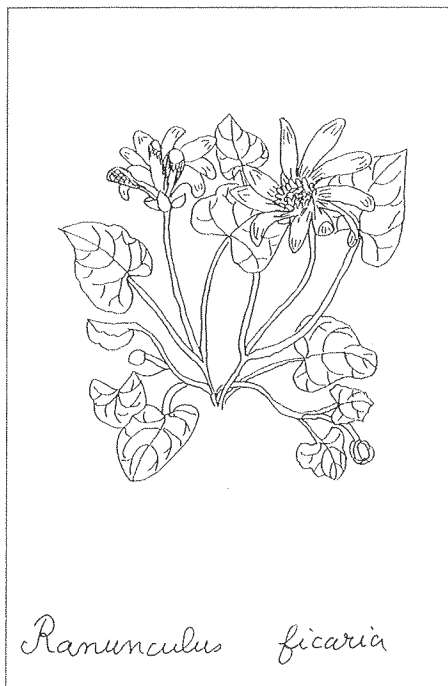
### RENONCULACÉES *Ranunculus ficaria* L.

**Étymologie** : Le nom de genre vient de "*rana*", qui veut dire grenouille et de "*colere*", qui veut dire habiter. En effet, les renoncules aquatiques servent de retraites aux grenouilles. Le nom d'espèce vient de "*ficus*" qui signifie figue par allusion à la forme des racines.

**Description** : Plante vivace mesurant de 10 à 30 cm. Les feuilles suborbiculaires, en cœur, sont insérées sur une tige couchée. Les fleurs jaunes comptent de 8 à 10 pétales. Elles s'épanouissent aux mois de mars – avril. Les racines sont renflées, tubéreuses.

**Usages et vertus** : Les bulbilles des racines sont utilisées en cataplasme anti-hémorroïdaire.

La ficairie est également une plante alimentaire utilisée comme condiment : les feuilles sont ajoutées dans les salades.



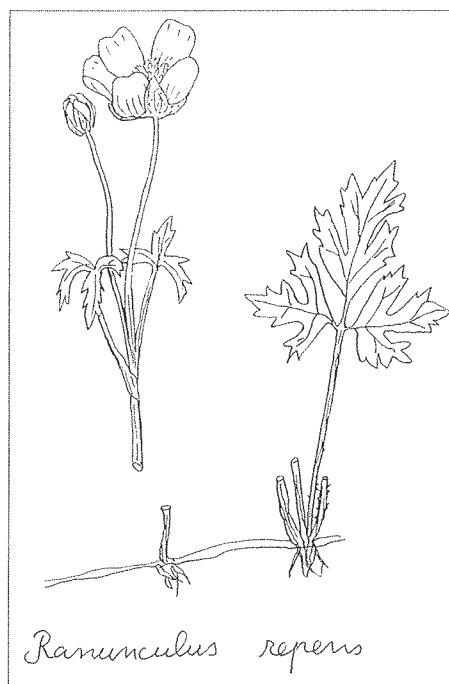
## RENONCULE RAMPANTE

### RENONCULACÉES *Ranunculus repens* L.

**Étymologie** : Comme les autres renoncules, son nom vient de "*rana*", qui veut dire grenouille et de "*colere*", qui veut dire habiter. En effet, plusieurs espèces de renoncules sont aquatiques et servent de retraites aux grenouilles.

**Description** : Plante vivace haute de 15 à 50 cm. Les feuilles radicales sont tri à pennatiséquées. Elles sont pétiolulées, insérées sur une tige couchée ascendante, à stolons épigés, radicants. Les fleurs comptent 5 pétales jaunes et les sépales ne sont pas rabattus contre le pédoncule. La floraison a lieu de mai à septembre.

**Remarques** : La renoncule rampante peut être envahissante. C'est une plante à stolons qui peut s'étendre sur 3 m<sup>2</sup> en une saison. Elle indique un sol humide, mal drainé et/ou compacté.



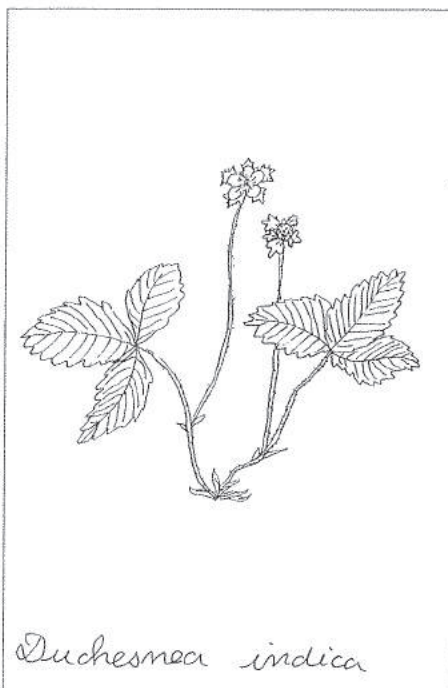
**FRAISIER  
DES INDES**

**ROSACÉES**  
*Duchesnea indica* (Andrews) Focke

**Étymologie** : Son nom est dédié à DUCHESNE, illustre botaniste.

**Description** : Plante vivace mesurant de 20 à 50 cm. Les feuilles sont imparipennées et munies de stipules. Elles sont longuement pétiolées sur une tige couchée radicante. Les fleurs solitaires à 5 pétales jaunes s'épanouissent d'avril à juillet. Les fruits ont l'apparence de fausses fraises rouges.

**Remarque** : Les enfants se rendent vite compte que les " fraises " sont spongieuses et insipides.



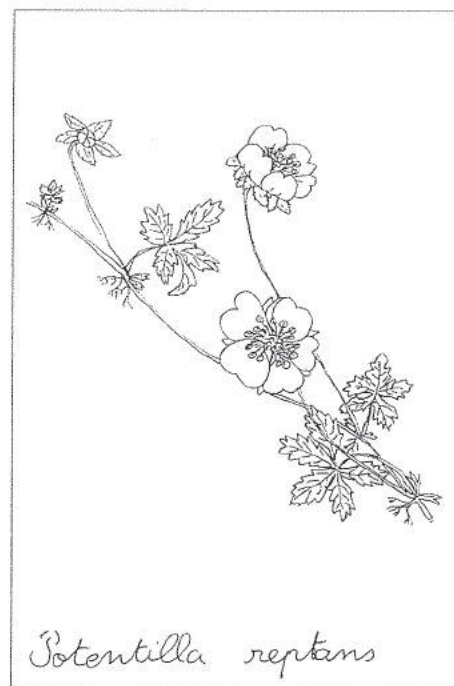
**POTENTILLE  
RAMPANTE**

**ROSACÉES**  
*Potentilla reptans* L.

**Étymologie** : Son nom vient de "potens", qui signifie puissant, fortifiant, par allusion aux propriétés médicinales de la plante. Elle est connue sous le nom vulgaire de quintefeuille.

**Description** : Plante vivace ne dépassant pas 10 à 20 cm. Les feuilles sont pétiolées, à folioles grossièrement dentées. Elles s'insèrent sur des tiges rampantes stoloniformes. Les fleurs jaunes sont grandes et solitaires. La floraison a lieu de juin à août.

**Remarques** : La potentille rampante peut être envahissante. Sa racine pivotante peut atteindre 30 cm et comporter 15 stolons ; ceux-ci peuvent être pourvus de 20 nœuds développant chacun une plante. La potentille peut donc coloniser 10 m<sup>2</sup> en une saison. Elle affectionne les sols alcalins.



**VÉRONIQUE  
FILIFORME**

**SCROFULARIACÉES**  
*Veronica filiformis* Smith

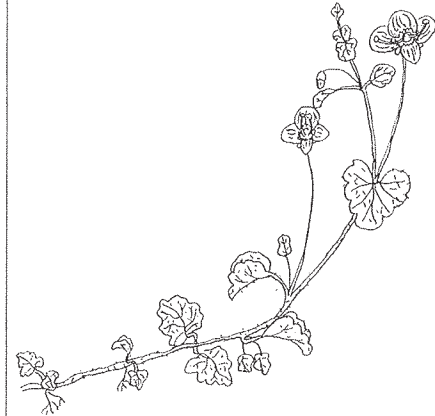
**Étymologie** : Son nom est dédié à Sainte Véronique.

**Description** : Plante vivace haute de 10 à 30 cm. Les feuilles sont larges de 6 à 10 mm, suborbiculaires. Elles s'insèrent sur une tige couchée radicante, très grêle. Les fleurs présentent une corolle large de 8 à 15 mm, bleu lilas clair et un style de 1,5 à 4 mm. La plante fleurit d'avril à août.

Les fruits, à peine plus larges que longs, sont échancrés, à angle aigu. Leur pédicelle est 2,5 à 5 fois plus long que les feuilles.

**Usages et vertus** : Les véroniques sont parfois indésirables dans le jardin car elles peuvent être l'hôte des nématodes des tiges et des bulbes qui s'attaqueront ensuite aux jonquilles par exemple.

Les graines contiennent des substances oléagineuses qui attirent les fourmis, celles-ci permettent alors la dissémination des graines.



*Veronica filiformis*

**MORELLE  
NOIRE**

**SOLANACÉES**  
*Solanum nigrum* L.

**Étymologie** : Son nom vient de "solar", qui signifie soulager car la morelle noire était considérée comme calmante.

**Description** : Plante annuelle mesurant de 10 à 80 cm. Les feuilles sont ovales, sinuées dentées. Les fleurs blanches sont en forme d'étoile et présentent 5 grosses étamines jaune orangé. Elles sont groupées en cyme de 5 à 10 fleurs et s'épanouissent de juin à septembre. Les fruits sont des baies globuleuses vertes, puis noires à maturité.

**Usages et vertus** : La morelle noire n'est utilisée qu'en usage externe : la plante entière est émolliente, c'est-à-dire capable d'adoucir ou d'amollir les tissus, notamment la peau et de diminuer l'inflammation des tissus irrités. Elle est également cicatrisante.

**Attention ! plante toxique** : tous les organes de la plante sont dangereux mais les fruits sont les plus souvent responsables des intoxications. L'ingestion provoque d'abord des troubles digestifs (nausées, douleurs abdominales, vomissements, diarrhées) dûs à la présence de saponosides et gluco-alcaloïdes stéroïdiques du type solanine. Les symptômes suivants peuvent être : mydriase, c'est-à-dire dilatation des pupilles, sécheresse des muqueuses, congestion de la face, tachycardie (augmentation du rythme cardiaque).



*Solanum nigrum*

**ORTIE  
DIOÏQUE**

**URTICACÉES  
*Urtica dioïca* L.**

**Étymologie** : Son nom vient de "urere" qui signifie brûler, allusion aux piqûres brûlantes des poils. Elle est aussi appelée grande ortie.

**Description** : Plante vivace mesurant de 50 à 120 cm. Les feuilles sont oblongues en cœur, fortement dentées. Les inflorescences femelles sont pendantes, plus longues que le pétiote ; les inflorescences mâles sont dressées. La plante fleurit de juin à septembre.

**Remarques** : C'est une plante à rhizome : si l'extrémité est coupée, des bourgeons sont capables de développer une nouvelle plante. L'ortie est riche en fer et en azote, d'où son intérêt pour préparer du compost. Elle indique un sol riche en éléments nutritifs, notamment en azote.

**Usages et vertus** : La plante entière est reminéralisante, hypo-uricémiante et dépurative. Il est inutile de rappeler que la plante est hérissée de poils raides contenant un liquide très irritant. Les jeunes plantes sont utilisées comme légume et en soupe depuis les temps très anciens ; on en fait même de la bière. Les tiges fibreuses étaient utilisées pour faire des cordes.

L'ortie dioïque est utile au jardin : activateur de compost, elle est utilisée sous forme de purin, comme engrais et comme répulsif contre les insectes. Elle accentue la saveur des plantes aromatiques voisines et stimule la croissance d'autres plantes. C'est une plante hôte pour les chenilles de nombreux papillons (vulcains, paon-de-jour ...) et pour les premières générations de pucerons. Elle attire donc les prédateurs (syrphes, coccinelles) dont les larves mangent les pucerons. Elle nourrit également les coléoptères. Les graines sont recherchées par la volaille.



*Urtica dioica*

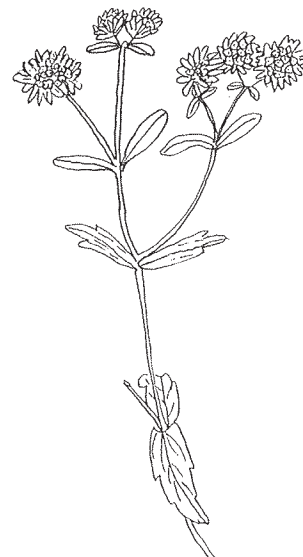
**VALERIANELLE  
POTAGERE**

**VALÉRIANACÉES  
*Valerianella locusta* (L.) Laterr.**

**Étymologie** : Son nom est un diminutif de "valeriana" qui vient de "valere" signifiant se bien porter, allusion à ses propriétés médicinales. La valerianelle est aussi connue sous le nom de mâche, doucette ou rampon.

**Description** : Plante annuelle haute de 10 à 25 cm. Les feuilles supérieures sont lancéolées, aiguës. Les fleurs sont dépourvues d'éperon. Leur corolle est bleu cendré, leur calice possède un limbe non visible sur le fruit. La floraison a lieu en avril et mai.

**Usages et vertus** : Les rosettes de feuilles radicales se dégustent en salade.



*Valerianella locusta*

**VERVEINE  
OFFICINALE**

**VERBENACÉES**  
*Verbena officinalis* L.

**Étymologie** : Son nom vient de "veneris", qui signifie Vénus et de "herba", qui signifie herbe, allusion à de prétendues propriétés.

**Description** : Plante bisannuelle mesurant de 30 à 70 cm. Les feuilles sont de forme ovale, les moyennes étant trifides, à divisions incisées dentées. Elles sont opposées, sur une tige quadrangulaire. Les fleurs ont une corolle violet pâle. Elles sont petites, en épis très allongés et lâches. Elles s'épanouissent de juin à septembre.

**Usages et vertus** : La verveine est une plante médicinale. Les sommités fleuries sont toniques amères, digestives, sédatives, antispasmodiques.



*Verbena officinalis*

**VIOLETTE  
DE RIVINUS**

**VIOLACÉES**  
*Viola riviniana* Reichb.

**Nota** : Il serait plus réaliste d'inscrire *Viola* sp. car les espèces sont nombreuses et s'hybrident facilement entre elles.

**Description** : Plante vivace de 5 à 25 cm de hauteur. La plante possède des feuilles radicales mais aussi des tiges feuillées. Les fleurs naissent à l'aisselle des feuilles caulinaires, les deux pétales latéraux sont rapprochés de l'inférieur, l'éperon est plus clair que les pétales, il est échancré à l'extrémité. La floraison dure d'avril à juin.

**Remarque** : Les graines sont projetées lorsqu'elles arrivent à maturité.

**Usages et vertus** : La violette est utilisée pour ses propriétés médicinales. Les fleurs sont antitussives et émoullientes. La racine est expectorante, émétique à forte dose, c'est-à-dire qu'elle provoque ou stimule le vomissement. Elle a un intérêt décoratif, en apportant quelques touches de couleur dans les pelouses.



*Viola riviniana*

# **SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE ET BOTANIQUE DE LA RÉGION CHAMBÉRIENNE**

Association à but non lucratif créée en 1961, membre de la Fédération Mycologique Dauphiné-Savoie reconnue d'utilité publique.

## **OBJECTIFS :**

Faire progresser les connaissances et la protection en mycologie et en botanique.

## **ACTIVITÉS :**

Sorties sur le terrain : une sortie est organisée un samedi après-midi par mois. Deux sorties annuelles sont organisées, un dimanche toute la journée ou un week-end.

Réunion de détermination et de formation mycologique et botanique tous les lundis soirs à 20 h au siège social à la maison des associations de Chambéry. Loupes binoculaires, microscopes et bibliothèque sont à la disposition des adhérents.

Plusieurs soirées conférences sont organisées au cours de l'année.

Expositions : "Les plantes sauvages de Savoie et leurs usages" au printemps, "Les champignons et les baies sauvages" à l'automne.

## **SIÈGE SOCIAL :**

Maison des associations  
rue Saint-François-de-Sales  
73000 CHAMBÉRY

## **BUREAU :**

Président d'honneur : Monsieur le maire de Chambéry

Présidente : Madame Véronique LE BRIS.

Vice-présidents : Messieurs G. GUIGUES, A. LEQUAY, P. RAUFLET.

Secrétaires : Monsieur P. PRUNIER, Madame S. SERVE.

Trésoriers : Messieurs P. CATTIN, D. MATTHIEU.

## **COTISATIONS :**

Le montant annuel est fixé en assemblée générale (120 francs en 1999).

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE ET BOTANIQUE DE LA RÉGION CHAMBÉRIENNE

## N° 4 - SOMMAIRE :

Le mot de la présidente	p. 1
Orpin pourpier et drave des murailles au rendez-vous printanier du Col de la Crusille	p. 2
La jacinthe des bois en Savoie : introduction humaine ou arrivée spontanée ?	p. 6
Trois belles surprises sur les coteaux secs d'Apremont : le laser de Prusse, la scorzonère d'Espagne et la crépide rongée	p. 8
Joies et doutes d'un botaniste amateur	p. 14
Herborisation dans le marais des Villards à La Biolle : tableau synoptique des plantes rares et protégées	p. 16
Le séneçon des marais - <i>Senecio paludosus</i> L. - dans le département de la Savoie	p. 20
Deux journées de botanique aux alentours de Valloire	p. 21
Aperçu sur les origines de la flore alpine	p. 25
Les découvertes botaniques de nos sociétaires en 1998	p. 28
Du droit de ramasser les champignons	p. 31
Week-end mycologique dans les Bauges	p. 33
Initiation à la mycologie à Saint-Jean-d'Arvey	p. 36
Les champignons des bois à Montagnole	p. 38
Excursion pré-hivernale en forêt de Corsuet à Aix-les-Bains	p. 39
Les mauvaises herbes... sont-elles si mauvaises que cela ?	p. 42

Ont participé à la réalisation de ce bulletin : Jeannette CHAVOUTIER, Jean-Paul COLLIN, Annie CROSNIER, Thierry DELAHAYE, André DUDORET, Maurice DURAND, Daniel JACQUIN, Véronique LE BRIS, Arthur LEQUAY, Pierre-Arthur MOREAU, Claude PÉPIN, Jean PISOT, Patrice PRUNIER, Sylvie SERVE.